

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche



Etude sur le positionnement du Crabe tunisien Sur le marché international

**Phase 4 : Synthèse et proposition d'une stratégie de promotion des
exportations**

**Avril 2019
(Version finale)**



Société d'études et de prestation de services
4, Rue Hassen Ibn Nôomen – B.P. 152 – 1002 Tunis –Belvédère
Tél. : 71 798 373 / 71 796 870 / 71 891 823 - **Fax :** 71 797 482
E-mail : agro.services@planet.tn

Table des matières

I. OBTECTIFS ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	4
1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT.....	4
1.2. ASPECTS METHODOLOGIQUES	4
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES PHASES ANTERIEURES	5
2.1. LE MARCHÉ NATIONAL	5
2.1.1. <i>Identification, localisation et potentiel de production</i>	<i>5</i>
2.1.3. <i>Dispositif de Capture.....</i>	<i>6</i>
2.1.4. <i>Dispositif de collecte et de transport</i>	<i>7</i>
2.1.5. <i>Dispositif de transformation</i>	<i>8</i>
2.1.6. <i>Dispositif de Commercialisation</i>	<i>10</i>
2.1.7. <i>Cadre stratégique, juridique et institutionnel.....</i>	<i>12</i>
2.1.8. <i>Cadre organisationnel.....</i>	<i>13</i>
2.2. LE MARCHÉ INTERNATIONAL	14
2.2.1. <i>Production et les échanges mondiaux</i>	<i>14</i>
2.2.2. <i>Opportunités commerciales sur trois marchés cibles.....</i>	<i>19</i>
2.2.3. <i>Profil de pays exportateurs concurrents.....</i>	<i>22</i>
2.3. LE SYSTEME DE LA QUALITE	24
2.3.1. <i>Maîtrise de la qualité au niveau des captures et des centres de débarquements.....</i>	<i>24</i>
2.3.2. <i>Maîtrise de la qualité au niveau de la collecte et du transport</i>	<i>25</i>
2.3.3. <i>Maîtrise de la qualité au niveau des unités de transformation.....</i>	<i>25</i>
2.4. POSITIONNEMENT DU CRABE TUNISIEN.....	27
2.4.1. <i>Positionnement dans la production et les échanges mondiaux.....</i>	<i>27</i>
2.4.2. <i>Positionnement sur les marchés cibles.....</i>	<i>27</i>
2.4.3. <i>Orientations pour un meilleur positionnement sur les marchés cibles.....</i>	<i>29</i>
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET MESURES ASSOCIEES	32
3.1. POTENTIALITES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	32
3.1.1. <i>Opportunités de développement:</i>	<i>32</i>
3.1.2. <i>Objectifs et projections stratégiques.....</i>	<i>33</i>
3.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	34
3.2.1. <i>Considérations préliminaires et attentes des acteurs :</i>	<i>34</i>
3.2.2. <i>Axes stratégiques :</i>	<i>38</i>
3.3. MESURES PROPOSEES	43
3.3.1. <i>Actions visant le développement institutionnel et organisationnel</i>	<i>43</i>
3.3.2. <i>Actions visant la disponibilité et la durabilité de la ressource :</i>	<i>45</i>
3.3.3. <i>Actions visant la promotion de la qualité</i>	<i>48</i>
3.3.4. <i>Actions visant la valorisation des produits.....</i>	<i>52</i>
3.3.5. <i>Actions visant la promotion de la commercialisation à l'export</i>	<i>55</i>
IV. PLAN D' ACTIONS.....	58
4.1. SYNTHÈSE DES MESURES PROPOSEES.....	58
4.2. PLANNING DE MISE EN ŒUVRE	65
4.3. SYNTHÈSE DES COÛTS ET FINANCEMENT	66
4.4. IMPACTS ATTENDUS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	67
4.4.1. <i>Impacts attendus.....</i>	<i>67</i>
4.4.2. <i>Conditions de mise en œuvre</i>	<i>68</i>
4.5. CLARIFICATION DES RÔLES DES ACTEURS.....	69
V. FICHES D' ACTIONS.....	58

Liste des tableaux

Tableau n°1: Les importations des principaux pays importateurs.....	18
Tableau n°2: Objectifs stratégiques 2024.....	34
Tableau n°3 : Attentes des principaux acteurs.....	37
Tableau n°4 : Mesures associées aux différents axes stratégiques proposés.....	42
Tableau n°5: Plan d'action.....	59
Tableau n°6: Planning de mise en œuvre du plan d'action.....	65
Tableau n°7: Coût du plan d'action sur la période 2020-2024.....	66
Tableau n°8 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du plan d'action.....	70

Liste des figures

Figure1: Evolution des exportations de crabe.....	9
Figure 2: Les exportations du crabe en 2017 par gamme (en tonnes).....	9
Figure 3: Les exportations de crabe en 2017 par destination (en %).....	9
Figure 4: Evolution de la production de crabe par pays (en 1000 T).....	14
Figure 5: Evolution de la production des crabes du groupe A (en 1000 T).....	14
Figure 6: Répartition de la production du Crabe bleu nageur par pays (2015-2016).....	15
Figure 7 : Répartition de la production du Crabe bleu par pays (2015-2016).....	15
Figure 8: Parts des crabes dans les exportations de crustacés (en %).....	16
Figure 9: Evolution des exportations mondiales de crabe.....	16
Figure 10: Répartition de la valeur des exportations par pays en 2017 : 030624.....	17
Figure 11: Répartition de la valeur des exportations par pays en 2017 : 03061.....	17
Figure 12: Parts des crabes dans les importations de crustacés (en %).....	17
Figure 13: Evolution indiciaire des importations de crabe en volume et des valeurs unitaires (base 100 en 2006).....	17
Figure 14: Répartition de la valeur des importations par pays en 2017 : 030614.....	17
Figure 15: Evolution des importations de crabe en milliards de \$us.....	18
Figure 16: Répartition de la valeur des importations par pays en 2017 : 030624.....	18

I. OBTECTIFS ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1. Contexte et objectifs du rapport

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une mission confiée par le GIPP au bureau d'Etudes AGROS SERVICES portant sur la réalisation d'une étude sur le positionnement du crabe tunisien sur le marché international. L'ultime objectif de l'étude est **l'élaboration d'un plan d'actions pour le développement de la commercialisation du crabe tunisien à l'échelle nationale et internationale.**

En réponse aux TdR, la démarche a été structurée en quatre phases et sept activités, à savoir :

Phase 1 :

Activité 1 : Etude du marché national

Phase 2 :

Activité 2.1 : Formation aux techniques du commerce international

Activité 2.2 : Analyse des Echanges commerciaux de crabe

Activité 2.3 : Etudes de cas : Profils des pays exportateurs et des pays importateurs

Phase 3 :

Activité 3.1 : Evaluation du système qualité

Phase 4 :

Activité 4.1 : Synthèse et orientations stratégiques

Activité 4.2 : Plan d'actions

Le présent rapport concerne la synthèse de la phase 4 (Activités 4.1 et 4.2)°.

1.2. Aspects méthodologiques

Le rapport présente successivement :

- + Une synthèse des principaux enseignements des phases antérieures, se rapportant notamment au marché national, au marché international, aux profils des pays importateurs et exportateurs, à la gestion de la qualité et au positionnement du crabe tunisien.
- + Les potentialités de développement et les objectifs stratégiques
- + orientations stratégiques et les actions proposées classées par axe stratégique
- + Le plan d'actions proprement dit, avec un focus sur les intervenants, le timing, le budget de réalisation, les sources de financement, les impacts attendus et les conditions de mise en œuvre.
- + Les fiches actions. Les actions préconisées ont été conçues en concertation étroite avec les acteurs clés du secteur. C'est le niveau opérationnel qui assume la responsabilité de la mise en œuvre pratique des actions en conduisant correctement les différentes activités correspondantes.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES PHASES ANTERIEURES

2.1. Le marché national

Le diagnostic du marché national réalisé dans le cadre de la phase 1 de l'étude a permis de relever des constats relatifs à l'identification du produit, à la localisation de l'activité, à la demande locale, aux maillons capture, collecte, transformation et commercialisation et aux aspects institutionnels, juridiques et organisationnels.

Les développements qui suivent rappellent brièvement ces constats et les pistes d'amélioration proposées.

2.1.1. Identification, localisation et potentiel de production

▪ Identification

Le crabe bleu capturé en Tunisie est de l'espèce *Portunus segnis* (Forskål, 1775), connu aussi par *Portunus pelagicus* (Linnaeus, 1758) et par Crabe bleu ou étrille bleu en français ou encore blue swimming crab en anglais. Cette espèce présente de fortes similitudes avec le *Callinectes sapidus*, le crabe Gazami, et le crabe dormeur, pour lesquels elle se présente comme un fort substitut¹.

Le crabe bleu est utilisé principalement comme denrée alimentaire et dans une moindre mesure comme appât pour la pêche des poulpes aux nasses et comme farine pour l'alimentation du poisson d'élevage.

Les crabes qui se vendent sur le marché font l'objet de différentes classifications et présentations (gammes) dont notamment en : (i) Frais, cuits ou congelés ; (ii) entier ou découpé en 2 ou 4 ; (iii) chair de crabe fraîche, cuite ou conservée, (iv) Catégories, selon la taille ou le poids; (v) Préparations de crabe (surimi, ...) etc.

Le crabe bleu présente des difficultés dans sa couverture statistique :

- Dans les statistiques du commerce international (SH), le crabe et ses dérivés sont cernés par quatre codes au niveau 6 chiffres : 030614 (Crabe congelé); 030624 (Crabe non congelé) ; 030693 ; 030633 et 160510² (A partir de 2017, le code 030624 a été remplacé par les codes 030633 et 030693). Le crabe bleu n'y apparaît pas toujours comme une espèce indépendante, et les pays n'adoptent pas les mêmes classifications au niveau 10 chiffres, d'où des difficultés à procéder à des comparaisons internationales.
- Dans les statistiques relatives à la production ne distinguent pas clairement l'espèce *Portunus segnis* ou *portunus Pelagecus*.
- La production de crabe est faiblement couverte par les statistiques de la DGPA, en raison de : (i) la nouveauté relative de cette espèce, (ii) les faibles quantités enregistrées au départ et leurs irrégularités, (iii) la présence de la pêche illégale qui échappe au contrôle, (iv) les rejets directs et (v) l'importance relative des produits avariés et les abandons de filets. Les statistiques de production connaîtront une amélioration notable avec le temps, la confirmation de l'activité de production de crabe, et un suivi plus rigoureux.

¹ Le rapport de la phase 1 avait explicité les caractéristiques physiques, le régime alimentaire et la reproduction de l'espèce.

² Produit 030614 : Crabes, même fumés, même décortiqués, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés ; (ii) Produit 030624 : Crabes, même fumés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur ; (iii) Produit 030693 : Crabes, même décortiqués, séchés, salés, fumés ou en saumure, y compris les crabes non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur ; (iv) Produit 030633 et (v) Produit 160510 : Crabes, préparés ou conservés, non fumés.

▪ **Zones de pêche et lieux de transformation**

Les sites de production du crabe bleu en Tunisie sont repartis sur l'ensemble du golfe de Gabes dans son extension géographique depuis Chebba jusqu'à Zarzis, avec une forte concentration dans zones de Sfax (Louza, Sfax, Kerkennah, Mahres, Zabboussa et Skhira), et de Médenine (Ajim, Borj Jilij, Houmt souk, Boughrara et Hassi Jellaba). Cela s'explique par la proximité et disponibilité des centres de conditionnement et de transformations (26 centres à Sfax dont 23 impliqués dans la filière crabe et 11 centres à Médenine dont 4 impliqués). Dans la zone de Gabes (Metouia, Ghannouch, Gabès et Zarat) aucun centre n'existe pour le moment.³

Un projet de transformation de crabe dans la région de Gabès est en cours d'installation, ce qui va contribuer à l'augmentation de la production de cette zone et à une meilleure utilisation de la ressource.

▪ **Le potentiel de production**

Concernant le crabe bleu et selon une estimation du potentiel, basée sur les captures réalisées au cours des années 2015 et 2016 et 2017 dans le golfe de Gabes (Gouvernorats Médenine, Gabes et Sfax), le rendement maximal durable (RMD) en *Portunus Segnis* est de 1500 tonnes/an (les rejets sont estimées à 500 tonnes).

Les deux tiers de cette production provenaient essentiellement de la zone de Sfax, où les grandes quantités débarquées sont réalisées grâce à des unités assez puissantes ; pratiquant une pêche illicite, non déclarée et non réglementée (*INN*) dont le nombre est estimé à 2000 unités.

L'autre tiers provenait des zones de Gabes et de Médenine, où la pêche est pratiquée à bord de plus de 1000 unités de pêche côtière.

Selon l'étude réalisée par l'INSTM⁴, dans le cadre du PNPPVC, le stock de crabe est estimé à 23.000 tonnes par an. Cette donnée tant attendue par les industriels et les investisseurs laisse présager de belles perspectives pour cette activité.

Cet effort portant sur l'approfondissement de la connaissance de la biologie, la croissance, le stock et sa localisation, devrait être poursuivi et consolidé. Il permettra d'éclairer la politique des pouvoirs publics (envisager d'éventuelles campagnes et autres réglementations de pêche) et les décisions des investisseurs et industriels.

2.1.3. Dispositif de Capture

La pêche dans le golfe de Gabès s'appuie sur une flottille de 2430 unités motorisées, 3959 unités non motorisées et une population maritimes de 23985 marins pêcheurs ; dont une grande part se trouve dans la zone de Sfax).

La pêche du crabe bleu dans le golfe de Gabes se caractérise par :

- L'importance relative des moyens de production potentiellement mobilisables, pour la pêche du crabe bleu qui est essentiellement une pêche côtière,
- La variété et la diversité des techniques, des équipements et des engins de pêche du crabe bleu (filets, nasses, ...),

³ Les zones, classées par ordre d'importance, sont celles de : (i) la zone de Sfax (Louza, Sfax, Kerkennah, Mahres, Zabboussa et Skhira), (ii) la zone de Médenine (Ajim, Borj Jilij, Houmt souk, Boughrara et Hassi Jellaba), et (iii) la zone de Gabes (Metouia, Ghannouch, Gabès et Zarat). Ceci pourra être lié à la proximité et disponibilité des centres de conditionnement et de transformations à savoir : 26 centres à Sfax dont 23 impliqués dans la filière crabe, 11 centres à Médenine dont 4 impliqués dans la filière crabe et aucun centre à Gabès.

⁴ Dont les résultats préliminaires ont été présentés en janvier 2019

- La forte croissance des captures, estimées à 1500 en 2017 et à 5000 tonnes en 2018. Les résultats de l'estimation des stocks effectuée récemment par l'INSTM confirment l'abondance de la ressource.
- La maîtrise des pêches spécifiques aux crabes par des nasses, qui donnent de meilleurs résultats que les filets en termes de qualité.
- Les encouragements accordés aux petits pêcheurs côtiers (Subventions de 50% pour l'achat des nasses et 1 DT/kg pour la vente du produit)
- Une rentabilité raisonnable de la plupart des équipements de crabes (en attendant les résultats de l'étude de l'INSTM)⁵
- L'acceptation de l'espèce par les pêcheurs, qui la considèrent enfin une opportunité d'activité sur 8 mois de l'année, alors qu'elle était considérée au départ comme espèce invasive et à effets néfastes.
- Des stocks encourageants, selon l'estimation de l'INSTM, ce qui devrait favoriser le développement de l'activité.

Les principales insuffisances relevées lors des entretiens effectués découlent de la jeunesse relative de l'activité et portent notamment sur :

- la forte périssabilité de l'espèce, qui peut affecter sa valeur commerciale en l'absence de pratiques adéquates ;
- l'insuffisance de la connaissance de la biologie et de la croissance de la ressource ;
- l'inadaptation des techniques de sa capture ;
- le manque d'incitation des pêcheurs à travailler sur la qualité ;
- la difficulté à répondre *aux attentes quantitatives et qualitatives* des unités de transformation⁶.

Des améliorations peuvent être apportées notamment par : (ii) la maîtrise progressive des techniques de pêche et la spécialisation de certains pêcheurs, (ii) des efforts portant sur la gestion de sa qualité depuis la manutention du produit sur les engins de pêche jusqu'aux usines de transformation ; (iii) la préservation de la qualité du produit ; (iv) l'amélioration des conditions de collecte et de transport ; (v) l'organisation des relations avec les intervenants en aval (les collecteurs et les industriels), (vi) l'innovation et modernisation des techniques et moyens de pêche, et (vii) l'élaboration de stratégie de l'Etat pour la gestion et l'aménagement de la pêcherie de crabe.

2.1.4. Dispositif de collecte et de transport

La collecte est une activité de grande importance dans la filière crabe, dans la mesure où elle influence la disponibilité, la qualité et le coût de la matière première pour l'industrie. Elle a pour corolaire l'activité Transport sensée garantir l'acheminement adéquat du crabe aux unités de transformation.

Ces activités se caractérisent actuellement par :

- L'intervention de deux principaux acteurs, à savoir : les mareyeurs et les centres de collecte du GIPP. Certains industriels assurent la collecte totalement ou partiellement par leurs propres moyens.
- La prédominance de l'intervention des mareyeurs en tant qu'intermédiaires entre les pêcheurs agissant isolément et les industriels. Cet acteur rend service aux industriels en leur fournissant les

⁵ L'INSTM est chargé par le PNPPVC de mener une étude socio-économique de l'activité de pêche de crabe, dont les résultats seront publiés au cours de l'année 2019.

⁶ Attentes en matière de : (i) Origine du produit en termes de type de captures ; (ii) Qualité du produit en termes de fraîcheur : (le crabe vivant est de loin le plus estimé) ; (iii) Les proportions relatives des crabes males et des femelles : demande du client ; (iv) Origine géographique du produit : bioaccumulation probable de métaux traces ; (v) Taille ou calibre des crabes capturés varient entre 40 et 300g de poids moyen.

quantités demandées aux délais convenus, mais aussi aux pêcheurs dispersés, en les aidant à écouler leurs produits et parfois même en finançant leurs activités.

- Une intervention ciblée des trois centres de collecte du GIPP, implantés dans les zones de Ajim et Ghannouch. Cette intervention, visant les petits pêcheurs côtiers et passant par l’octroi d’une subvention de stockage et de transport, n’a finalement couvert qu’une faible part des captures et serait abandonnée dans sa forme actuelle.
- La préférence de certains industriels pour une implication plus ou moins directe dans la collecte en vue de s’assurer de l’obtention des quantités requises, et surtout aux critères de qualité et de fraîcheur souhaité. L’expérience de TU-CRAB est édifiante à ce propos, dans la mesure où l’industriel en question a réussi à organiser un système de collecte « minuté » permettant d’accéder à des crabes vivants à la cuisson.
- La réalisation du transport directement par le mareyeur, par des opérateurs privés ou par les moyens propres des unités de transformation. Les livraisons passant par les centres de collecte du GIPP bénéficient d’une subvention de 400 millimes par km.

Plusieurs insuffisances et problématiques ont été relevées lors des entretiens. Elles concernent notamment :

- le coût élevé de l’intermédiation des mareyeurs; auxquels il est souvent reproché de dégager une marge relativement élevée par rapport à l’effort fourni et aux risques encourus et de ne pas apporter une réelle valeur ajoutée au produit en dehors de la facilitation des transactions ;
- les difficultés à écouler les produits, rencontrées par les pêcheurs dans certaines zones, par manque de capacité de collecte et de transformation ; c’est le cas notamment de la zone de Gabès ;
- l’incapacité des centres de collecte à synchroniser les opérations et à fournir aux industriels des produits de bonne qualité et en quantités suffisantes;
- l’insuffisance du conditionnement assuré par les moyens de transport,
- l’éloignement des lieux de production par rapport aux centres de manutention ;
- l’impact du temps de transport sur la qualité du crabe,
- l’évitement par certains transformateurs privés de l’utilisation convenable de la réfrigération dans un souci d’économie,

Des améliorations peuvent être apportées notamment par : (i) des efforts portant sur la gestion de sa qualité depuis la manutention du produit sur les engins à la livraison aux unités de transformation ; (ii) l’encouragement de l’installation de nouvelles unités de transformation près des lieux de production (à Gabès notamment) ; (iii) l’encouragement des moyens de transformation réfrigérés ; (iv) l’engagement d’une réflexion sur les possibilités de l’organisation de la cuisson à proximité des lieux de pêche pour limiter les contraintes de stockage ; et (v) l’encouragement de l’établissement de relations contractuelles entre les pêcheurs et les industriels pour limiter les contraintes dans ce maillon.

2.1.5. Dispositif de transformation

Les unités de transformation, principal débouché des crabes capturés, préparent le produit, le transforment sous différentes formes et l’exportent à l’étranger. Elles étaient en 2018 de l’ordre de 25 unités exportatrices, dont une dizaine exportent régulièrement et de grandes quantités.

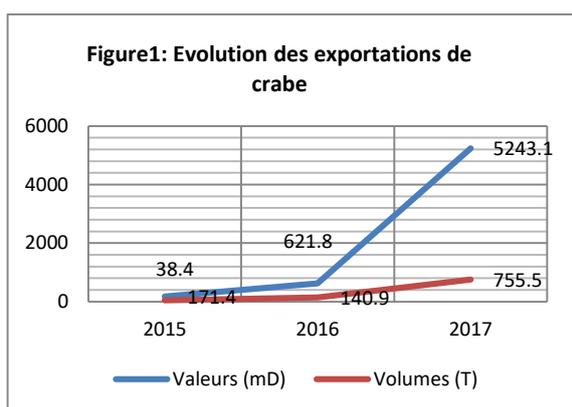
Le dispositif de transformation de crabe en Tunisie se caractérise par :

- L’existence d’un potentiel de congélation non négligeable, formé de 117 unités spécialisées dans la congélation des produits de la mer, disposant d’un agrément d’exportation sur l’UE, et d’une grande

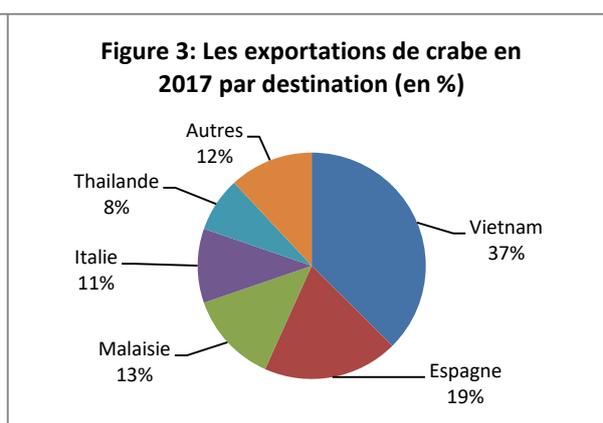
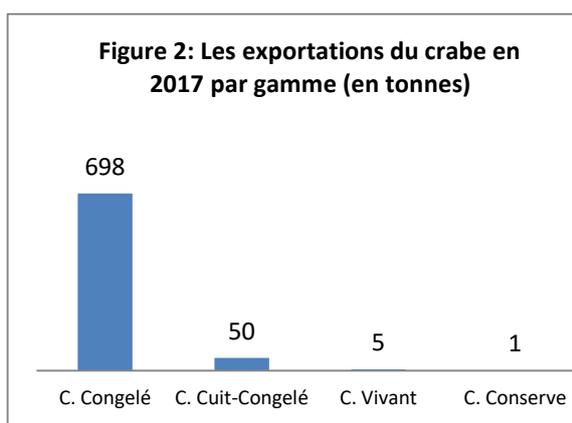
expérience acquise en matière de production, de conformité aux normes internationales et de traitement avec les clients étrangers.

- *L'orientation de certaines unités à l'exploitation du crabe*, comme une précieuse opportunité pour rentabiliser leurs investissements et assurer la continuité de fonctionnement, compte tenu de l'écroulement de la filière crevettes, de la faible production de langoustes, de l'irrégularité et de la qualité insatisfaisante des poissons provenant de la pêche traditionnelle (manque de la chaîne du froid).
- *Une expansion remarquable observée en 2018*, avec l'augmentation du nombre d'exportateurs de crabe à 25 unités.
- *Une évolution exponentielle des exportations à la fois en volumes et en valeurs*;
- *L'émergence de quelques unités entièrement spécialisées dans le crabe*. C'est le cas notamment de la création d'une unité spécialisée dans l'exportation du crabe cuit-congelé,
- *Une diversification croissante des produits exportés* (crabe congelé, cuit congelé, crabes coupés, chair de crabe et conserve de crabe) et l'émergence de nombreux projets de développement et de valorisation de la filière sous plusieurs forme (conserve, farine, pattes, plats cuisinés etc...)

Cette tendance prouve en soi que l'activité est en gros rentable, compte tenu des prix d'achat actuels de la matière première, des prix de vente du produit fini, et de la quantité, la qualité et la disponibilité des approvisionnements en matière première⁷.



	2015	2016	2017	2018
Nombre de pays	3	7	17	20
Export en mT	38	141	770	3200



⁷ D'autres facteurs influencent la rentabilité, comme par exemple le calendrier de production ou de vente des produits transformés ; les décisions au niveau de la gestion de la capacité de l'usine de transformation et les degrés de valorisation du crabe.

Les unités de transformation se heurtent à **de nombreuses contraintes** dont les principales sont :

- l'irrégularité de l'approvisionnement en matière première,
- les difficultés à obtenir des crabes de bonne qualité (la pollution de certaines côtes, les techniques de pêche utilisées, les conditions de débarquement, de conservation et de livraison à l'unité de congélation, et le faible engagement des pêcheurs, etc),
- les distorsions créées par le système de subventions dans l'approvisionnement des unités de transformation,
- les difficultés à convenir avec les fournisseurs de prix selon un barème de qualité commun,
- le coût relativement élevé de l'emballage, et (vi) les difficultés de gestion des déchets, etc. Cela, en plus de la concurrence et des exigences croissantes des clients étrangers.

Pour atténuer ces contraintes, certaines unités ont développé des pratiques novatrices, consistant notamment, à : (i) sécuriser davantage l'approvisionnement par l'établissement de relations stables avec les pêcheurs ou les mareyeurs, (ii) réduire au maximum les distances et délais entre la capture et l'acceptation à l'usine, et/ou (iii) développer et valoriser le crabe en plusieurs formes (chair de crabe, conserve, farine, pattes, plats cuisinés etc...).

Des projets en cours portent sur l'installation d'unités de conservation du crabe, de congélation à Gabès, l'extraction de la chair de crabe et l'utilisation des méthodes de congélation pertinentes (Air liquide..).

Des améliorations peuvent être apportées notamment par : (i) l'amélioration de la qualité de l'approvisionnement par l'établissement de guides de bonnes pratiques et des barèmes de qualité acceptés par tous les intervenants ; (ii) l'amélioration des processus et la certification des unités de transformation, (iii) la valorisation accrue du produit et la modernisation des moyens de production ; et (iv) l'établissement de contrats de production avec les fournisseurs ; (v) l'établissement de collaborations avec les structures de recherche et (vi) le renforcement de la collaboration entre les unités de transformation et intra-filière.

2.1.6. Dispositif de Commercialisation

La commercialisation du crabe tunisien se fait sur trois segments, à savoir le marché d'exportation, le marché local de consommation et le marché des autres industries.

▪ Le marché d'exportation

L'activité d'exportation, qui accapare l'essentiel du crabe bleu produit et transformé en Tunisie, se caractérise par :

- L'expansion des quantités exportées, atteignant 2660 tonnes en 2018,
- La concentration des exportations sur 6 marchés principaux en 2018, à savoir la Thaïlande, la Malaisie, l'Italie, le Vietnam, la Corée du Sud et l'Espagne. Ces destinations représentaient ensemble 92% des exportations, avec une tendance à la diversification des marchés depuis 2015.
- L'augmentation des valeurs unitaires des exportations en dinars. Cette tendance a été rompue en 2018, malgré la valorisation croissante du produit, à travers l'exportation de la chair de crabe notamment et la dépréciation du dinar. Cela peut s'expliquer par le choix de certains exportateurs cherchant à pénétrer les marchés cibles, de baisser le prix en devise et faire bénéficier ainsi les clients d'une partie de la dépréciation du dinars.

- L'exportation en général à partir des moyens propres de l'entreprise. Pratiquement toutes les unités exportent par leurs propres moyens sans passer par des intermédiaires locaux, en capitalisant sur leurs expériences passées.
- L'existence de quatre avantages majeurs, à savoir : (i) un produit connu et fortement demandé à l'échelle internationale, (ii) un produit disposant de caractéristiques intrinsèques appréciables, (iii) un produit compétitif grâce aux faibles coûts de la matière première et de la main d'œuvre, ainsi qu'à la dépréciation de la monnaie nationale, et (iv) des exportateurs fortement engagés et disposant en général d'une expérience de commercialisation à l'international.

Les principales contraintes à la commercialisation du crabe sont notamment : (i) le coût de l'emballage qui peut atteindre les 20% du coût de revient, (ii) le coût du transport qui désavantage le produit tunisien par rapport à certains concurrents comme le Bahreïn, (iii) les exigences des réglementaires et commerciales des pays cibles et des clients, (iv) la difficulté à mobiliser les quantités demandées.

La mission a constaté aussi la présence de grands importateurs qui achètent auprès de plusieurs fournisseurs pour garantir des volumes suffisants tout en exerçant une pression sur les prix. Cela revient à travailler parfois pour la même plateforme commerciale à l'étranger qui donne des consignes pour la destination du produit. Il a été constaté aussi que souvent, les clients étrangers exigent des emballages neutres leur permettant de présenter les produits sous leurs marques de distributeurs, en dehors de quelques unités qui tentent d'imposer leurs marques commerciales. Il est à craindre que l'absence d'une politique marketing active, ne conduise à une pression sur les prix à l'exportation, à une faible valorisation commerciale et à la non visibilité de l'origine Tunisie sur les marchés étrangers.

Des améliorations peuvent être apportées notamment par : (i) des efforts en matière de renforcement des capacités commerciales et d'information sur les prix et les marchés, (ii) des efforts de réduction des coûts d'emballage et de transport, (iii) l'intensification de la communication générique sur les qualités du produit tunisien, et (iv) une meilleure coordination entre les exportateurs tunisiens en vue d'éviter de brader les prix.

▪ Le marché intérieur

La consommation du crabe sur le marché local concerne la consommation humaine et la transformation en farine dans l'alimentation aquacole.

La demande du segment de la consommation humaine concerne actuellement les produits vivants ou congelés ; les ventes de produits élaborés (chair de crabe, morceaux et pinces...) étant inexistantes en Tunisie. La demande émane surtout des grandes villes côtières en raison notamment, de la proximité relative de ces centres de consommation, de la présence de circuits de distribution actifs et de la présence d'une demande locale «modeste» favorisée par la concentration de la population et la demande touristique.

L'écoulement s'effectue suivant un cycle court en raison de la faible durée de conservation. Il se fait principalement à travers les GMS (47%), les poissonniers et marchés (24%), les hôtels et restaurants (28%), et passe en général des par les mareyeurs en tant qu'intermédiaire.

A noter cependant que les quantités commercialisées sur le marché local sont très limitées, malgré les nombreuses campagnes de dégustation et de promotion culinaire organisées. La commercialisation sur le marché local se heurte aux faibles traditions de consommation du crabe, ainsi qu'à une image négative véhiculée par l'appellation « Daesh ».

La demande du segment farine de poisson et autres créneaux. Cette activité est développée principalement par la société SOTUPAP, filiale du Groupe Nakbi (Teboulba), qui fabrique la farine de poisson à partir du thon et de la sardine et qui dispose d'une capacité de production de 80 tonnes par jour. La farine de crabe est introduite dans sa ligne de production depuis 2017, comme substituant dans

la fabrication d'aliments aquacoles destinés aux fermes piscicoles du groupe. La quantité transformée en 2017 était de 5 tonnes. Quatre autres sociétés de fabrication de farine de poisson ont aussi intégré le crabe dans leurs lignes de production de farine, en plus des déchets de thon et de sardine.

Ces unités de transformation s'approvisionnent auprès des mareyeurs, des centres de collecte du GIPP et des unités de congélation.

2.1.7. Cadre stratégique, juridique et institutionnel

L'activité de capture du crabe en Tunisie est concernée en Tunisie par : (i) un cadre stratégique, constitué de la stratégie nationale de la pêche et le Plan National de Promotion de la Pêche, de la Valorisation et de la Commercialisation du Crabe (PNPPVCC), (ii) des textes réglementaires régissant l'activité de la pêche notamment les espaces maritimes fixe entre autres l'étendue de la mer territoriale tunisienne, les conditions d'exercice de la pêche, le régime du repos biologique dans le secteur de la pêche et son financement et la collecte des produits halieutiques, le contrôle sanitaire halieutique et la certification à l'exportation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et (iii) des textes réglementaires régissant la transformation des produits de la mer (l'agrément sanitaire vétérinaire, la protection du consommateur, les circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche, le contrôle technique à l'importation et à l'exportation etc.)

La confirmation récente des activités de pêche et d'exportation du crabe en Tunisie appelle des ajustements du cadre réglementaire notamment pour ce qui a attiré au mode d'exploitation des crabes (périodes de pêche, tailles de captures, moyens et zones spécifiques de pêche), aux mesures spécifiques au crabe congelé, à la chair de crabe et au conserve de crabe (normes, ...), et aux accords sur l'évaluation des Etablissements de congélation avec les pays partenaires, notamment la Chine et les Etats-Unis qui constituent les deux principaux marchés d'importation.

Système d'appui, de promotion et d'incitation

Le PNPPVCC comporte un ensemble de mesures, concernant la recherche, l'appui à la production, la collecte, la valorisation et la promotion commerciale générique.

- ***L'activité de recherche***, pilotée par l'INSTM, est chargée de l'amélioration de la connaissance du crabe et l'éclairage des choix stratégiques et techniques. Elle a porté jusqu'à présent sur l'évaluation du stock, la valorisation du crabe, et les aspects socio-économique de l'activité.
- ***L'appui à la production***, piloté par le GIPP en collaboration avec l'INSTM, la DGPA et la profession, a pour objectif d'encourager les pêcheurs à utiliser des moyens de pêche sélectifs, à savoir les nasses⁸.
- ***L'appui à la commercialisation du crabe, produit de la pêche artisanale et côtière***, est géré par le GIPP à travers l'octroi de trois types de subventions : Appui du prix de vente à la production à la valeur de 1 DT/kg ; Prise en charge du cout d'entreposage et de manutention à raison de 0,4DT/kg ; Prise en charge du coût de transport a raison de 0,2 DT/Kg. Cet appui et consolidé avec l'ouverture de 4 centres de collecte⁹ ayant collecté, 60 tonnes en 2016 et 760 tonnes en 2018.

Les 760 tonnes collectées en 2018 ont bénéficié d'une subvention totale de 1,4 millions de dinars.

⁸ A cet effet, 1300 engins de captures spécifiques (nasses à crabes) ont été conçus et mis à la disposition des pêcheurs à un coût total de 65 mD La distribution a eu lieu comme suit : 250 nasses hémisphériques et 250 nasses quadrangulaires à Gabès, 250 nasses hémisphériques et 250 nasses quadrangulaires à Médenine et 150 nasses hémisphériques et 150 nasses quadrangulaires à Sfax

⁹ Répartis comme suit : (i) Le centre de Ghannouch géré par la société Glace du Golfe, (ii) Le centre de Jerba Ajim, géré par le Groupement de Développement de Pêche d'Ajim, (iii) Le centre de Jerba Houmt Souk géré par la société Hassen Bou Bguira, et (iv) Le centre de collecte de Boughrara régie par un partenaire privé

- **L'appui à la valorisation** a porté pour le moment sur : (i) la réalisation d'un PFE sur la pêche, la valorisation et le transport du crabe bleu, (ii) l'invitation des exportateurs à participer à des programmes de valorisation du crabe (expérience de d'extraction de la chair de crabe, exportation du crabe frais, appui à la transformation en farine, ..).
- **La promotion générique** initiée par le GIPP, a porté sur : (i) la réalisation d'une étude concernant la commercialisation du crabe et la prospection des perspectives de cette nouvelle activité, (ii) l'organisation de manifestations pour la promotion du crabe sur le marché intérieur et à l'étranger, (iii) l'élaboration de dépliants pour la sensibilisation du consommateur à la valeur nutritionnelle du crabe et aux méthodes de sa préparation, (iv) l'organisation de rencontres pour la dégustation du crabe (Oct, Nov, Déc 2015), et (v) l'organisation d'une réunion de travail avec un expert japonais et des exportateurs pour étudier les opportunités d'exportation sur le marché japonais (Nov 2015).

Le GIPP a proposé récemment un ajustement du plan d'action à travers 8 points : (i) l'arrêt de commercialisation au profit des sociétés exportatrices et l'orientation du produit vers les usines de production de farine ; (ii) l'adoption d'un prix minimum de 1,6DT/Kg pour l'ensemble des captures (1DT à la charge du plan et 0,6DT prise auprès des usines de farine) ; (iii) la révision des avantages accordés aux centres de collecte ; (iv) la poursuite de l'octroi des nasses à crabes, (v) l'activation des rôles des Groupements de Développement dans le cadre du plan d'action, (vi) l'instauration des mécanismes d'attraction des commerçants de gros, (vii) l'encouragement pour l'implantation des usines de fabrications des farines et (viii) l'adoption de privilèges pour l'investissement dans la transformation du crabe

Le PNPPVCC devra faire objet d'une évaluation exhaustive afin de déterminer les réalisations et les manquements. Il importe de mieux cibler les interventions du GIPP pour qu'il puisse jouer le rôle de facilitateur et servir d'encreinte aux discussions entre les différents intervenants dans la filière.

2.1.8. Cadre organisationnel

Les relations entre les principaux acteurs de la filière crabe en Tunisie, oscillent entre conflits et coopération. Elles se caractérisent par :

- *Des rapports régis principalement par le marché avec une certaine asymétrie de la prise des risques de la non-qualité aux dépens des pêcheurs.* **Les mareyeurs** facilitent la commercialisation des produits des pêcheurs et financent parfois leurs investissements et apportent une grande aide aux unités de transformation, mais ils se désengagent des risques liés aux rejets par les unités de congélation. Il leur est reproché de tirer une marge élevée par rapport au travail fourni, aux risques encourus et à la valeur du produit. **Les pêcheurs côtiers** subissent les pressions des mareyeurs et des unités de transformation en assumant les risques de la non-qualité. **Les unités de transformation** jouent le rôle de locomotive pour l'ensemble de la filière en Tunisie, de par leur position d'ultime acheteur significatif. Elles occupent une position favorable leur permettant de fixer le prix et refuser des quantités considérables, classées Rejet. Cet acteur reconnaît le dilemme Prix-qualité d'approvisionnement, mais ne semble pas s'engager de manière franche dans une stratégie gagnant-gagnant avec les pêcheurs; à l'exception de quelques expériences qui méritent d'être étudiées.
- *Une faible organisation des pêcheurs expliquant en partie la faiblesse de leur position.* Les pêcheurs sont représentés ou membres de structures à caractère horizontal (les structures régionales de l'UTAP, les Sociétés Mutuelles des Services Agricoles (SMSA), les Groupements de la Pêche Artisanale (GPA), et/ou les Groupements de Développement Agricole et de la Pêche (GDAP). Aucune structure ne représente de manière spécifique les pêcheurs de crabe.
- *L'émergence de quelques expériences de coopération, privilégiant l'établissement de contrats de production en vue de garantir à la fois la régularité de l'approvisionnement, l'obtention d'un produit de bonne qualité et l'application de prix (rémunérations) assurant un engagement total des pêcheurs.*

- L'orientation du ministère de l'agriculture vers le soutien des pratiques de contractualisation. L'approche consiste à laisser les initiatives émaner des partenaires concernés et à observer l'émergence de nouvelles pratiques novatrices avant de promulguer des textes appropriés.

La réorganisation du système est nécessaire pour garantir un approvisionnement régulier, de qualité et responsable, tout en préservant l'intérêt des différentes parties prenantes. Elle devrait passer notamment par : (i) l'organisation des pêcheurs en groupes (SMSA spécialisées dans la gestion du crabe, GDA ou autres) pour coordonner leurs positions et mobiliser les volumes demandés par l'industrie dans les conditions optimales de conservation et de qualité ; (ii) l'association des mareyeurs pour multiplier les contrats de production entre pêcheurs et les unités de transformation, sur la base de règles transparentes et équitables ; (iii) l'orientation des unités de transformation vers l'établissement de contrats de production avec les pêcheurs ou leurs représentants pour fidéliser les fournisseurs, garantir la qualité et réduire les déchets ; une démarche entamée déjà par certaines unités ; et (iv) l'incitation des exportateurs à s'organiser en association ou cluster pour coordonner leurs positions vis-à-vis des clients étrangers.

2.2. Le marché international

2.2.1. Production et les échanges mondiaux

La production mondiale de crabe, toutes espèces confondues¹⁰, était estimée en 2016 à 2,2 millions de tonnes, formées principalement du crabe Gazami, du crabe des neiges et du crabe bleu qui y représentent ensemble 44%. Les principaux pays producteurs sont la Chine, les USA, l'Indonésie, le Canada, la Corée du Sud, la Russie qui assuraient ensemble près de 80% de la production mondiale.

La production de crabe bleu est estimée à environ 364 mT en 2016, composés de 266 mT de crabe bleu nageur (Portunus pélagicus), provenant principalement de d'Indonésie, de Chine, de Philippines, et Thaïlande, (...), et de 98 mT de crabe bleu (Callinectes sapidus) provenant principalement des USA, du Mexique, et du Venezuela, (...).

Figure 4: Evolution de la production de crabe par pays (en 1000 T)

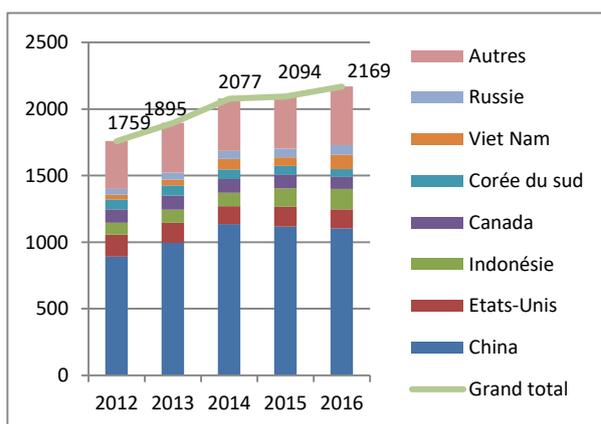
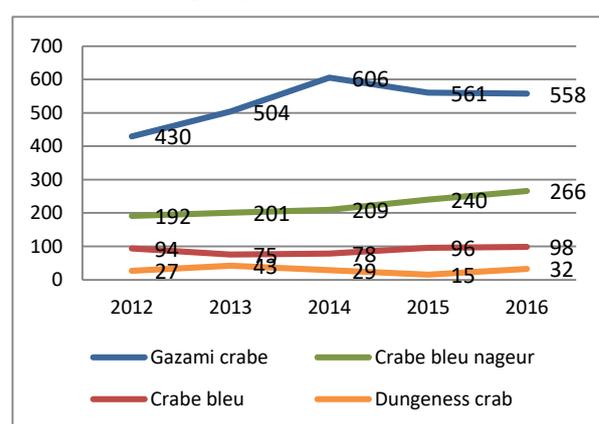


Figure 5: Evolution de la production des crabes du groupe A (en 1000 T)



¹⁰ Source FAO

Figure 6 : Répartition de la production du Crabe bleu nageur par pays (2015-2016)

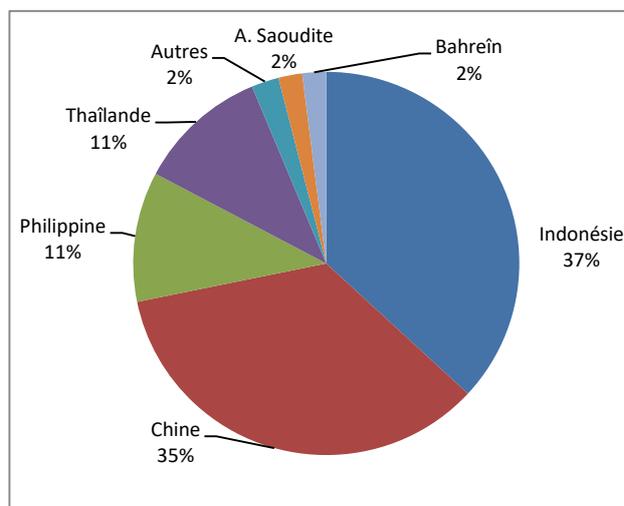
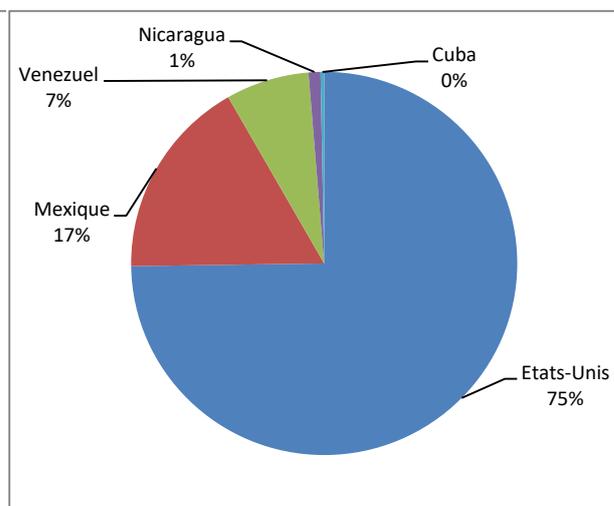


Figure 7 : Répartition de la production du Crabe bleu par pays (2015-2016)



*La brève description de la production mondiale permet de retenir notamment : (i) la tendance à la stagnation de la production mondiale de crabe ; (ii) la régression la production de Crabe Gazami, la 1^{ère} espèce produite, dans le premier pays producteur, à savoir la Chine ; (iii) l'augmentation de la production du crabe bleu nageur qui se présente comme un proche substitut au Crabe Gazami et (iv) la prédominance des Etats-Unis dans la production du crabe bleu (*Callinectes Sapidus*) et de l'Indonésie et de la Chine dans la production du crabe nageur (*Portunus Pélagicus*).*

S'agissant des échanges mondiaux de crabe, toutes catégories confondues, ils se caractérisaient sur la période 2015-17, par :

- Une quantité moyenne de **350 mille tonnes**, et une valeur de 3,9 milliards de \$us.
- Une augmentation des volumes et des valeurs de 8% en moyenne par an.
- La prédominance des crabes congelés (71%).
- La prédominance de l'Amérique et de l'Asie qui accaparent 92% des échanges mondiaux.
- L'augmentation continue de la part **des crabes** (030614; 030693; 030624; 030633) dans les importations de crustacés sur la longue période en passant de 9,2% en 2006 à 13,5% en 2017.
- La tendance à la hausse des valeurs unitaires (VU) des crabes importés et la forte corrélation de ces valeurs unitaires avec les quantités importées.

S'agissant spécifiquement du crabe congelé (030614), il y a lieu de noter :

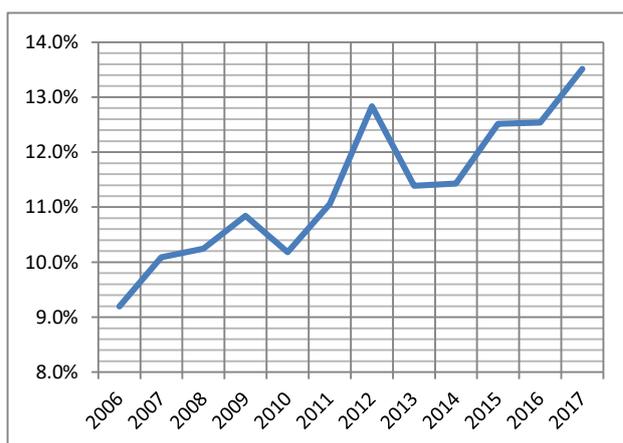
- L'importance relative de ce groupe, avec **240 mille tonnes** en moyenne par an, soit une part de 68% des importations mondiales de crabe en moyenne sur la période 2013-2017,
- La nette tendance à l'augmentation des valeurs et des valeurs unitaires
- La concentration des importations dans sept pays, à savoir : les Etats-Unis (44%), le Japon (18%), la Chine (10%), la Corée du Sud (5%), le Viêt-Nam (4%), Hong Kong (3,5%) et l'Indonésie (1,8%). Ces sept pays réalisaient ensemble 86% des importations mondiales.
- La présence des Etats-Unis, de la Chine et de Hong Kong à la fois du côté des principaux pays exportateurs et des principaux pays importateurs.
-

S'agissant spécifiquement du crabe non congelé (030624)¹¹, il y a lieu de noter :

- Un niveau d'importation de **110 mille tonnes**, soit une part de 32% des importations mondiales de crabe en moyenne sur la période 2013-2017.
- La progression moyenne des valeurs de 8% en moyenne par an sur la période 2013-2017.
- **La concentration des importations en produits de ce groupe sur sept pays, à savoir** : la Chine (41%), la Corée du Sud (26%), le Canada (6%), Singapour (4,5%), Hong Kong (4,3%) et la France (2,7%), qui réalisaient ensemble environ 85% des importations mondiales.

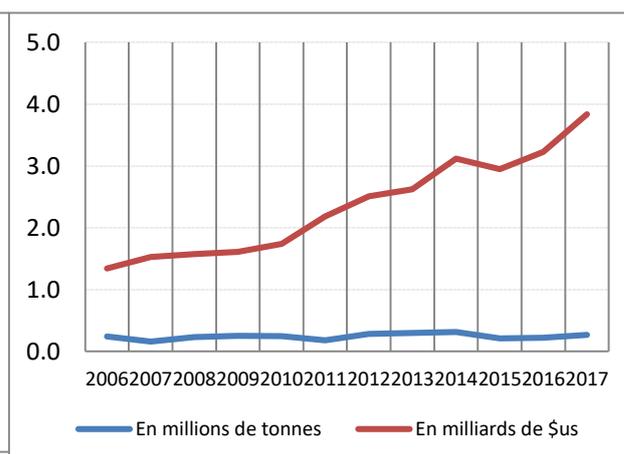
Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir une information précise concernant le crabe bleu et le crabe bleu nageur à partir de la base trademap, mais en se référant aux principaux pays exportateurs de ces produits, que sont les Etats-Unis, la Chine et l'Indonésie, on peut estimer les exportations de ces derniers à environ 80 mille tonnes.

Figure 8: Parts des crabes dans les exportations de crustacés (en %)



Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

Figure 9: Evolution des exportations mondiales de crabe



Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

¹¹ 030624 : Crabes, même fumés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur

Figure 10: Répartition de la valeur des exportations par pays en 2017 : 030624

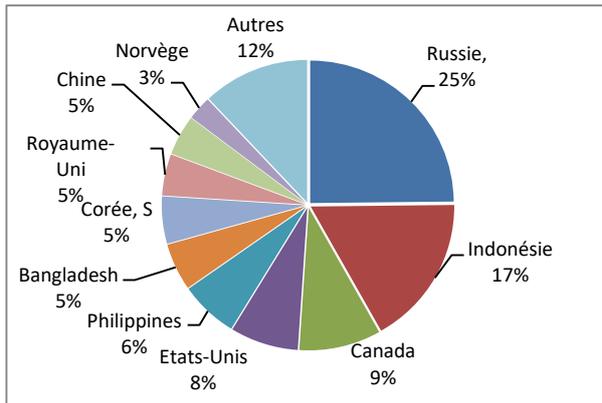
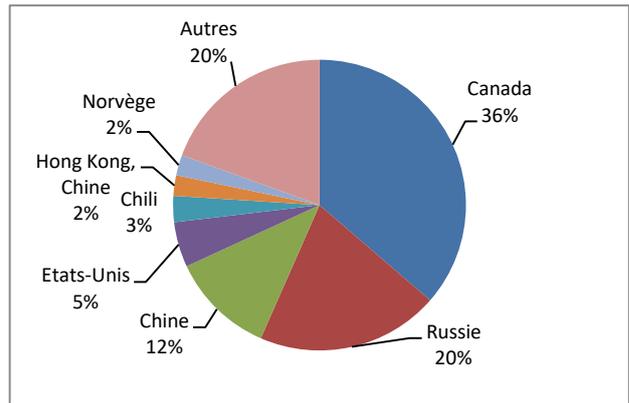
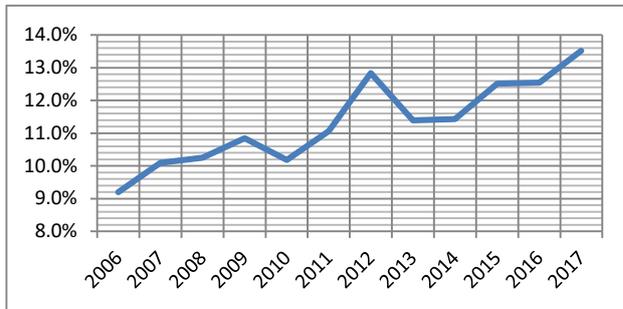


Figure 11: Répartition de la valeur des exportations par pays en 2017 : 030614



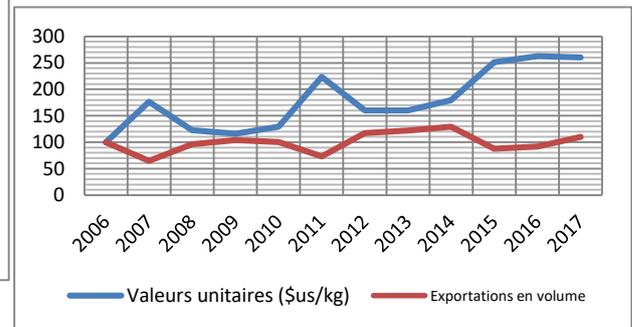
Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

Figure 12: Parts des crabes dans les importations de crustacés (en %)



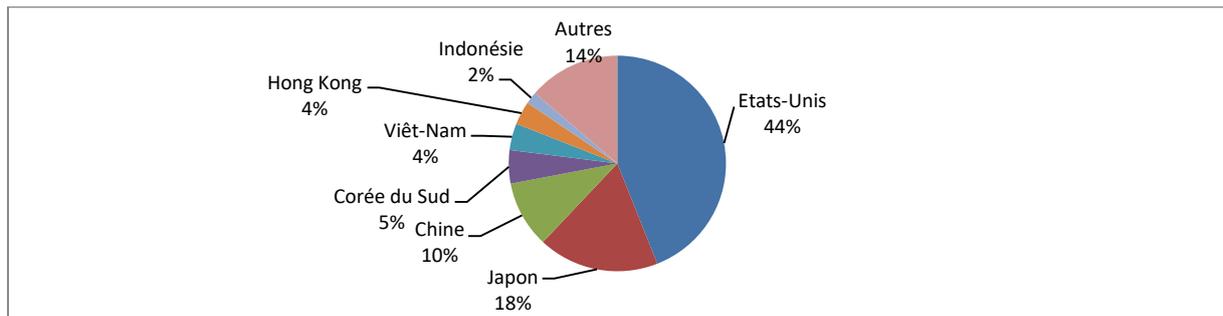
Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

Figure 13: Evolution indiciaire des importations de crabe en volume et des valeurs unitaires (base 100 en 2006)

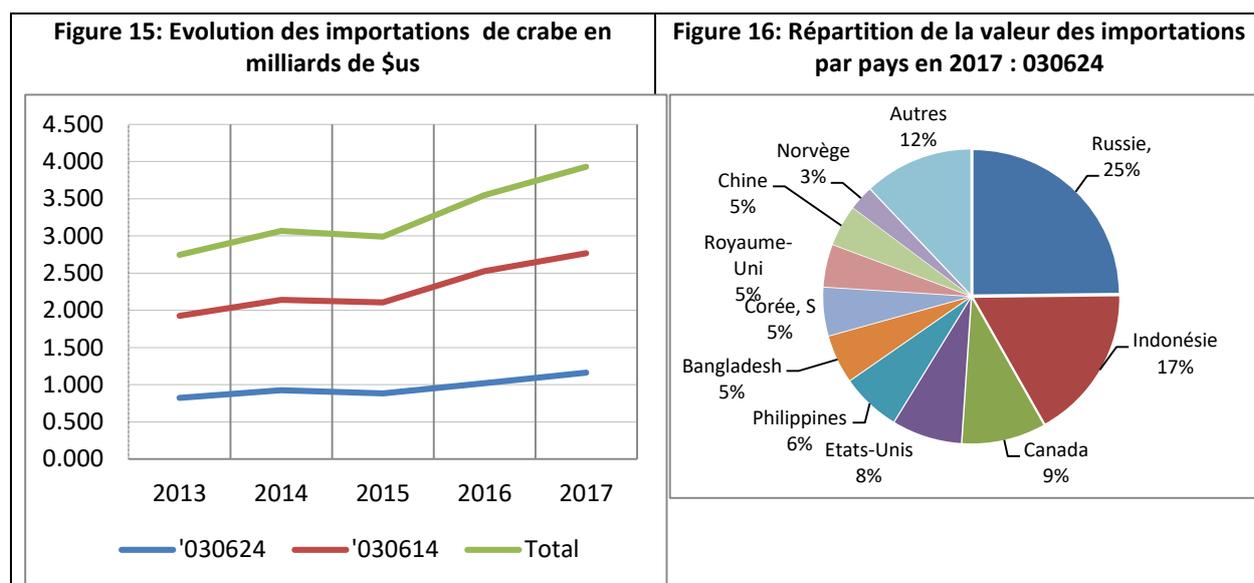


Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

Figure 14: Répartition de la valeur des importations par pays en 2017 : 030614



Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018



Source : Trademap – Actualisation du 12/07/2018

Les importations des principaux pays importateurs de crabe

Tableau 2: Les importations des principaux pays importateurs

Importateurs	.030614		.030624		TOTAL	
	Valeuren 2017 (millions USD)	Quantité en 2017 (mT)	Valeuren 2017 (millions USD)	Quantité en 2017 (mT)	Valeuren 2017 (millions USD)	Quantité en 2017 (mT)
Monde	2769	239	1163	107	3932	347
Etats-Unis d'Amérique	1207	74	19	1	1225	75
Chine	277	28	478	46	755	74
Japon	503	29	30	2	533	31
Corée du Sud	132	29	300	16	432	45
Hong Kong, Chine	97	10	49	0	146	10
Viet Nam	113	13	2	0	116	13
Canada	50	3	66	10	115	12
Taipei Chinois	43	8	29	3	72	11
France	39	4	32	6	71	9
Thaïlande	37	9	26	7	63	16
Espagne	39	6	23	5	62	11
Indonésie	52	7	1	0	53	8
Singapour	0	0	52	4	52	4
Danemark	22	2	1	0	22	2
Portugal	9	1	11	2	20	4
Italie	10	2	10	1	20	3
Pays-Bas	17	1	1	0	18	2
Malaisie	11	2	7	1	17	3
Royaume-Uni	13	1	3	1	16	2
Australie	15	1	0	0	15	1

Source : Calculs à partir de la base de données Trademap – Actualisation du 12/07/2018

2.2.2. Opportunités commerciales sur trois marchés cibles.

▪ Marché américain d'importation de crabe

- Les Etats-Unis constituent un grand marché, pour le poisson et les fruits de mer, en étant à la fois, le premier producteur, le premier importateur mondial et le deuxième exportateur mondial.
- La demande est croissante, avec une évolution du comportement des américains, de plus en plus soucieux de leur santé mais aussi et des impacts de leur consommation sur l'environnement.
- Cependant, sur la longue période, sa production tend à baisser et ne couvre pas plus que 10% de la demande interne actuellement.
- S'agissant de la production de crabe aux Etats-Unis, elle est estimée à 144 mille tonnes, dont 71 tonnes de crabe bleu. La production de chair de crabe est développée, mais elle tend à régresser en raison de la rareté de la main d'œuvre.
- Les importations de crabe ont fortement augmenté ces dernières années pour atteindre plus de 140 tonnes en 2016. Les deux tiers de ces importations étaient constitués des crabes de neige et du **crabe bleu nageur**.

Les opportunités et les contraintes d'accès à ce marché sont résumées dans ce qui suit :

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation en hausse pour les produits aquatiques en général • Saturation de la production du crabe (Baisse des captures pour certaines espèces,..). • Croissance continue des importations pour répondre aux besoins du marché. • Difficultés rencontrées par l'activité d'extraction de la chair de crabe, par manque de disponibilité de la MO bon marché • Prix du crabe relativement rémunérateurs • Structure dédiée à la préservation des ressources pour la production du crabe : le NFI Council Crabe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de grandes quantités à l'export pour accéder efficacement au marché américain. • Des concurrents bien établis • Préférence des consommateurs pour les produits nationaux, notamment frais, • Besoin d'une intermédiation pour accéder au marché (importateurs ou Agents), • Assez fortes exigences réglementaires et responsabilisation de l'importateur.

▪ Marché chinois d'importation de crabe

- La Chine est le premier producteur mondial de crabe, avec 1,1 millions de tonnes en 2016. La Chine est aussi le 1er importateur mondial de crabe.
- Elle avait importé 75 mille tonnes de crabe en 2017, dont 46 mille tonnes en crabe non congelé. Elle avait exporté environ 41 mille tonnes de crabe dont 31 mille tonnes en congelés. Les quantités exportées en conserve de crabe sont aussi considérables 33 mille tonnes.
- Une forte demande en crabe (2^{ème} importateur mondial après les Etats-Unis, avec 74 mille tonnes en 2017. La gamme des valeurs unitaires est assez large, ce qui traduit une grande diversité des espèces importées.
- Il s'agit d'un grand marché, à demande d'importation croissante et à pouvoir d'achat croissant.

- De vastes opportunités offertes par ce marché en forte croissance
- Une demande en forte croissance : Pour le groupe 030614 : 10% pour les importations en valeur et 8% pour les importations en volume, en moyenne par an sur la période 2013-2017. Pour le groupe 030614, les taux de croissance sont 15% et 4% respectivement
- Des préférences marquées pour les crabes de gamme moyenne comme le témoigne les valeurs unitaires à l'importation, en plus du niveau de consommation par habitant.
- Une faible concentration des fournisseurs, ce qui donne plus de facilités pour entrer sur le marché. Cependant, la distance les barrières tarifaires et non tarifaires, constituent des inconvénients à surmonter.

Les opportunités et les contraintes d'accès à ce marché sont résumées dans ce qui suit :

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de consommation en hausse pour les produits aquatiques. • Tendance à la baisse des ressources pour la production du crabe Gazami, un proche substitut du crabe bleu. • Croissance continue des importations pour répondre aux besoins du marché. • Croissance de la demande en produits emballés aussi bien en GMS qu'en RHD. • Développement des GMS et des chaînes de restauration : centralisation des achats et logistique performante. • Intérêt croissant des chaînes de restauration pour les produits élaborés (surgelés en particulier). 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins de grandes quantités à l'export pour accéder efficacement au marché chinois. • Il va falloir faire face à des fournisseurs bien établis sur ce marché. • Réglementation de plus en plus exigeante (Analyses..) • Responsabilisation croissante des importateurs • Faiblesse des chaînes de froid

▪ **Marché sud-coréen d'importation de crabe**

- La Corée du Sud est un grand pays importateur de Crabe (4^{ème} importateur de C congelé et 2^{ème} importateur mondial de C non congelé).
- Ses importations, estimées à 45 mille tonnes en 2017, ont fortement augmenté entre 2013-2017, entre autres pour compenser la baisse de la production locale du crabe Gazami et pour satisfaire la demande du secteur d'exportation de conserve de crabe.
- Il s'agit d'un grand marché, à demande d'importation croissante et à fort pouvoir d'achat, et d'un important exportateur de crabe en conserve.
- Parmi ses fournisseurs figure le Bahreïn (9 mille tonnes de crabe bleu en 2017 et 3^{ème} fournisseur pour le crabe congelé).
- Ce pays constitue une destination potentielle pertinente pour le congelé entier / en morceau et/ou la matière pour l'industrie.

Les opportunités et les contraintes d'accès à ce marché sont résumées dans ce qui suit :

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources pour la production du crabe tendant vers la baisse • Production en baisse, notamment pour le crabe Gasami, proche du crabe bleu, d'où une perspective d'élargissement du marché à l'importation. • Très forte croissance des importations pour répondre aux besoins du marché. • Forte demande du secteur des services alimentaires • Opportunité de livraison de la chair de crabe à l'industrie de conserve dont la position sur le marché international est bien établie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence du Bahreïn, déjà bien établi sur le marché coréen. • Absence pour le moment d'une offre tunisienne de chair de crabe. • Réglementation Exigeante • Concurrence de commerce informel

▪ **Marché espagnol d'importation de crabe**

- La production du crabe est estimée à 2 700 tonnes de crabe par la FAO (2016)
- L'exportation est de l'ordre de 600 tonnes et l'importation est de 11 000 tonnes (2017)
- Le potentiel de production et d'exportation pourrait augmenter dans les années à venir avec l'autorisation donnée récemment pour la pêche du crabe bleu.
- L'expérience de ce pays est intéressante à suivre, notamment pour ce qui concerne le respect des normes de qualité, la valorisation et la commercialisation à l'étranger.

Les principales opportunités et contraintes à l'accès du crabe tunisien au marché espagnol sont présentées dans ce qui suit :

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Offre espagnole limitée pour le moment • Entrée progressive du crabe bleu espagnol, favorable à la familiarisation des consommateurs avec cette espèce. • Croissance continue des importations pour répondre aux besoins du marché. • Croissance de la demande des produits aquatiques, en particulier pour le segment des produits congelés; des produits emballés aussi bien en GMS qu'en RHD. • Développement des GMS et des chaînes de restauration : centralisation des achats et logistique performante. • Intérêt croissant des chaînes de restauration pour les produits élaborés (surgelés en particulier), ce qui crée de la place au crabe en général. • Exportation vers l'Espagne à taux de droit de douane nul. 	<ul style="list-style-type: none"> • Large préférence des consommateurs pour les produits nationaux, frais, • Concurrence des autres espèces (West african geryon (de Namibie), le Cancer pagurus et le Crab vert, et du crabe bleu fourni par la Chine à un prix compétitif. • Perspective de concurrence du crabe bleu local, qui a fait l'objet d'un plan pour la promotion de sa commercialisation. • Encore des réticences des consommateurs à l'égard du crabe bleu, perçu encore comme espèce invasive.

2.2.3. Profil de pays exportateurs concurrents.

▪ Le cas de l'offre d'exportation thaïlandaise

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Expérience passée • Potentiel de production de crabe à carapace molle • Potentiel de développement de la production du crabe de boue issu de l'élevage • Capacité de fournir le crabe sous diverses formes (gamme large) • Baisse des droits de douane sur les approvisionnements (0%) • Avantage concurrentiel dans la conserverie • Longue tradition en matière de sécurité alimentaire, ce qui confère à la Thaïlande un avantage comparatif par rapport à de nombreux autres pays exportateurs de fruits de mer à revenu faible ou intermédiaire. • Respect des strictes normes HACPP requises pour le commerce international. • Performance des chaînes logistiques • Avantages compétitifs des produits thaïlandais sur le marché chinois, grâce à la proximité, et l'accord ALE, • Bonne visibilité des produits thaïlandais grâce à la présence d'autres produits sur les marchés internationaux. • Liens commerciaux solides et de flux d'investissements en provenance de marchés développés, principalement l'Europe et les États-Unis. • Forte crédibilité grâce aux partenariats commerciaux établis (ou pouvant être établis) entre les IDE et les autorités thaïlandaises dans une perspective à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Production du crabe bleu nageur en baisse sur la moyenne période, menacée par des pratiques inadaptées. • Diminution de la matière locale • Mauvaise réputation liée au non respects des bonnes pratiques environnementales et sociales • Graves déficits de main d'œuvre • Approvisionnement partiel à l'étranger pour pouvoir exporter. • Dépendance de la main d'œuvre étrangère

▪ Le cas de l'offre d'exportation espagnole

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une grande expérience dans la production des fruits de la mer et des crustacés en particulier. • Capacité à production selon les normes de qualités sanitaires requises • Capacité de fournir le crabe sous diverses formes • Longue tradition en matière de sécurité alimentaire, ce qui confère à l'Espagne un avantage comparatif par rapport à de nombreux autres pays exportateurs de fruits de mer à revenu faible ou intermédiaire. • Respect des strictes normes HACPP requises pour le commerce international. • Performance des chaînes logistiques • Expérience avérée sur le marché américain • Bonne visibilité des produits espagnols grâce à la présence d'autres produits sur les marchés internationaux. • Forte crédibilité des produits espagnols. 	<ul style="list-style-type: none"> • Raréfaction des ressources exportables, • Réglementation rigoureuse, encore hésitante à l'égard des espèces exotiques • Faibles quantités produites et demande locale relativement importante. • Faible disponibilité de crabes exportables en l'état, à congeler, à y extraire la chair où à valoriser en conserve. • Les coûts élevés de la main d'œuvre empêchent d'envisager l'exportation de la chair de crabe.

▪ **Le cas de l'offre d'exportation bahreïnie,**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement général favorable à la production du crabe bleu nageur (climat, positionnement géographique), • Présence d'une firme américaine ayant une filiale à Djibouti • Expérience acquise sur les marchés et relations commerciales établies • Positionnement favorable pour desservir les marchés asiatiques • Percée sur les marchés vietnamien, thaïlandais et sud coréen • Liens commerciaux solides avec l'Arabie Saoudite et les E.A.U • Accords préférentiels : Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) ; ALE États-Unis – Bahreïn ; Accord UE européenne-Bahreïn ; Accord Inde-Bahreïn ; Accord CCG-Australie ; ALE avec la Chine, la Corée, l'Australie, l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, et le MERCOSUR 	<ul style="list-style-type: none"> • Raréfaction des ressources exportables, • Contraintes environnementales • Fort contrôle des autorités • Absence de capacités de transformation, en dehors de quelques unités de congélation • Faibles capacités de maîtrise des normes HACPP requises pour le commerce international, ce qui limite le champ des pays cibles.

2.3. Le système de la qualité

Situation actuelle en matière de maîtrise de la qualité

Partant du diagnostic effectué à travers l'ensemble des maillons de la filière crabe bleu en Tunisie, il s'avère que le degré de fraîcheur (crabe vivant ou respirant) est primordial.

La situation actuelle en matière de maîtrise de la qualité au niveau des ports, des centres de collecte et des entreprises de conditionnement et de transformation s'échelonne sur 4 niveaux :

- bon niveau de maîtrise
- maîtrise acceptable
- début de maîtrise mais de nombreux défauts
- absence totale de maîtrise et qualité inacceptable.

2.3.1. Maîtrise de la qualité au niveau des captures et des centres de débarquements

▪ Principales caractéristiques

Les unités de pêche sont du type classique avec : une longueur hors tout de 6 à 14m, une jauge brute de 1 à 5 TJB et une puissance entre 10 et 75 cv. Et les unités de transport sont plutôt type isothermes

Concernant les captures elles sont issues de plusieurs zones et plusieurs catégories de pêche (nasses filets kiss),

Les centres de collectes existants sont moyennement équipés et organisés

Pour ce qui est des méthodes, les pêcheurs sont peu habitués à la préservation des captures et à la fragilité du produit.

▪ Principales insuffisances et problématiques

Les pêcheurs pratiquent la vente des crabes à quai sans passer par le hall de marché, avec des inspections sanitaires aléatoires ou occasionnelles.

Contrôle vétérinaires limité

Absence de viviers ou de conditionnement à bord

Les pêcheurs ne disposent pas de vêtements de travail distinctifs sur les quais et peu de personnes formées à l'hygiène, au nettoyage et à la désinfection

Beaucoup de personnes étrangères à la filière gravitent autour des débarquements

▪ Améliorations à apporter

Procéder à l'organisation de la pêche du crabe, l'identification des zones et l'établissement de campagne de pêche, de même encourager la pêche aux Chrafi et aux nasses est éliminer la pêche INN

Les unités de pêche méritent aussi une mise à niveau et une adaptation à la pêche du crabe bleu, armées en casiers et viviers, des viviers à quais sont aussi conseillers.

Maîtriser le contrôle à quais ; le contrôle vétérinaires est aussi à améliorer en parallèle avec le contrôle d'accès au port et la mise à niveau vestimentaire.

Appliquer le système HACCP.

2.3.2. Maîtrise de la qualité au niveau de la collecte et du transport

▪ *Principales caractéristiques*

Les unités de transport sont plutôt type camions isothermes, seuls quelques camions frigorifiques sont utilisés.

Les crabes sont transportés dans des caisses à fruits ou à poissons sans tris (taille, sexe) préalable.

▪ *Principales insuffisances et problématiques*

Absence de viviers ou de conditionnement à bord,

Des ports très encombrés, au moment du débarquement, par beaucoup d'opérateurs. Les pêcheurs et mareyeurs pratiquent la vente des crabes à quai sans passer par le hall du marché, avec des inspections sanitaires aléatoires ou occasionnelles. Le choix et le chargement de caisse est aussi aléatoire ; le conditionnement lors du transport est mal maîtrisé (froid, atmosphère humide)

Le contrôle vétérinaire limité, la marche en avant n'est pas toujours respectée. On remarque le manque d'hygiène au débarquement (caisses au sol, vêtements de travail, camions isothermes)

▪ *Améliorations à apporter*

- Obligation du transport en camions frigorifiés et coordination pêcheurs – transporteurs – usine.
- Envisager l'adoption de caisses à crabes et d'un tri des captures : taille, male/femelle etc.
- Veuille au respect des enregistrements des livrets de bord des patrons pêcheurs et des contrôles des services vétérinaires pour assurer la traçabilité.

L'évaluation globale en matière de maîtrise de la qualité des centres de collectes des sites de débarquement et du mode d'acheminement du crabe bleu montre un début de maîtrise de la qualité par tous les opérateurs, notamment au niveau des centres de collecte.

De nombreux défauts, au niveau des 5M, devront être corrigés si l'on veut engager des démarches qualité.

Au-delà des faiblesses et manques constatés, ce diagnostic fait ressortir des points positifs qui peuvent permettre de progresser vers une filière de qualité pour le crabe:

- l'adoption quasi totale de la notion de fragilité du produit et la nécessité de le maintenir vivant ou très frais
- la veille à la traçabilité et à la connaissance de l'origine géographique et technologique du produit
- l'ouverture à de nouvelles approches de pêche et de manutention du produit.

La volonté affichée des partenaires officiels de faire progresser la mise à niveau de ce nouveau secteur.

2.3.3. Maîtrise de la qualité au niveau des unités de transformation

Partout en Tunisie les centres et les usines d'exportation (de transformation) des produits de la mer sont rapidement convertis à degrés différents à la filière crabe bleu, à titre indicatifs dans la région de Sfax, plusieurs entreprises sont impliquées selon 3 catégories :

- les sociétés où l'export du crabe représente une activité principale
- les sociétés où l'export du crabe représente une activité secondaire
- les sociétés en cours d'installation pour l'export du crabe

▪ Principales caractéristiques

- La matière première (crabe bleu) est moyennement disponible
- Les usines de transformation sont globalement bien équipées (chambres froides, tunnels ; équipements de manutention et de transformation ; petit matériel notamment pour le crabe coupé et chair de crabe)
- Le cadre de travail est partout favorable avec un taux d'encadrement élevé pour la plupart des entreprises, et la propreté des locaux satisfaisante

Concernant les méthodes, toutes les entreprises adoptent et maîtrisent la démarche HACCP

Pour ce qui est de la main d'œuvre, les entreprises ont recruté du personnel nécessaire et ont procédé à sa formation pour la gestion de processus de transformation du crabe (formation assurée par leurs clients). De même, les règles d'hygiène sont établies pratiquement au niveau des toutes les usines.

▪ Principales insuffisances et problématiques

- Matière altérée physiquement ; cassée, mais fraîche
- Manque d'équipements spécifiques crabes comme pour l'extraction du chair ou le tri automatiques
- Absence de Vestiaires ; de vêtements de travail et des locaux de repos

▪ Améliorations à apporter

- Sensibilisation des pêcheurs quant à l'effet engin et manutention appropriés sur la qualité du produit et l'implication rapprochée du contrôle vétérinaire, notamment au débarquement
- Amélioration des conditions du transport avec l'encouragement de l'usage de camions frigorifiques au lieu des camions isothermes
- Introduction des équipements spécifiques et innovants : Tables de nettoyage et décorticage ; Automate de tris ; pesage et coupe ; Machine d'extraction de chair etc.
- Définition des postes de travail pour les techniciens, les ouvrier, le responsable d'hygiène etc. et formation du personnel sur l'hygiène et le management qualité
- La majorité des entreprises disposent des atouts de positionnements sur le marché, avec la démarche HACCP maîtrisée. Certaines entreprises visent d'autres référentiels : Friend of The Sea, FSSC etc.
- La majorité des entreprises respecte la marche en avant et assure la propreté des locaux.
- Un manuel de qualité sera bien utile, notamment pour les formes de produits autres que le congelé entiers : à savoir le crabe coupé, les pinces de crabes ou la chair de crabe.
- Les Vestiaires, les vêtements de travail et les locaux de repos manquent dans certaines entreprises.
- La formation du personnel reste à améliorer sur l'hygiène et le management qualité.
- Les pêcheurs et des mareyeurs nécessitent plus de sensibilisation vis-à-vis des exigences de la qualité.

2.4. Positionnement du crabe tunisien

2.4.1. Positionnement dans la production et les échanges mondiaux

En se référant aux données de la FAO de 2016, et en considérant une production nationale de 268 tonnes, la parts de la Tunisie seraient de :

- 1,41 % de la production totale de crabe des pays du pourtour méditerranéen,
- 82 % de la production de crabe bleu des pays méditerranéens
- 0,013% de la production mondiale toutes espèces confondues, et.
- 0,121 % de la production mondiale de crabe Bleu nageur.

Ces pourcentages seraient revus à la hausse si l'on considère une production de 1000 tonnes pour 2017 et de 4000 tonnes pour 2018 et des niveaux constants par ailleurs.

S'agissant des exportations, elles sont estimées à 750 tonnes en 2017, dont 745 tonnes pour le groupe 030614 (Crabe congelé). Pour ce groupe de produit, la part de la Tunisie en 2017, était de :

- 0,31% de la demande mondiale du groupe 030614
- 0,22% de la demande mondiale des groupes 030614 + 030624

Ces parts de marché pourraient doubler avec la prise en compte des données de 2018.

2.4.2. Positionnement sur les marchés cibles.

▪ Le marché américain

Ce marché est nouveau pour les exportateurs tunisiens de crabes et des crustacés en général.

Une quantité de 8 tonnes a été exportée au cours des dix premiers mois de 2018, laisse augurer de larges perspectives d'exportations.

Sur ce marché, il va falloir faire face à deux principaux concurrents à savoir le Bahreïn et l'Indonésie qui fournissent du crabe bleu nageur aux Etats-Unis.

Les opportunités et les contraintes d'accès à ce marché sont résumées dans ce qui suit :

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> - Consommation en hausse pour les produits aquatiques en général - Saturation de la production du crabe (Baisse des captures pour certaines espèces,..). - Croissance continue des importations pour répondre aux besoins du marché. - Difficultés rencontrées par l'activité d'extraction de la chair de crabe, par manque de disponibilité de la MO qualifiée - Prix du crabe relativement rémunérateur - Structure dédiée à la préservation des ressources pour la production du crabe : le NFI Council Crabe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de grandes quantités à l'export pour accéder efficacement au marché américain. - Des concurrents bien établis - Préférence des consommateurs pour les produits nationaux, notamment frais, - Besoin d'une intermédiation pour accéder au marché (importateurs ou Agents), - Assez fortes exigences réglementaires et responsabilisation de l'importateur.

▪ Le marché chinois

Il s'agit d'un grand marché, à demande d'importation croissante et à pouvoir d'achat croissant.

De vastes opportunités sont offertes par ce marché en forte croissance.

Le marché chinois est nouveau pour les exportateurs tunisiens de crabe et des crustacés en général.

Mais le crabe tunisien aurait été commercialisé, à travers la filière vietnamienne.

▪ Le marché sud coréen

La Corée du Sud est un grand pays importateur de Crabes (4^{ème} importateur de C congelé et 2^{ème} importateur mondial de Crabes non congelé). Ses importations, estimées en 2016 à .. mille tonnes en 2017 ont fortement augmenté entre 2013-2017, entre autres pour compenser la baisse de la production locale du crabe Gazami et pour satisfaire la demande du secteur d'exportation de conserve de crabe.

Il s'agit d'un grand marché, à demande d'importation croissante et à fort pouvoir d'achat, et d'un important exportateur de crabes en conserve.

Parmi ses fournisseurs figure le Bahreïn (9 mille tonnes de crabes bleu en 2017 et 3^{ème} fournisseur pour le crabe congelé). Une destination potentielle pour le congelé entier / en morceau et/ou la matière pour l'industrie.

Le marché coréen est nouveau pour les exportateurs tunisiens de crabe et des crustacés en général. Cependant, le crabe tunisien aurait été commercialisé, à travers la filière vietnamienne.

Opportunités	Contraintes / Obstacles à l'accès
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources pour la production du crabe tendent vers la baisse - Production en baisse, notamment pour le crabe Gasami, proche du crabe bleu, d'où une perspective d'élargissement du marché à l'importation. - Très forte croissance des importations pour répondre aux besoins du marché. - Forte demande du secteur des services alimentaires - Opportunité de livraison de la chair de crabe à l'industrie de conserve dont la position sur le marché international est bien établie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence du Bahreïn, déjà bien établi sur le marché coréen. - Absence pour le moment d'une offre tunisienne de chair de crabe. - Réglementation Exigeante - Concurrence du commerce informel

• **Positionnement du crabe tunisien**

Critères	Sur les marchés cibles	Par rapport aux concurrents
Coûts / Prix	Inférieurs aux coûts américains Inférieurs aux coûts espagnols Proches des Coûts chinois	Inférieurs aux coûts Thaïlandais Inférieurs aux coûts Espagnols Proches des Coûts Bahreïn
Origine / espèce	Espèce familière Origine méditerranéenne, nouvelle pour les USA, la Chine et la Corée du Sud	Espèce similaires au Bahreïn et en Thaïlande Espèce peu affirmée pour l'Espagne
Qualité produit	Texture de la chair En amélioration,	Qualité globale de la chaîne à améliorer (voir système qualité).
Certification	Agrément UE, FDA HACCP maîtrisée Tentatives de nouvelles certifications	Retard par rapport à la Thaïlande Avance par rapport au Bahreïn
Organisation et promotion collectives	Absente, mais envisageable	Grande expérience des concurrents thaïlandais en matière de promotion collective.
Image	Nouveaux marchés Pas d'image négative des produits tunisiens. Une image méditerranéenne qui peut être développée.	Le crabe thaïlandais présent en Corée du Sud, en Chine et aux USA. Le crabe bahreïni présent en Thaïlande, en Corée du Sud et dans une moindre mesure aux USA.

2.4.3. Orientations pour un meilleur positionnement sur les marchés cibles.

Pour améliorer le positionnement du crabe tunisien sur les marchés cibles, les unités exportatrices devraient établir des politiques et stratégies de marketing opérationnelles appropriées portant sur les aspects : Produits, Prix, Distribution et Promotion.

La démarche suivante ne prétend pas fournir aux exportateurs une stratégie à suivre à la lettre, mais cherche simplement à expliciter les problématiques communes à prendre en compte par les :

- entreprises dans l'élaboration de leurs stratégies individuelles
- structures d'appui dans l'élaboration des actions d'appui opérationnelles.

▪ Le produit.

Pour accéder au marché international il faut disposer d'un produit exportable de bonne qualité et d'une capacité d'adaptation à la demande et de différenciation par rapport à la concurrence.

Le crabe bleu nageur est exportable sur le marché international mais doit faire face aux crabes autochtones des marchés cibles qui se présentent comme de proches substituts (crabe bleu *Callinectes Sapidus*, le Gazami crabe en Chine et en Corée du Sud, le crabe bleu en Espagne, ...), et la concurrence des crabes offerts par la Thaïlande, l'Indonésie, la Chine et le Bahreïn. Ces deux derniers pays offrent des prix plus bas que celui de la Tunisie.

Un meilleur positionnement sur le marché gagnerait de la prise en compte d'un ensemble de préoccupations en rapport direct avec la disponibilité et la qualité du produit, de la capacité d'adaptation et du différenciation. Il s'agit notamment de la:

- ***maîtrise de la qualité de la matière première***, en appliquant les bonnes pratiques au niveau des pêcheries, de la collecte et du transport...
- ***instauration dans les unités de transformation de systèmes qualité appropriés (ISO, HACCP, FDA, BFP..)*** permettant de garantir les conditions idéales pour préserver la qualité tout au long du processus, depuis la capture jusqu'à la livraison, et de répondre ainsi aux exigences réglementaires et commerciales.
- ***diversification des gammes de produits*** selon la demande des clients et du marché; (i) Distinction Femelle / Male, (ii) Taille supérieure, (iii) Demi coupé, (iv) cuit, (lv) Chair de crabe,
- ***mise en valeur des atouts du produit***, comme par exemple, la taille du produit selon le marché et les saisons, la distinction mâle/femelle, et autres qualités intrinsèques telle que la saveur méditerranée...
- ***introduction d'améliorations continues du produit***, par la maîtrise des techniques de conservation, (odeur, vide, fraîcheur, ..) et la modernisation en général, selon la demande des clients et du marché.
- ***respect des préoccupations environnementales***, qui tendent à devenir aussi un argument commercial d'importance.
- ***garantie d'une capacité d'offre de volumes suffisants*** selon les qualités réglementaires et commerciales requises,
- ***maitrise de la gestion de l'emballage***, en tenant compte de la gamme du produit (paquets, sachets, ou boîtes,..), des besoins de préservation de la chaleur (en carton ou en polystyrène), du segment visé (en paquets de 500 gr, 2kg, 4k ou 6 kg), et du mode de transport (aérien ou maritime). Cela revient à effectuer le choix approprié selon la stratégie de l'entreprise : (i) Emballage neutre pour intégrer la marque de l'acheteur, (ii) Emballage portant la marque de l'acheteur (emballage livré ou conçu localement), ou (iii) Emballage portant la marque de l'exportateur pour favoriser la visibilité du produit...

Ces préoccupations présentent tout de même quelques différences en termes d'urgence et de priorité selon le marché cible visé.

PRODUIT	USA	CHN	C S	ESP
Maîtrise de la qualité de la matière crabe , au niveau des pêcheries, du transport ...	XXX	XXX	XXX	XXX
Instauration des systèmes qualité appropriés : Certifications (HACCP, FDA, BPF, ..)	XXX	XX	XX	XXX
Améliorations continues du produit , (odeur, vide, fraîcheur, ..)	XXX	XXX	XXX	XXX
Diversification des gammes de produits selon la demande des clients;	XXX	XXX	XXX	XXX
Mise en valeur des atouts du produit ,	XXX	XXX	XXX	XXX
Volumes suffisants selon les qualités réglementaires et commerciales requises.	XXX	XXX	XX	X
Attentions aux préoccupations environnementales	XXX	X	XX	X
Maitrise de la gestion de l'emballage ...	XXX	XXX	XXX	XXX

▪ Le prix.

Toute entreprise exportatrice se pose nécessairement la question de la politique de prix à pratiquer pour la commercialisation de son produit. Cette question se pose avec acuité dans le contexte du crabe tunisien dont le marché se caractérise par : (i) une jeunesse relative de l'activité, (ii) une forte concurrence sur le marché mondial, (iii) une présence active de certains importateurs qui démarchent directement les unités de transformation, (iv) une certaine concurrence entre les unités locales avec par moment un bradage des prix.

Dans ce contexte, et afin de parvenir à tirer de meilleurs prix à l'export, il serait judicieux de :

- **Eviter la concurrence entre les exportateurs potentiels.** Cette concurrence risque de conduire à un bradage du produit, à un manque à gagner pour la filière et pour le pays. Une certaine coordination explicite ou implicite entre les exportateurs est donc souhaitable.
- **Mettre en place un système interne d'information sur les prix et les tendances du marché**, étant donné l'assez forte variabilité des prix sur ce marché.
- **Faire le suivi des prix pratiqués par les principaux concurrents.** L'amélioration de l'accès à l'information permettrait de renforcer le pouvoir de négociation des exportateurs.
- **Tenter d'obtenir le prix le plus élevé qui puisse être obtenu dans l'état actuel de la concurrence** en cherchant toutefois de valoriser davantage le produit.

En plus des efforts à déployer par les entreprises elles mêmes, le GIPP pourrait apporter sa contribution, par le développement de l'activité informations sur les marchés, dans le cadre de ses missions.

PRODUIT	USA	CHN	C S	ESP
Eviter la concurrence entre les exportateurs potentiels.	XXX	XXX	XXX	XXX
Mettre en place un système d'information sur les prix et les tendances du marché, étant donné l'assez forte variabilité des prix sur ce marché. Suivre les prix pratiqués par les principaux concurrents	XXX	XXX	XXX	XXX
Valoriser davantage le produit	XXX	XXX	XXX	XXX

▪ La distribution.

L'exportation du crabe tunisien se fait pour le moment par le biais d'importateurs étrangers. Cette approche peut se justifier par le faible niveau des quantités exportées, des exigences réglementaires et commerciales, et des risques en approchant directement les chaînes de distribution.

De manière générale, il est conseillé de travailler dans une première phase en partenariat pour bien comprendre le fonctionnement du marché et ses exigences.

Cette approche est critiquable si : (i) l'unité de transformation travaille avec un seul partenaire commercial, (ii) reste déconnectée du marché, et/ou (iii) ne parvient pas à valoriser davantage et suffisamment son produit.

PRODUIT	USA	CHN	C S	ESP
Recourir dans un premier temps aux importateurs ...	XXX	XX	XX	XX
Essayer de commercialiser les produits sous marque de l'entreprise	XX	XX	XX	XX

▪ La promotion.

Pour trouver des partenaires commerciaux (importateurs ou distributeurs) sur les marchés cibles, plusieurs alternatives sont envisageables, notamment :

- **Participer à des salons** ; considérés comme des plates-formes incontournables de l'industrie des produits de la mer, ces salons s'adressent aux professionnels du secteur et exposent tous les types de produits de la mer (les produits frais ; en conserve ou surgelés) ainsi que différentes prestations liées au secteur, en particulier les solutions de stockage ; de traitement ; d'emballage et de conditionnement ; de transport et d'assurance. Les salons les plus importants sont :
 - Seafood Expo et Seafood Processing / North America
 - Fishex et Seafood Expo Asia / Chine
 - Busan International Seafood & Fisheries Expo / Corée du Sud
 - India International Seafood Show / Inde
 - Seafood Expo et SEAFEX /EAU
 - fish international / Allemagne
- **Participer à des missions spéciales** comme des participations à des foires et fêtes spécifiques au crabe, ou des rencontres avec importateurs.
- **Renforcer l'efficacité de ces participations** par la préparation de vidéos et leur mise de sur Youtube pour présenter le produit tunisien et les avantages de la consommation de crabe dans les recettes de santé et de cuisine. Cette initiative, fait partie de la promotion générique, elle peut être entreprise par le GIPP.
- **Exploiter les opportunités offertes** par les plateformes transactionnelles, type Alibaba ; Amazon ; qui permettent de se faire connaître et de joindre les importateurs partout dans le monde.
- **Envisager la création d'une présence en ligne** sur les principales plates-formes de cybercommerce et de cyber marketing aux Etats-Unis.
- **Lancer des campagnes de promotion générique** concernant le crabe tunisien. Cette alternative incombe au GIPP et n'est envisageable qu'une fois que le volume des exportations atteigne un seuil minimal.
- **L'utilisation d'autres moyens de communication**, tels que les mailings,

PRODUIT	USA	CHN	C S	ESP
Participer aux foires et salons	XXX	XXX	XXX	XXX
Elaborer des vidéos et les mettre sur Youtube pour présenter le produit tunisien ...	XX	XX	XX	XX
Créer une présence en ligne sur les principales plates-formes de cybercommerce et de cyber marketing.	XXX	XXX	XXX	XX

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET MESURES ASSOCIEES

3.1. Potentialités et objectifs de développement

3.1.1. Opportunités de développement:

▪ La ressource.

Le crabe bleu *Portunis segnis* est désormais bel et bien installé dans le Golfe de Gabès. De par sa présence voire sa dominance signalée à travers tous les ports de pêche et les sites de débarquement depuis Louza jusqu'à El Kef, le crabe bleu est considéré comme espèce ayant un stock exploitable certain. Les travaux de recherche de l'INSTM confirment cette distribution et annoncent un potentiel exploitable de plus de **23000 tonnes**.

▪ Les pêcheries.

Les sites de productions du crabe bleu sont repartis sur l'ensemble du golfe de Gabes, avec une large répartition géographique sur le littoral assurant un accès faciles à la ressource :

- zone de Sfax (Louza, Sfax, Kerkennah, Mahres, Zabboussa et Skhira),
- zone de Gabes (Metouia, Ghannouch, Gabès et Zarat).
- zone de Médenine (Ajim, Borj Jilij, Houmt souk, Boughrara et Hassi Jellaba),

La flottille de la pêche côtière et de pêche artisanale et leur armement en filets ou nasses représentent le moyen de production adéquat qui se prête bien pour s'investir dans la pêche du crabe bleu.

La flottille effective du golfe de Gabès (composée de 3959 barques non motorisées et de 2430 barques motorisées) est actuellement mobilisée à raison de 30% pour la pêche du crabe. Ce taux peut évoluer au cours des trois prochaines années comme suit :

Année	% des Moyens potentiellement mobilisable	Captures (T)	Production exportable
2019	25%	5713	3428
2020	30%	6856	4114
2021	40%	9141	5485
2022	55%	12436	7462
2023	66%	13712	8227
2024	65%	14397	8638

En 2024, avec une **production estimée à 14400 tonnes** (8040 t/an pour les barques motorisées et 6360 t/an pour les barques non motorisées) ; Ce niveau est nettement en deçà de celui des stocks estimés.

Nous prévoyons aussi une **production exportable du crabe de 8638 tonnes/an**, soit environ 60% des captures.

Le potentiel humain est aussi important pour la promotion du créneau valorisation et commercialisation du crabe bleu. Nous estimons que sur les 24 000 marins-pêcheurs, le niveau de compréhension et de maîtrise de cette exploitation est bien avancé. Ainsi :

- L'utilisation et la confection des nasses à crabe (sub-sphériques ou quadrangulaires) est partout adoptée.
- Les essais et adaptations des filets droits pour crabes sont courants
- L'utilisation des viviers, la saisie et la manutention des captures sont devenues presque de routine dans plusieurs zones

- Des éléments éco-biologiques de l'espèce sont plus ou moins connus : taille, sexe, migration et saison des crabes (les pêcheurs mentionne la saison du crabe: entre mars et novembre, soit huit (8) mois/an).

▪ La transformation.

La capacité et les potentialités de transformation du produit de la mer représentent un atout majeur pour le développement de la filière crabe bleu. En effet, il existe plus que 117 entreprises agréées, toutes capables d'envisager la congélation et le traitement du crabe. Actuellement environ 25 sociétés interviennent dans le traitement et l'exportation du crabe.

De même, certaines entreprises ont introduit des adaptations et des techniques spécifiques au crabe dont :

- La cuisson /congélation
- La surgélation sous atmosphère d'azote liquide
- Les lignes de coupes, extraction de la chair, ensachage sous vide etc..

La proximité et la disponibilité des centres de conditionnement et de transformation représentent aussi des facteurs favorables avec :

- 26 centres à Sfax dont 23 impliqués dans la filière crabe
- 11 centres à Médenine dont 2 impliqués dans la filière crabe

▪ Le marché.

Le potentiel de commercialisation du crabe est considérable :

- Le marché mondial est porteur. La demande d'importation est élevée pour le crabe en général et pour le crabe bleu en particulier.
- La demande est croissante sur la plupart des marchés, notamment dans les principaux pays importateurs cibles, à savoir les Etats-Unis, la Chine et la Corée du Sud.
- Les exportations tunisiennes ont augmenté à un rythme exponentiel, ce qui témoigne de l'acceptation du produit tunisien par le marché.
- Les exportations pourraient augmenter et passer d'environ 2650 tonnes en 2018 à 8638 tonnes en 2024, si les conditions requises sont mises en place.
- Les recettes en devises pourraient augmenter davantage avec une meilleure valorisation du produit sur les plans technique (chair, conservation, ..) et commercial (marques, collaboration entre les exportateurs, ...)

3.1.2. Objectifs et projections stratégiques

En concertation avec toutes les parties prenantes, une vision stratégique de la filière crabe à l'horizon 2024 est formulée en tenant compte de critères de développement économiques et sociaux. Le but est d'élever la filière de crabe aux rangs prioritaires de l'économie nationale au regard :

- + du potentiel latent extrêmement important et non encore exploité (Atouts intrinsèques, avantages comparatifs...)
- + des facteurs clés de succès identifiés par l'état des lieux,
- + des perspectives du marché national et mondial à court et long terme,
- + des besoins éventuels de refonte des politiques d'appui et d'encadrement

Pour concrétiser cette vision, des objectifs de développement pourraient être visés pour la filière crabe à l'horizon 2024. Ils sont basés sur une :

- **évolution de la production pour passer de 1000 tonnes en 2017 à 14400 tonnes en 2024.** Cette évolution est envisageable à travers une meilleure exploitation des potentialités disponibles, une bonne utilisation de moyens existants potentiellement mobilisable pour la pêche, le renforcement des actions de vulgarisation et l'innovation dans l'itinéraire technique,.....
- **objectif d'exportation d'environ 8600 T à l'horizon 2024 soit environ 60% de la production.** Cela permettrait une consolidation du positionnement de la Tunisie sur les marchés traditionnels ainsi que le développement de nouveaux marchés (augmentation de la part du marché de la Tunisie de 0,22% en 2017 à 2% en 2024). Une meilleure coordination entre les exportateurs tunisiens devrait permettre l'amélioration du prix unitaire de près de 5% tout en créant une volonté commune pour mieux valoriser le crabe tunisien.
- **amélioration de la productivité et de la qualité.** Ceci pourrait être concrétisée à travers l'amélioration des conditions de pêche, de collecte, du transport et de transformation du crabe

Le tableau suivant résume les objectifs spécifiques de la filière crabe:

Tableau n°2: Objectifs stratégiques 2024

Désignations	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Production (T)	1 000	4 417	5 713	6 856	9 141	12 436	13 712	14 397
<i>Place de la Tunisie dans la production mondiale</i>	0,04%	0,19%	0,24%	0,27%	0,35%	0,47%	0,50%	0,50%
Exportation en volume (T)	750	2650	3 428	4 114	5 485	7 462	8 227	8 638
<i>Part de marché de la Tunisie</i>	0,22%	0,73%	0,90%	1,03%	1,31%	1,69%	1,78%	1,78%
Exportation en valeur (M\$ us)	2,2	7,8	10,6	13,4	18,7	26,8	31,0	34,2
<i>Prix (\$/kg)</i>	2,95	2,95	3,10	3,25	3,41	3,59	3,77	3,95

La mise en œuvre de la stratégie nécessite un ensemble d'actions intégrées autour des principales orientations stratégiques présentées dans la section suivante.

3.2. Orientations stratégiques

3.2.1. Considérations préliminaires et attentes des acteurs :

▪ Considérations préliminaires

Les orientations stratégiques proposées dans la suite du rapport sont formulées en gardant à l'esprit quelques hypothèses – règles de bases :

Plan de commercialisation – Stratégie de promotion des exportations

Le PNPPVCC a été lancé dans un contexte de crise, marqué par l'apparition du crabe, ses effets dévastateurs sur les petits pêcheurs côtiers et les craintes exprimées par ces derniers. Il fallait trouver des solutions d'urgence et rechercher des solutions techniques et des débouchés à cette espèce invasive, source de préoccupations économiques et environnementales.

C'est dans ce contexte qu'a été lancée l'idée de la présente étude et ont été formulés les TdR, avec comme ultime objectif la promotion des exportations et plus particulièrement l'élaboration d'un plan de commercialisation. Le résultat attendu était l'établissement d'une liste d'actions portant en particulier sur les aspects marketing, commercialisation et promotion.

Cependant, depuis la formulation des TdR en 2017, son lancement en mars 2018 et les premiers résultats obtenus de l'étude à fin 2018, le contexte a fortement évolué, de quoi justifier un ajustement de l'output attendu.

En effet, le diagnostic du marché national et l'exploration des potentialités du marché international ont montré l'existence d'une :

- matière disponible en quantités significatives, qui s'installe dans la région, et de quoi inciter de nouveaux investisseurs à venir exploiter cette ressource,
- capacité de capture et de transformation disponible, capable d'exporter le produit selon différentes formes sur le marché international et selon les conditions minimales requises.
- marché international évident et certain pour le crabe tunisien, comme peuvent en témoigner les tendances dans les principaux pays producteurs et importateurs, les taux de croissance de la demande d'importation, l'évolution exponentielle des exportations et la compétitivité avérée du crabe tunisien.
- capacité de commercialisation non négligeable, ayant permis en peu de temps de trouver des marchés de plus en plus diversifiés et d'écouler des quantités croissantes. Cette performance est attribuable au seul effort du secteur privé ,
- début de structuration de la filière crabe.

Il conviendrait donc de centrer l'output final sur **l'élaboration d'une stratégie de développement et de promotion des exportations**, plutôt que sur l'élaboration d'un plan de commercialisation pour laquelle le secteur privé est assez bien outillé.

La vision retenue part du principe que l'exportation constitue le moteur de développement de la filière, étant donné l'étroitesse du marché local, et que l'essor de la filière passe nécessairement par la création de la valeur ajoutée au produit.

La promotion des exportations devrait donc partir des potentialités de l'ensemble des maillons de la filière, susceptibles de contribuer à l'accroissement des exportations.

La stratégie à concevoir devrait :

- Couvrir l'ensemble des dimensions de la problématique Export, consolider les acquis, ouvrir de nouveaux horizons et asseoir la filière sur des bases solides,
- Etre élaborée avec et pour les professionnels pour s'assurer de leur adhésion, de l'atteinte de résultats tangibles et de la pérennité des impacts.
- Promouvoir un nouvel état d'esprit de collaboration gagnant-gagnant entre les diverses parties prenantes.
- Repenser le système de subventions à la commercialisation, compte tenu de la rentabilité de l'activité, des moyens limités dont dispose l'état et des risques de distorsions que peuvent provoquer de telles subventions,
- Faire un bon usage des subventions et autres incitations ; faire bénéficier les professionnels de la filière des avantages offerts par les différents programmes ou code, en créant des initiatives communes avec l'appui du GIPP (Foprodex, APIA, Systèmes qualité, ...)

- Constituer une précieuse occasion pour bâtir les bases du développement de la filière crabe, avant que puissent s'installer des comportements et pratiques inappropriés, difficiles à changer. Il s'agirait de mettre en place de bonnes pratiques et des bonnes règles de gestion de la filière.
- Préciser les acteurs impliqués et leurs places dans la stratégie
- Etre assortie d'indicateurs et de moyens d'évaluation.

Le diagnostic du marché national a permis de relever certains points forts mais aussi des faiblesses au niveau des quatre maillons de la filière et des aspects juridiques, réglementaires et institutionnels ;

Les unités de congélation des produits de la mer ont atteint un niveau non négligeable pour qu'elles soient responsabilisées dans la stratégie de développement de la filière crabe.

Le plan d'actions à concevoir devrait chercher à corriger ou atténuer ces faiblesses tout en tenant compte des constats relevés dans le cadre de l'analyse du marché international.

Il devrait plus généralement tenir compte des attentes des acteurs et des contributions qu'il pourraient y apporter.

▪ **Attentes des principaux acteurs :**

Les attentes des principaux acteurs et les contributions qu'il pourraient y apporter sont resumés dans le tableau de la page suivante :

Tableau n°3 : Attentes des principaux acteurs

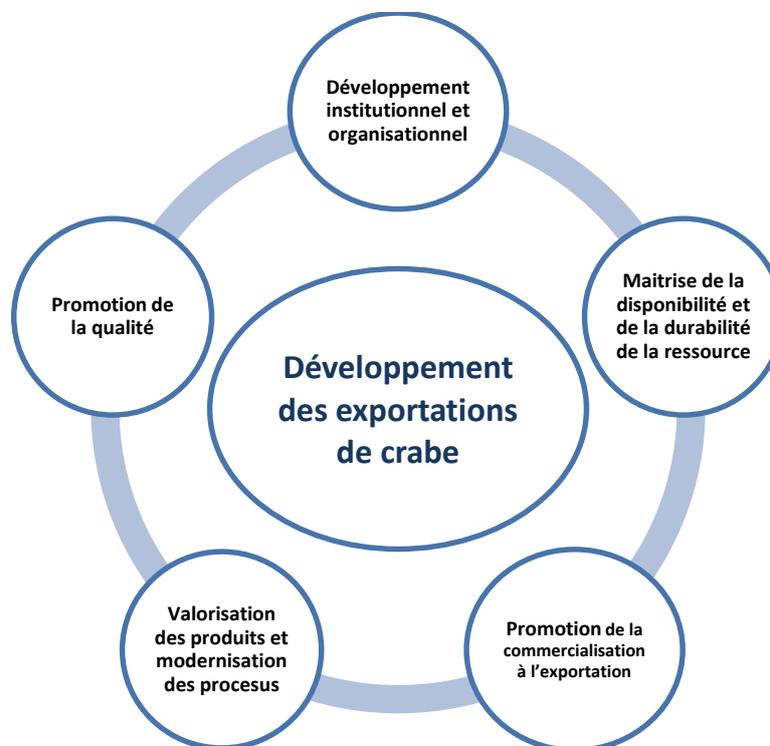
	Attentes	Rôle / contributions
Etat	<p>Une activité économique d'exploitation d'une ressource naturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Source de Valeur Ajoutée - Source de devises - Source de création d'emplois - Contribuant au développement régional <p>Meilleure valorisation de la ressource</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une stratégie de développement et de promotion de la filière, en associant les professionnels - Fournir une vision nationale, des moyens et garantir l'usage cohérent et éthique de ces moyens, - Etablir et promulguer les textes réglementaires et juridiques nécessaires - Mobiliser des services publics réactifs et performants - Octroyer des incitations ciblées - Faciliter le regroupement des professionnels
Pêcheurs	<p>Activité rentable, permettant de dégager des revenus motivants</p> <p>Activité pérenne : (8 mois de pêche, sur plusieurs années, ..)</p> <p>Activité dans un cadre collaboratif : (pour atténuer les effets des fluctuations du marché et de la forte périssabilité du produit, ..)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la qualité du produit - Collaborer avec les industriels - S'organiser dans des structures ; <ul style="list-style-type: none"> • Existantes à dynamiser et/ou • Nouvelles à créer - Intégrer la culture « Préservation des ressources »
Unités de transformation	<p>Disponibilité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un produit de « qualité » - un produit en quantités suffisantes <p>Accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux résultats de la recherche de la recherche (Maîtrise du produit, conservation, valorisation, ...) - à de nouveaux systèmes et processus de valorisation du produit et de gains de productivité <p>Moins d'entraves administratives</p> <p>Plus de facilités (baisse des coûts de transport et d'emballage, disponibilité d'un emballage compétitif),</p> <p>Mise à niveau certaines unités de transformation en retards,</p> <p>Mise à niveau des systèmes qualités</p> <p>Absence de distorsions sur le marché</p> <p>Promotion générique du crabe tunisien</p> <p>Services de d'intelligence économique</p> <p>Cadre de concertation interprofessionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur l'amélioration de la qualité - Travailler sur la valorisation du produit - Adapter, selon leurs moyens, l'outil industriel, les ressources humaines et le réseau de commercialisation aux nouveaux produits. - Collaborer avec les pêcheurs et/ou leurs représentants - Collaborer avec les structures de recherche - Assurer par les moyens propres la commercialisation des produits sur les marchés cibles les plus intéressants ou accessibles - Contribuer à la création d'un cadre de concertation et y adhérer
Recherche	<p>Identification de nouvelles thématiques de recherche appliquée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à améliorer la connaissance de la ressource (stocks, biologie, localisation, ...) - Contribuer à améliorer les techniques de capture et de valorisation de la ressource
Interprofession	<p>Une interprofession organisée, structurée capable de fournir des services à ses membres et contribuer au développement de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Servir d'enceinte de discussion - Assurer le pilotage de la stratégie - Contribuer à la structuration des interventions au profit des activités de pêche et de valorisation du crabe.

3.2.2. Axes stratégiques :

Compte tenu des observations dégagées lors de l'analyse du marché national et du marché international, le consultant propose des orientations stratégiques articulées en cinq axes, à savoir :

- le développement institutionnel & organisationnel
- La maîtrise de la disponibilité et la durabilité de la ressource
- La promotion de la qualité
- La valorisation des produits et la modernisation des processus
- La promotion de la commercialisation à l'exportation

Ces axes stratégiques et les mesures associées, présentés ci-dessous, ont fait l'objet de discussions avec les principales parties prenantes, et en particulier les industriels avant d'être ajustés et traduits en plan d'action chiffré.



Nous justifions, dans ce qui suit, chacun de ces 5 axes :

▪ **Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel**

Le renforcement des capacités d'offre d'exportation devrait passer aussi par un aménagement du cadre réglementaire, institutionnel et organisationnel.

Le cadre réglementaire

La confirmation récente des activités de pêche et d'exportation du crabe en Tunisie appelle des ajustements du cadre réglementaire, notamment pour ce qui a attiré au mode d'exploitation des crabes (périodes de pêche, tailles de captures, moyens et zones spécifiques de pêche), aux mesures spécifiques au crabe congelé, à la chair de crabe et au conserve de crabe. L'ajustement devrait porter aussi sur les accords relatifs à l'évaluation des Etablissements de congélation avec les pays

partenaires, notamment la Chine et les Etats-Unis qui constituent les deux principaux marchés d'importation au monde.

Le cadre institutionnel

Le PNPPVCC, lancé avec l'apparition du crabe en Tunisie, a été jusque là le cadre institutionnel et juridique de proposition et de conduite des politiques concernant le crabe. Il conviendrait de procéder à une évaluation exhaustive de ce plan afin de mieux déterminer les manquements, mieux cibler les interventions du GIPP et prospecter d'autres modes de financement des actions de développement.

Le cadre organisationnel

Le renforcement de la compétitivité et de la pérennité de la filière gagnerait : (i) de la restructuration de l'appui et du pilotage de la politique d'encadrement du crabe, (ii) du regroupement des pêcheurs de crabe en structure représentatives et/ou économiques, (iii) du renforcement de la collaboration entre les exportateurs, et (iv) de la collaboration entre les pêcheurs et les industriels.

■ **Axes 2 : Maîtrise de la disponibilité et de la durabilité de la ressource**

La première condition à une exportation durable du crabe est la disponibilité et la durabilité de la ressource. Il s'agit donc de faire le nécessaire pour s'assurer de la disponibilité de la ressource et de son exploitation à partir de techniques préservant sa durabilité et l'équilibre de l'éco système.

Disponibilité

La question de la disponibilité de la ressource est fondamentale pour les entreprises dans la mesure où elle détermine la sécurité de leur approvisionnement, leur permet d'établir des plans de développement et d'exportation et conditionne le degré d'engagement des nouveaux investisseurs. Elle est aussi importante pour les pouvoirs publics qui ont la charge de l'encadrement et la réglementation de l'activité.

Cette question est en partie résolue, puisque les résultats préliminaires annoncés récemment par l'INSTM estiment le stock à 23 mille tonnes par an ; un volume appréciable permettant déjà d'envisager des perspectives prometteuses pour l'ensemble de la filière.

La démarche entamée gagnerait à être consolidée par : (i) l'approfondissement de la connaissance dans ce domaine, non seulement pour ce qui concerne les méthodes d'estimation des du stock, mais aussi pour ce qui se rapport à la biologie et à la localisation; (ii) l'association d'autres structures de recherche à la réflexion (INAT et autres établissements universitaires) pour stimuler la concurrence et susciter la collaboration fructueuse ; et (iii) la diffusion systématique des résultats de la recherche en vue d'atteindre impact réel sur l'activité.

La disponibilité effective signifie aussi pour l'industriel l'engagement de l'activité de Capture à fournir les quantités exportables « de qualité ». Cet engagement demanderait une rémunération suffisante, ce qui renvoie nécessairement à l'amélioration de l'efficacité industrielle et de la répartition de la valeur ajoutée, et la promotion d'une organisation innovatrice du marché, à travers l'établissement de contrats de partenariat et de production par exemple, et la création d'espaces de réflexion et de concertation. Ces préoccupations sont prises en compte dans l'axe de développement institutionnel et organisationnel.

Durabilité

La question de la durabilité de la ressource est également importante. Du point de vue de l'économiste, la question revient à savoir comment exploiter au maximum cette ressource et en tirer des avantages pour la collectivité sur la moyenne et longue période. Du point de vue de l'environnementaliste, la pêche est considérée durable si les pratiques préservent - ou contribuent à

préserver – la productivité biologique et l'équilibre des écosystèmes tout en étant capable de créer richesse, emploi et animation des territoires littoraux. Du point de vue des chargés du marketing, le souci de la durabilité et le respect des préoccupations environnementales constituent un argument commercial pertinent sur certains marchés d'exportation qui demandent la preuve que la pêche pratiquée est conforme aux normes internationales en matière d'INN.

Sur le marché américain par exemple, les consommateurs veulent naturellement des aliments sûrs et commencent à penser davantage au commerce équitable, à l'éco-étiquetage et à des questions du genre : «D'où provient cet aliment que je mange?», «Comment les travailleurs sont-ils traités? », «Le stock est-il géré de manière durable? » et ainsi de suite. Toutes ces considérations sont de plus en plus importantes pour l'exportation.¹²

▪ Axes 3 : Promotion de la qualité

La question de la qualité est vitale pour l'exportateur qui souhaite imposer son produit sur un marché international fortement concurrentiel, surtout dans le cas du crabe, un produit sensible, dont la qualité constitue un facteur de différenciation de premier ordre.

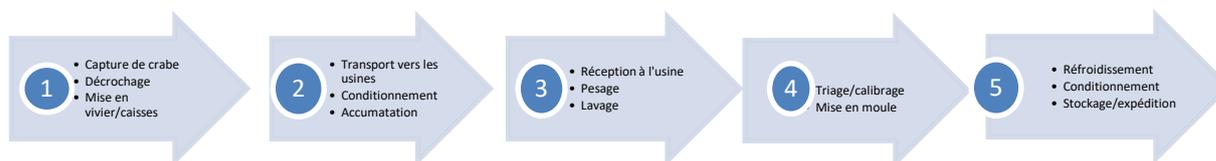
La problématique concerne le produit, mais aussi les processus depuis la capture jusqu'à l'acheminement au client final. Elle concerne la matière première fournie par la capture.

Les crabes proviennent des différentes zones de pêche à travers le golfe de Gabès. Au cours de l'opération de pêche, de débarquement, et transport, ils subissent des manipulations physiques qui doivent maintenir et garantir la fraîcheur voire la viabilité et l'intégrité de chaque carabe.

A l'usine, lors du processus de transformation toutes les opérations de calibrage, pesage, moulage et rangement devront se dérouler sous atmosphère froide.

Par la suite le conditionnement et le stockage au froid achèveront les opérations jusqu'à l'expédition.

Le processus général de production des crabes entiers congelés est présenté dans la figure suivante:



La maîtrise et l'assurance de la qualité entrent en jeu dans les différentes étapes et processus jusqu'à l'expédition. En effet, la qualité doit se construire en même temps que les produits finis pour maintenir et assurer une bonne productivité et un meilleur rendement de fabrication. La prévention, la participation de tous et le contrôle sont les méthodes utiles pour garantir le produit crabe en respectant les normes et en répondant aux exigences des clients.

▪ Axe 4 : Valorisation des produits et modernisation des processus

L'exportation de crabe se fait actuellement, pour l'essentiel en congelé, ce qui implique des processus à faible valeur ajoutée, donc à faible impact sur les acteurs à l'amont de la filière. Un début de diversification des gammes commence à voir le jour, comme dans le cas de la chair de crabe par exemple.

L'essor de la filière d'exportation du crabe passe nécessairement par la valorisation du produit qui permet la réduction des coûts de la non-qualité, des réponses aux préoccupations des distributeurs et une meilleure identification des produits sur le marché. Cela devrait permettre des prix plus élevés

¹² L'avancé dans cette direction pourrait conduire à l'obtention de l'un des labels mettant en avant des produits issus d'une gestion durable des pêcheries : Marine Stewardship Council (MSC), Friend of the sea, Dolphin Safe, Fair Fish, Ecofish, FishWise

en devise, une plus grande valeur ajoutée, une meilleure profitabilité, et donc normalement une répartition de la VA plus avantageuse pour la capture.

La valorisation peut être technique et/ou commerciale. Elle nécessite dans les deux cas un appui technique et scientifique.

Valorisation technique :

Elle consiste à apporter des innovations aux produits offerts, à travers soit des adaptations mineures à la demande du marché (vivants et congelés ; entiers, coupés, cuit..), soit des modifications majeures conduisant à un changement du produit, voire même de l'activité (chair pasteurisée, semi-conserve, conserve, ...). Dans un sens plus large la valorisation peut porter sur la transformation des sous-produits

Dans tous les cas de figure, la valorisation-Innovation induit la création d'une valeur ajoutée additionnelle.

Valorisation commerciale :

Elle consiste à agir sur certains facteurs extrinsèques permettant aux entreprises exportatrices de rendre leurs produits identifiables parmi ceux des concurrents. Outre les actions spécifiques lancées par l'entreprise, la valorisation commerciale du crabe tunisien peut être favorisée par des initiatives menées au niveau de la filière, portant notamment sur la création de marques collectives, la promotion générique, et la disponibilité et la réduction du coût de l'emballage innovant.

Système d'appui technique et scientifique :

Il est appelé à contribuer à l'amélioration des compétences scientifiques et techniques des industries de transformation pour leur permettre d'assurer la production des produits innovants avec le niveau de qualité et de performances économiques requis.

Cette intervention peut porter aussi sur des indications relatives aux évolutions des marchés pour leur permettre d'identifier les produits et les marchés porteurs et de définir ainsi les stratégies adaptées (service d'information commerciale par exemple).

▪ **Axe 5 : Promotion de la commercialisation à l'exportation**

Le diagnostic a permis de constater que les unités de transformation disposent d'une expérience non négligeable en matière d'exportation des produits de la mer, mais la fonction marketing est peu développée dans la plupart des unités ; qui travaillent souvent en sous-traitance pour le compte d'un nombre réduit de donneurs d'ordre.

De plus, la plupart des unités travaillent avec des importateurs et l'origine Tunisie est peu présente.

Il importe donc de : (i) aider les industriels à développer leurs capacités de commercialisation pour accroître leur autonomie des partenaires actuels, par la formation, l'information et l'exploitation des outils d'appui disponible, (ii) développer les outils de la promotion générique pour une meilleure visibilité du « crabe tunisien », et (iii) organiser des actions promotionnelles spéciales et originales sur les marchés cibles.

Les mesures associées aux différents axes proposés sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : Mesures associées aux différents axes stratégiques proposés

Axes stratégique	Mesures associées/Actions
1. Développement institutionnel & organisationnel	1.1. Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations de crabe
	1.2 Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes, et les accords d'évaluation
	1.3 Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production
	1.4 Mise en réseau des exportateurs de crabe (clusters)
2. Maîtrise de la disponibilité et la durabilité de la ressource	2.1. Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration
	2.2. Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe portant sur les statistiques et les résultats de la recherche.
	2.3. Organisation de la collecte : Projet pilote
	2.4. Sensibilisation des pêcheurs, et mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées.
	2.5. Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour la préservation des ressources et la lutte contre la pêche INN
3. Promotion de la qualité	3.1. Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.
	3.2. Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture
	3.3. Renforcement de la chaîne de froid au niveau de la collecte et du transport
	3.4. Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation des crabes
4. Valorisation des produits	4.1. Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat Recherche-Industrie-Administration
	4.2. Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées
	4.3. Mise en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe
	4.4. Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..).
	4.5. Conception d'emballage approprié au crabe.
5. Promotion de la commercialisation à l'exportation	5.1. Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation des crabes sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.
	5.2. Développement de l'information commerciale sur le crabe
	5.3. Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien
	5.4. Organisation de missions spéciales de promotion commerciale ; sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine , et organisation de rencontres avec des acheteurs invités

3.3. Mesures proposées

Nous détaillons, dans ce qui suit, chacun des axes proposés :

3.3.1. Actions visant le développement institutionnel et organisationnel

Cet axe comprend quatre actions définies comme suit :

Action 1.1 : Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations

Justification :

Le PNPPVCC a été lancé dans un contexte de crise pour apporter des solutions d'urgence à la connaissance, la commercialisation et à la gestion du crabe en général. Le diagnostic a mentionné quelques réalisations appréciables ayant contribué à atténuer les contraintes et à développer les exportations.

Compte tenu du changement de contexte, du changement de la problématique et du besoin de pilotage de la stratégie proposée, il conviendrait de mettre en place une nouvelle organisation chargée de pilotage de cette stratégie (COFIL par exemple)

Cette organisation devrait tenir compte des forces et faiblesses de l'expérience du PNPPVCC et répondre aux besoins effectifs de pilotage de la stratégie tels que explicités dans le plan d'action.

Description :

Cette action consiste à : (i) évaluer le PNPPVCC, (ii) établir des règles de gouvernance et (iii) promulguer les textes réglementaires nécessaires et (iv) initier la mise en place des différentes actions programmées (TdR, indicateurs de réalisation, identification finale des financements...)

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Structure mise en place
- Textes réglementaires promulgués
- Moyens identifiés
- Dynamique consolidée

Conditions de succès :

- Adhésion effective et active de tous les partenaires
- Soutien politique à cette «structure»
- Mobilisation de moyens nécessaires (matériels et humains)

Action 1.2 : Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes, et les accords d'évaluation.

Justification :

Le développement de cette pêcherie nécessite certainement quelques adaptations du cadre réglementaire portant notamment sur :

- les conditions d'exploitation de la ressource (engins, campagne, tailles etc),
- les conditions **d'installation des unités de cuisson à proximité** des lieux de pêche, pour faciliter la création d'unités peu capitalistiques contribuant à la préservation de la qualité de la chair et la réduction des déchets et l'optimisation des transport vers les unités de congélation ;
- les normes et
- les accords d'évaluation avec les pays partenaires ciblés, à savoir la Chine, la Corée du Sud et les Etats-Unis.

Description :

Cette action visant l'amélioration du cadre réglementaire concernant le crabe consiste à : (i) faire une revue des textes réglementaires actuels et identifier les passages où des précisions devraient être apportées, et (ii) apporter les amendements nécessaires.

S'agissant spécifiquement des normes et conditions d'installation des unités de cuisson, la démarche impliquera nécessairement la DGSV, et passera par l'examen de quelques expériences internationales similaires comme celles de la Thaïlande et du Viêt-Nam par exemple.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Textes réglementaires mis à jour
- Activité mieux cadrée
- Activité de cuisson à proximité facilitée

Conditions de succès :

- Adhésion des structures administratives concernées.

Action 1.3 : Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de productionJustification :

Les pêcheurs collaborent en général avec les mareyeurs de manière individuelle et se plaignent de l'emprise de ses derniers et des difficultés d'écoulement des captures.

Les industriels se plaignent du manque de crabe de qualité.

L'expérience menée sous l'initiative d'un industriel étranger, portant sur l'organisation de la production, a montré le potentiel de gains en efficacité que procure la collaboration directe entre les pêcheurs et l'industriel, à travers l'établissement de contrats de production notamment.

Par ailleurs, le ministère de l'agriculture a déjà exprimé son soutien à de telles initiatives.

Il serait pertinent d'appuyer le montage telles collaborations et ce en :

- aidant les pêcheurs à s'organiser pour gagner en efficacité et renforcer leur pouvoir de négociation, ce qui pourrait passer par la création juridique de ces unités,
- encourageant le montage de contrats de production.

Description :

Cette action, visant le renforcement de la position des pêcheurs et de la rentabilité de l'activité de la pêche de crabe, et l'amélioration de l'efficacité de la filière, consiste à : (i) concevoir un modèle économique pour l'intervention des groupements des pêcheurs sur la base d'expériences nationales et internationales ; (ii) organiser des journées d'informations et d'incitation à l'adhésion des pêcheurs à des groupements professionnels : Chambres syndicales, associations, fédérations ; (iii) Former les membres de ces organisations pour développer leurs capacités internes de gestion ; (iv) apporter le soutien à la création juridique de ces groupements ; (v) appuyer des actions d'agrégation des pêcheurs autour d'acteurs privés (transformateurs, exportateurs, ...) ; (vi) concevoir un modèle de « Contrat de production type » et (vii) soutenir le montage de ce type de collaboration.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Modèle économique élaboré
- Appui juridique apporté
- Nouvelles organisations de pêcheurs de crabe en activité
- Des collaborations entre pêcheurs et industriels formalisées.
- Revenus des pêcheurs améliorés
- Conditions d'approvisionnement des industriels améliorées

Conditions de succès :

- Adhésion des pêcheurs
- Approche pertinente conçue et testée

Action 1.4 : Mise en réseau des exportateurs de crabe (cluster...)Justification :

Les exportateurs agissent actuellement de manière séparée et se considèrent plutôt comme des concurrents. Certains d'entre eux tendent à brader les prix.

A l'inverse, dans de nombreux pays exportateurs de crabe, l'on note l'existence d'une coopération plus ou moins marquée, à travers la création de réseaux d'entreprises qui peuvent prendre la forme par exemple, d'associations de producteurs, d'associations d'exportateurs de crabe, de projets collaboratifs, de clusters etc.

Une telle initiative, alliant compétition et coopération, constitue un moyen efficace de développer des opportunités et des synergies entre les différents acteurs, de diffuser les bonnes pratiques et d'améliorer la compétitivité des entreprises membres.

Les services proposés par le réseau correspondent notamment aux besoins en matière d'information, de veille, de formation et d'innovation. Ils permettent d'ouvrir les horizons de son activité, de développer des contacts, de faciliter l'accès aux marchés étrangers, d'échanger régulièrement avec les acteurs-clé de la filière...

Il serait intéressant d'encourager la création d'un réseau d'entreprises autour de l'exportation de crabe en Tunisie, pour favoriser l'émergence de solutions aux problèmes communs et créer des synergies.

Description :

Cette action visant l'amélioration des performances des exportateurs, consiste à : (i) recruter un animateur, (ii) étudier le projet (Identification des besoins des entreprises en partant de leurs demandes ; Formalisation des besoins des entreprises pour élaborer) et (iii) lancer et formaliser le réseau.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Des industriels sensibilisés à la collaboration
- Un premier noyau d'industriels formé
- Des actions de collaboration soutenues
- Forme de collaboration formalisée
- Performances accrues

Condition de succès :

- Adhésion effective des industriels
- Apport tangible de l'appui institutionnel

3.3.2. Actions visant la disponibilité et la durabilité de la ressource :

Cet axe comprend 5 actions définies comme suit :

Action 2.1 : Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration.Justification :

Selon les résultats préliminaires de l'étude réalisée par l'INSTM, les stocks de crabe dans le golfe de Gabès dépassent les 23 mT, et l'espèce semble bien installée. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour

améliorer la connaissance de cette ressource, notamment pour ce qui concerne les stocks que pour ce qui concerne la biologie de la reproduction, la répartition spatiale et temporelle et autres dimensions.

Cela est nécessaire à la fois pour les acteurs que pour les exploitants et investisseurs.

L'effort devrait être consolidé par la mobilisation des moyens nécessaires, l'association d'autres établissements universitaires et l'engagement dans des projets de coopération internationale.

Description :

Cette action, visant l'amélioration de la connaissance de l'espèce : Stocks, biologie et répartition, en vue d'éclairer et de faciliter les décisions des pouvoirs publics et des investisseurs, consiste à : (i) constituer une plateforme de recherche sur le crabe (appel à candidature) ; (ii) établir le mode de fonctionnement de la plateforme, les règles et les priorités de recherche ; (iii) organiser les appels à candidature des laboratoires de recherche (3 lots proposés : Stock, biologie et reproduction, cartographie et zones de pêche).

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Stock mieux estimé (méthodes et périodicité),
- Connaissance de la biologie de l'espèce en amélioration continue,
- Prolifération de l'espèce localisée par des cartes
- Décisions des pouvoirs publics mieux éclairées
- Décisions des investisseurs facilitées

Conditions de succès :

- Une collaboration structurée, efficace et originale entre la Recherche et l'Administration.
- Une collaboration efficace entre les structures de recherche
- Des moyens mobilisés adéquats

Action 2.2 : Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe portant sur les statistiques et les résultats de la recherche.

Justification :

Compte tenu de la jeunesse relative de l'activité, l'information sur la production, le commerce, les prix et les aspects techniques limitée. Lorsqu'elle existe, elle est difficilement accessible, et cela constitue un obstacle au développement de ce créneau porteur et empêche d'établir des politiques pertinentes et réactives aux changements du marché.

Cette action devrait corriger cette insuffisance, en organisant et en centralisant la collecte de l'information et en facilitant sa diffusion en particulier en direction du réseau des exportateurs.

Description :

Cette action, visant l'amélioration de l'état des statistiques et la disponibilité et la diffusion de l'information technique et commerciale sur le crabe, consiste à : (i) concevoir et mettre en place un système d'information sur le crabe logé au GIPP ; (ii) renforcer le système de collecte des statistiques des captures du crabe de la DGPA ; (iii) signer une convention avec le DGPA, l'INS ou la DG du commerce extérieur (base DOTI) pour obtenir systématiquement et périodiquement les données sur le crabe (et les produits de la mer en général) ; (iv) mettre les données à la disposition des réseaux des exportateurs (newsletter, publication sur site GIPP,...)

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Information organisée, diffusée et accessible plus facilement
- Décisions des opérateurs mieux éclairées,
- Politique de crabe mieux éclairée.

Conditions de succès :

- Adhésion effective des parties concernées
- Etablissement de règles claires concernant la gestion de l'information (collecte et diffusion)

Action 2.3 : Organisation de la collecte : Projet piloteJustification :

La mise en place de centres de collecte par le PNPPVCC dans les régions de Djerba et Ghannouch, avait pour objectif de favoriser la collecte et la commercialisation du crabe capturé par les petits pêcheurs côtiers.

Cette expérience, basée sur le mécanisme de la subvention, a atteint ses limites, avec la réalisation de faibles quantités traitées, la création de distorsions et de faibles niveaux de qualité et de gestion des déchets.

Il serait judicieux de concevoir et tester d'autres approches permettant de capitaliser sur l'expérience précédente et mieux structurer le maillon Collecte

Description :

Cette action, visant l'émergence de pratiques novatrices en matière de collecte, consiste à : (i) étudier la possibilité d'intégrer l'activité de collecte parmi les activités de services liées à la pêche ; (ii) engager un appel à propositions pour le choix d'un investisseur intéressé par l'expérience pilote et (iii) accompagner l'investisseur dans les différentes étapes de mise en place du projet.

Effets escomptés / Résultats attendus:

- Centres de collecte initiés par des privés
- Expérience testée, en vue de sa duplication (éventuellement).
- Commercialisation des produits des petits pêcheurs facilitée
- Déchets limités.

Condition de succès :

- Une adhésion effective des parties concernées

Action 2.4 : Sensibilisation des pêcheurs et des mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriéesJustification :

La compréhension de toutes les composantes, les atouts et les faiblesses de l'exploitation du crabe bleu, est une condition à la gestion durable de cette ressource.

Les pêcheurs et les mareyeurs représentent la base de la filière crabe bleu. Leur implication sera avantageuse une fois ils ont acquis les informations et les données relatives au crabe bleus dont les techniques de pêche, la manipulation et le transport des captures.

Description :

Cette action, visant l'amélioration des conditions d'exploitation et de gestion de la ressource, consiste à : (i) informer les pêcheurs sur le cycle biologique et la croissance du crabe bleu, et (ii) informer les mareyeurs sur la fragilité du produit et leurs contributions à la préservation de la qualité notamment lors du transfert

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés.

- Des mareyeurs conscients de la fragilité et la dégradation du produit
- Introduire auprès de toute l'éventuelle organisation de la filière et d'une campagne crabe bleu...
- Introduire la notion de spécificité auprès des mareyeurs

Condition de succès :

- Une adhésion effective des pêcheurs

Action 2.5 : Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour le renforcement des compétences en matière de préservation des ressources et de lutte contre la pêche INN.

Justification :

L'existence de la pêche INN et ses effets néfastes ne peuvent être ignorés. Les procédures de surveillance et la gestion des centres de débarquement méritent d'être rationalisées et renforcées et la pénalisation des fraudeurs.

La Tunisie dispose d'une expérience non négligeable en matière de lutte contre la pêche INN. Cependant, l'affaiblissement de l'Etat et la connotation sociale a réduit l'efficacité de ses interventions.

Une collaboration avec des organismes internationaux spécialisés pourraient aider à renforcer les moyens et les approches pour lutter contre ce fléau. Une telle percée contribuerait à une meilleure visibilité de l'offre tunisienne de crabe.

Description :

Cette action, visant la réduction, voire l'éradication de la pêche INN et l'amélioration de la visibilité de l'offre tunisienne respectueuse de l'environnement, consiste à : (i) rechercher et monter des partenariats avec des ONG et/ou des organismes internationaux ; (ii) arrêter avec les partenaires la méthodologie de travail ; et (iii) renforcer le contrôle et la surveillance des débarquements du crabe en mer et à terre.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Pêche INN réduite voire même éradiquée
- Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés.
- Une traçabilité du produit
- Des circuits de commerce et de transport bien maîtrisés
- Ressources bien gérée
- Ecosystème amélioré
- Possibilité d'envisager des actions de certification internationales utiles pour la commercialisation.

Conditions de succès :

- Adhésion effective des parties prenantes
- Collaboration entre les acteurs locaux
- Présence effective du contrôle (garde pêche, vétérinaire etc.)
- Adhésion d'organismes étrangers spécialisés

3.3.3. Actions visant la promotion de la qualité

La concrétisation de cette orientation requiert l'engagement des mesures suivantes :

Action 3.1: Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes

Justification :

L'interprofession souhaite ne pas laisser se développer les mauvaises applications des règles et des usages qui ont pour effet de nuire à l'image des produits sur les plans qualitatifs et sanitaires

Les objectifs de ce manuel sont :

- Aider les professionnels du secteur (armateurs, pêcheurs, etc.) par le développement de meilleures procédures à employer afin de s'adapter à cette nouvelle perspective de l'activité de pêche de crabes,
- Aider les professionnels du secteur de se conformer aux Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) pour préserver la qualité et la salubrité des produits de la pêche
- Favoriser dans ce secteur promoteur des pratiques et normes de conduite respectueuses de l'environnement.

Description :

Cette action consiste à : (i) Etudier les expériences similaires au niveau international, (ii) Revoir les Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, (iii) Réaliser des supports de communication et de vulgarisation destinés aux professionnels du secteur, (iv) mettre en place un programme de vulgarisation du manuel

Résultats attendus :

- Manuel de bonne pratique d'hygiène élaboré et diffusé
- Des pêcheurs sensibilisés à la maîtrise de la qualité et la traçabilité des crabes
- Pratiques professionnelles améliorées

Conditions de succès :

- Adhésion effective des pêcheurs
- Adhésion des industriels

Action 3.2: Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture

Justification :

Cette action est essentielle pour être en mesure d'assurer un développement significatif de produits à haute valeur ajoutées. Les règles sanitaires interdisent en effet l'emploi de matières premières dégradées présentant des risques potentiels pour la santé

L'objectif est d'améliorer le volume de produits utilisables pour la production de produits à valeurs ajoutées

Description :

La concrétisation de cette action requiert l'engagement des mesures suivantes :

- Renforcer le dispositif normatif et réglementaire national et l'harmoniser avec celui des grands marchés d'exportations (Mettre à niveau les textes réglementaires, Renforcer le dispositif de surveillance, associer les professionnels à la surveillance des critères sanitaires et de qualité des matières premières, Diffuser les critères de qualité, Assurer l'information des parties prenantes et des consommateurs)
- Communiquer et transmettre les informations normatives et réglementaires à la profession
- Utiliser le manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour les bateaux de pêche

- Développer de partenariat technique et scientifique avec le secteur de la capture pour aider à la Msie à niveau des pratiques
- Favoriser l'utilisation des techniques de pêche sélectives de crabe à travers : (i) l'encouragement de l'utilisation des nasses et l'adoption d'engins de pêche sélectifs en fonction des pêcheries, (ii) la conception et la diffusion de supports de communication (prospectus, dépliants, CD, et vidéo) sur les techniques de pêches sélectives de crabe
- Améliorer les conditions de manutention du crabe par l'adoption des bonnes pratiques de pêche et l'encouragement et la systématisation de l'utilisation (i) des viviers à bord et à terre, (ii) de caisses spéciale pour les crabes en plastique alimentaire (modèle à promouvoir), (iii) des Cuves isotherme à température <5°C (glace humidificateur)
- Mettre en place un programme de formation et de sensibilisation des pêcheurs sur la pêche du crabe et la manutention du produit : captures, décrochage, mise en caisse etc.
- Développer un modèle économique et des critères professionnels permettant d'assurer une juste rémunération de la qualité des matières première et garantissant Partenariat avec secteur de la capture

Impacts attendus :

- Très fort pour le secteur de la capture si le secteur de la transformation peu payer la qualité
- Très fort en ce qui concerne le volume de ressources disponibles pour la production de produits à valeur ajoutée
- Très fort pour les professionnels de la transformation

Résultats attendus :

- Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés.
- Des industriels impliqués
- Utilisation des nasses, des viviers à bord et à terre, de caisses spéciale et des cuves isotherme systématisée
- Des crabes de meilleure qualité obtenus.

Conditions de succès :

- Adhésion effective des pêcheurs
- Adhésion des industriels

Action 3.3 : Renforcement de la chaine de froid au niveau de la collecte et du transport

Justification :

Sachant que le produit final est commercialisée congelé, la maîtrise et l'optimisation de ce processus est primordiale pour la filière crabe bleu, d'ailleurs certaines dégradations de la chair pourront être due à une mauvaises opération lié au froid. L'usage de la cuisson congélation ou la surgélation sous atmosphère d'azote liquide assurent la stabilité lors de la congélation. La précaution relative au froid s'étend aussi au transport.

Description :

Les mesures proposées au niveau de la collecte et du transport consiste à :

- Mettre en place un mécanisme d'incitation des privés pour l'investissement dans les complexes frigorifiques sur les lieux de débarquement de crabes bleu (centre de collecte)
- Lancer une campagne pour la promotion de ces projets auprès des investisseurs potentiels (professionnels de la filière)

- Encourager les opérateurs à s'équiper avec des moyens adéquats de stockage (tunnel de congélation, chambre négative de capacité > 5 tonnes) et de transport (camions frigorifiques homologués, enregistreurs de température,...) en leur accordant des subventions sur les investissements correspondants.
- Lancer un large programme de sensibilisation des opérateurs à l'intérêt de cette opération
- Prévoir une subvention de congélation et de stockage de surplus de la production
- Exiger les unités d'entreposage et de transport de crabes d'utiliser le manuel de bonne pratique d'hygiène

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Des complexes frigorifiques agréés sur les lieux de débarquement du crabe sont généralisés.
- Des tunnels de congélation et des chambres négatives de stockage sont utilisées
- Fourniture de glace pour les petits bateaux assurée
- Usage des camions frigorifiques au lieu des camions isothermes généralisés
- Moyens de transport homologués avec un enregistrement continu de la température de transport
- Manuel de bonnes pratiques d'hygiène utilisés par les unités d'entreposage et de transport

Conditions de succès :

- Une adhésion effective des acteurs
- Facilitation de l'accès au financement

Action 3.4 : Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation de crabes.

Justification :

Tenant compte de certaines spécificités du produit crabes bleus, des méthodes et du matériel de traitement et des opérations unitaires devront être introduits. Des machines de coupes d'extraction de chair ou de tri pesage et de moulage des crabes méritent être adoptés au fur et à mesure que la capacité de production augmente.

Description :

Cette action, visant la dotation des unités de transformation de moyens innovants permettant d'améliorer la qualité, consiste à encourager et soutenir les entreprises à:

- adapter leurs structures de production du produit au Crabe (Espaces dédiés à la manutention du crabe, Viviers appropriés aux crabes, Chambre positive de grande capacité de stockage en cas de réception de grande quantité, Tables en inox pour triage et calibrage...);
- développer des lignes de transformation dédiée au crabe (bacs de transfert et de nettoyage approprié, tables de travail adaptées aux différentes opérations de traitement du crabe (coupe, éviscération, nettoyage), Equipements spécifiques et innovants crabes: tables de nettoyage et décorticage, Automate de tris, pesage et coupes, Machine d'extraction de chair etc ; et
- renforcer les moyens de stockage et d'emballage (Tunnel de congélation à - 40 °c et de chambre de stockage négative à -18 °, Méthode de congélation à l'azote liquide - 180 °c, Packaging moderne et adéquat).
- Mettre en place de standards internationaux de qualité à savoir : ISO 22000 ; FSSSC 22000 ; BRC ; IFS ; HALAL ; CERTIFICATION HACCP ; WILD CAUGHT CERTIFICATION, FRIEND OF THE SEA; MSC MARINE STEWARSHIP COUNCIL
- Mettre en place des structures de contrôle de la qualité

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Structures de production adaptées au crabe
- Lignes de production dédiées au crabe et équipements spécifiques innovants développés.
- Moyens de stockage et d'emballage renforcés

Conditions de succès :

- Une adhésion effective des industriels
- Facilitation de l'accès au financement

3.3.4. Actions visant la valorisation des produits

La concrétisation de cet axe stratégique passe par les recommandations suivantes :

Action 4.1 : Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat « Recherche-Industrie-Administration »Justification :

La valorisation technique des produits suppose l'introduction d'innovations sur le produit et/ou les processus. Cette démarche qui incombe in fine à l'entreprise, peut être soutenue par la contribution de la recherche appliquée..

En Tunisie, le processus concernant le crabe est enclenché avec quelques PFE réalisés par l'université et l'INSTM. Cet élan devrait être consolidé par la création d'une plateforme de recherche appliquée, qui aurait à l'établir et exécuter un programme répondant aux besoins de l'industrie. Cette plateforme reliant l'Université, l'Industrie et l'Administration, devrait être ouverte à des structures comme le GICA, le CTAA et le Centre de l'aquaculture.

Description :

Cette action, visant le développement de la recherche pratique portant sur la valorisation du crabe et la diffusion de la connaissance, comporte deux volets :

Le premier volet consiste à : (i) créer un cadre de partenariat Université-Industrie-Administration et définir des grands axes de recherche dans le cadre d'un contrat programme établi avec les professionnels ; (ii) appuyer le développement des structures de recherches et renforcer le partenariat avec les centres de recherches étrangers ; (iii) réaliser des projets R&D collaboratifs dans le cadre du partenariat ; (iv) faciliter la mise en place séminaires technologiques ;

Le second volet consiste à : (i) promouvoir la recherche et de ses résultats auprès des entreprises par la mise en évidence des gains induit et du rapport gain / coût ; (ii) inciter à une meilleure valorisation de la ressource pour inciter les opérateurs de la capture à lier leurs prises au secteur de la transformation ;

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Cadre de partenariat Université-Industrie-Administration établi, et grands axes de recherches définis
- Structures de recherche appuyées s et partenariats renforcés
- Projets R&D collaboratifs réalisés
- Séminaires technologiques organisés
- Séminaires de formation pour la promotion des packagings innovants organisés
- Cellule de diffusion et de veille scientifique et techniques mise en place
- Etudes approfondies sur le crabe et toute innovation technique et commerciale financées
- Diffusion de l'information scientifique et technique produits par les structures de recherches (séminaires, documentation papier et informatique) financée

Condition de succès :

- Adhésion effective des chercheurs
- Adhésion effective des industriels
- Moyens mobilisés

Action 4.2 : Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées.Justification :

Les actions de recherche appliquée, sont très souvent réalisées en Tunisie par l'Université et trouvent peu d'impact sur la réalité. Il convient donc de promouvoir ces recherches auprès des professionnels et des investisseurs pour les inciter à les traduire en investissements.

Description :

Cette action, visant l'introduction d'innovations dans les processus de production, consiste à : (i) promouvoir et diffuser les résultats de la recherche aux professionnels ; (ii) soutenir les projets innovants, notamment ceux de prétraitement à proximité des lieux de pêche, et (iii) inciter les professionnels à innover et à moderniser leurs outils de commercialisation

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Recherches appliquées sur le terrain
- Produits et processus innovés
- Nouvelles unités innovante installées.

Conditions de succès :

- Adhésion effective des chercheurs
- Règle de confiance et de partage clarifiées
- Adhésion de l'administration

Action 4.3 : Mise en place d'une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabeJustification :

Des pays comme l'Espagne et la Thaïlande ont bâti une excellente image des produits de la mer à bâtir d'une collaboration avec la recherche appliquée. Le Maroc dispose de son Centre Technique de Valorisation des produits de la mer. Les interventions existent en Tunisie mais sont éparpillées et très peu visibles.

Il serait judicieux de mettre en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe, qui pourrait évoluer ultérieurement en un centre technique de valorisation des produits de la mer.

Description :

Cette action, visant la diffusion de l'information scientifique et technique sur le crabe, consiste à : (i) faire l'état des lieux des recherches disponibles ; (ii) organiser des séminaires de formation et des sessions ; (iii) diffuser l'information ; (iv) assurer la veille technologique ; (v) diffuser des notices technologiques ; (vi) organiser des formations et séminaires techniques.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Informations techniques capitalisées
- Informations diffusées

Condition de succès :

- Adhésion effective des structures de recherche
- Conception d'un système d'intéressement et de collaboration

Action 4.4 : Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..).Justification :

Le crabe de Tunisie est peu visible sur le marché international. Sa présence sur le marché est relativement récente et il est souvent mis sous emballage du client importateur. Par ailleurs la plupart des entreprises ne sont pas intéressées pour le moment d'investir dans leurs propres marques.

La conception d'une marque collective « Crabe de Tunisie » aiderait à compenser ces manquements.

Description :

Cette action, visant la mise en place un système de labellisation contribuant à la visibilité et à la valorisation du crabe tunisien, consiste à : (i) créer un groupe de réflexion sur la question en associant différents organismes ayant une expérience dans ce domaine ; (ii) consulter les industriels pour sonder leur adhésion au projet ; (iii) rédiger le cahier de charge précisant entre autres les critères de qualité exigés et les conditions d'utilisation ; et (iv) procéder à l'enregistrement de la marque

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Des signes de qualité sur les produits, certification, IGP, ... mis en place,
- Des marques collectives sur des produits respectant des critères de qualité imposés par des Cahiers de charges constituées,
- Recherche portant sur la valorisation de la petite pêche artisanale du crabe réalisée,
- Accès à un emballage innovant et compétitif favorisé.

Condition de succès :

- Adhésion effective des industriels

Action 4.5 : Conception d'emballage approprié au crabe.Justification :

L'emballage constitue une contrainte à la commercialisation du crabe à l'export. Son coût est élevé et son design est peu valorisant.

Il est proposé de monter une collaboration entre les professionnels et le centre technique de l'emballage pour concevoir un emballage adéquat, qui laisse de l'espace à la personnalisation.

Description :

Cette action, visant le renforcement de la compétitivité du produit par un emballage innovant et moins coûteux, consiste à : (i) favoriser l'accès à un emballage innovant et compétitif à travers une collaboration avec le PACKTEK, (ii) organiser de formation continue pour la promotion des packagings innovants

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Etude des besoins effectuée
- Emballage conçue

Conditions de succès :

- Adhésion des professionnels
- Adhésion du PACKTECK

3.3.5. Actions visant la promotion de la commercialisation à l'export

La concrétisation de cet axe requiert l'engagement des mesures suivantes :

Action 5.1 : Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation du crabe sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.

Justification :

Les formations en Marketing en Tunisie sont nombreuses et les entreprises peuvent y accéder facilement. Ce qui manque c'est surtout des formations spécialisées focalisées sur des segments Produits-marché particuliers.

De telles actions peuvent être assurées plus efficacement par des opérateurs actifs dans les pays concernés.

Il serait judicieux d'identifier les expertises étrangères dans ce domaine et prospecter des sources de financement auprès des partenaires techniques et financiers de la Tunisie.

L'action gagnerait à être organisée avec les membres du cluster à créer et en visant les marchés cibles : Etats-Unis ; Corée du Sud et Chine.

Description :

Cette action, visant le développement des compétences en marketing des entreprises exportatrices de crabe sur les marchés américain, sud-coréen et chinois, consiste à : (i) identifier les organismes et compétences pouvant fournir cette expertise ; (ii) démarcher les programmes de développement en Tunisie pour soutenir cette action ; et (iii) réaliser cette action.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Spécificités de la demande et procédures des marchés cibles mieux identifiées
- Cadres mieux formés et responsables export mieux formés
- Exportations accrues

Conditions de succès :

- Compétences identifiées
- Financement mobilisé.

Action 5.2 : Développement de l'information commerciale sur le crabe

Justification :

La disponibilité de l'information commerciale est un outil de grande importance pour le développement de l'exportation de crabe. Actuellement, la principale source d'information utilisée est le « Client importateur ». Cette source est certes intéressante, mais insuffisante.

Pour accroître ses compétences et son autonomie, l'exportateur a intérêt à développer une culture de recherche de l'information en puisant dans différentes sources ; notamment dans les sites spécialisés, les alertes, etc.

Le GIPP pourrait contribuer à cet effort en fournissant aux membres de la plateforme des exportateurs (Réseau) une note périodique, appelée par exemple « Veille Commerciale ».

Ce service gagnerait à être intégré dans les activités du GIPP (réorganisées), tout en réservant un espace spécial au Crabe.

Description :

Cette action, visant à développer l'information commerciale sur le crabe au profit des exportateurs, consiste à : (i) faire l'inventaire des sources d'information nationales et internationales disponibles sur le

crabe ; (ii) concevoir un système interne en s'inspirant de celui du CEPEX ; (iii) signer des conventions avec les différents partenaires nationaux disposant de l'information commerciale intéressant les exportateurs de crabe (INS, DGPA, CEPEX, INNORPI, ...) ; (iv) s'abonner à des fournisseurs d'information étrangers, et (v) et diffuser l'information sous format électronique au membres du réseau.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Informations pointue, collectées et diffusées aux membres
- Des exportateurs mieux informés
- Réactivité aux marchés améliorée
- Des produits valorisés commercialement
- Des décisions mieux éclairées.

Conditions de succès :

- Adhésion des partenaires institutionnels
- Contribution symbolique des bénéficiaires au financement.
- Mobilisation des moyens nécessaires (humains et matériels)

Action 5.3 : Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien

Justification :

Malgré l'expansion de son exportation, le crabe tunisien reste encore peu connu sur le marché international. Cela est dû à la courte période de son mise sur le marché, mais aussi au passage par des importateurs qui demande le produit sous emballage anonyme, ce qui empêche la bonne visibilité de l'origine Tunisie et familiariser de plus en plus les consommateurs finaux avec notre produit. L'exportateur, agissant individuellement, ne peut dans les meilleurs des cas qu'investir pour promouvoir la marque de son produit ou de son entreprise.

Par ailleurs la participation à des foires et salons spécialisés nécessiterait la présentation d'outils de promotion générique.

Il serait judicieux d'élaborer un plan de communication générique et d'entamer son exécution avec la production des supports appropriés.

Description :

Cette action, visant l'amélioration de la visibilité du crabe tunisien, consiste à : (i) analyser les caractéristiques et les forces de l'offre tunisienne, (ii) utiliser les outputs de l'action C.5, relatifs à la marque collective ; (iii) établir le plan proprement dit ; (iv) élaborer les supports retenus ; et (v) exécuter le plan de communication

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Atouts et forces de l'activité et du produit spécifiés
- Cible de la communication identifiée
- Plan de communication élaboré,
- Outils de promotion élaborés,
- Actions de communication générique exécutées
- Le crabe tunisien, mieux plus visible sur les marchés cibles

Conditions de succès :

- Adhésion des unités de transformation
- Recrutement d'une agence ou consultant spécialisée
- Mobilisation des moyens matériels

Action 5.4 : Organisation de missions spéciales de promotion commerciale sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine, et Organisation de rencontres avec des acheteurs invités en Tunisie

Justification :

La participation aux foires et salons est un moyen intéressant pour rencontrer des acheteurs. Le GIPP dispose déjà d'un programme établi à cet effet, auquel elle peut associer des exportateurs de crabe. Mais ce type de participation classique ne cible pas un produit et un pays.

Il serait judicieux de tenter une expérience nouvelle portant sur l'organisation d'un évènement spécial sur les trois marchés cibles ; en focalisant la mission sur le crabe et en sollicitant l'appui des ambassades de Tunisie dans ces pays.

Ce type de rencontres permettra de présenter le crabe tunisien aux consommateurs finaux, d'étudier de plus près leurs préférences, de rencontrer des importateurs et/ou des intermédiaires disposés à collaborer à la commercialisation du produit. L'expérience de la participation de l'Islande à la fête du crabe en Corée du sud peut servir d'exemple.

Une autre expérience proposée, concerne l'organisation des rencontres avec des importateurs étrangers invités en Tunisie.

Ces missions spéciales et rencontres peuvent être organisées par le GIP avec une participation active de la plateforme (cluster) des exportateurs de crabe.

Description :

Cette action, visant la facilitation de l'accès des exportateurs de crabe aux marchés américains, chinois et sud coréens, est organisée en missions spéciales et en rencontres.

Le volet missions spéciales consiste à : (i) approfondir l'étude du projet (contacts préalables avec des partenaires locaux (associations d'importateurs, ..) et les ambassades de Tunisie dans les pays cibles ; mobilisation des financements) ; (ii) établir les plans de participation à ces missions (Corée du sud, États-Unis et Chine) et (iii) organiser les missions sur le terrain

Le volet rencontres avec des importateurs invités consiste à : (i) approfondir l'étude du projet (contacter les membres de la plateforme collaborative des exportateurs, identifier les associations des acheteurs de crabe dans les pays cibles et demander leur collaboration pour passer l'information aux acheteurs potentiel ; sonder leurs prédisposition et intérêt pour participer à ces rencontres) ; (ii) préparer un plan d'affaires spécifique à ces rencontres et le présenter aux membres intéressés et (iii) étudier les manifestations d'intérêt et lancer les invitations et organiser les rencontres.

Effets escomptés / Résultats attendus :

- Préférences des consommateurs étudiées
- Origine Tunisie présentée
- Contacts entre acheteurs étrangers et exportateurs tunisiens, établis
- Commandes et perspectives de collaborations établies
- Expériences de collaboration entre exportateurs testées
- Expériences originales testées

Conditions de succès :

- Adhésion et collaboration effective entre exportateurs « Concurrents »
- Collaboration des ambassades de Tunisie dans les pays cibles.
- Très bonne préparation
- Outils de présentation de l'image Tunisie préparées (par ex. marque collective)
- Adhésion des associations des importateurs étrangers
- Très bonne organisation, respectant l'éthique des affaires
- Mobilisation des moyens (contribution des exportateurs)

IV. PLAN D' ACTIONS

4.1. Synthèse des mesures proposées

Le plan d'action reprendra les mesures suggérées dans la partie précédente qui seront classées selon les 5 axes, à savoir :

1. Développement institutionnel & organisationnel
2. Maîtrise de la disponibilité et la durabilité de la ressource
3. Promotion de la qualité
4. Valorisation des produits
5. Promotion de la commercialisation à l'exportation

Les actions pourraient concerner un ou plusieurs maillons de la filière. Le plan présentera un descriptif synthétique des actions avec un renvoi vers le chapitre précédent relatif au contenu des principales mesures.

Les coûts intégrés dans le plan d'action, correspondent aux dépenses à engager sur les ressources de l'interprofession.

Les tableaux des pages suivantes présentent les actions recommandées pour la concrétisation des axes stratégiques déjà exposés.

Tableau n° 5 : Plan d'action

Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel				
N°	Action	Activité	Coût sur 5 ans (DT)	Responsable/ Partenaire
1.1	Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations de crabe	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du PNPPVCC et établissement des règles de gouvernance ; - Promulgation des textes réglementaires nécessaires. - Initiation de la mise en place des différentes actions programmées (TdR, indicateurs de réalisation, identification finale des financements...) 	70000	COPIL ; GIPP INSTM, IRESA, APIP, CRDA, DGSV ; AVFA ; UTAP
1.2	Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes, et les accords d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des textes réglementaires actuels et - Apport des amendements nécessaires 	5000	COPIL ; DGPA GIPP ; DGSV ; INNORPI ; ...
1.3	Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un modèle économique pour l'intervention des groupements des pêcheurs sur la base d'expériences nationales et internationales, - Organisation de journées d'informations et d'incitation à l'adhésion des pêcheurs à des groupements professionnels : Chambre syndicale, associations, fédérations,.... - Formation des membres de ces organisations pour développer leurs capacités internes de gestion - Soutien à la création juridique de ces groupements, - Appui aux actions d'agrégation des pêcheurs autour d'acteurs privés (transformateurs, exportateurs) - Conception d'un modèle de « Contrat de production type » - Soutien au montage de ce type de collaboration 	15000	COPIL ; GIPP DGPA ; UTAP
1.4	Mise en réseau des exportateurs de crabe (clusters)	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier le projet (Identification des besoins des entreprises en partant de leurs demandes ; Formalisation des besoins des entreprises pour élaborer) - Lancer et formaliser le réseau - Animer le réseau : (Développement et dynamisation du réseau d'entreprises, Suivi administratif et financier au quotidien ; Suivi et évaluation des actions du réseau ; Accompagnement du réseau dans sa prise d'autonomie) 	25000	COPIL ; GIPP Industriels exportateurs

Axe 2 : Maîtrise de la disponibilité et la durabilité de la ressource				
N°	Action	Activité	Coût sur 5 ans (DT)	Responsable/ Partenaire
2.1	Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une plateforme de recherche sur le crabe (appel à candidature) ; - Etablissement du mode de fonctionnement de la plateforme, des règles et des priorités de recherche ; - Organisation des appels à candidature des laboratoires de recherche (3 lots proposés : Stocks, biologie et reproduction, cartographie et zones de pêche) - Publication et diffusion des résultats 	300000	COFIL, GIPP ; IRESA (CPERA) DGPA ; Structures de la recherche
2.2	Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe portant sur les statistiques et les résultats de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et mise en place d'un système d'information sur le crabe logé au GIPP ; - Renforcement du système de collecte des statistiques de captures du crabe de la DGPA ; - Signature des conventions avec le DGPA, l'INS ou la DG du commerce extérieur (base DOTTI) pour obtenir systématiquement et périodiquement les données sur le crabe (et les produits de la mer en général) - Mise des données à la disposition des opérateurs (newsletter, publication sur site GIPP,...) 	10000	COFIL ; GIPP + DGPA APIP ; CRDA ; IRESA INS ou Base DOTTI
2.3	Organisation de la collecte : Projet pilote	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de la possibilité d'intégrer l'activité de collecte parmi les activités de services liées à la pêche - Appels à propositions pour le choix d'un investisseur intéressé par l'expérience pilote - Accompagnement de l'investisseur dans les différentes étapes de mise en place du projet 	6000	COFIL, GIPP DGPA, CRDA, APIP, UTAP, Groupements de Pêcheurs, Centres de collectes
2.4	Sensibilisation des pêcheurs, et mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées.	<ul style="list-style-type: none"> - Information des pêcheurs sur le cycle biologique et la croissance du crabe bleu. - Information des mareyeurs sur la fragilité du produit et leurs contributions à la préservation de la qualité notamment lors du transfert 	30000	COFIL ; GIPP + DGPA INSTM ; AVFA ; CRDA ; UTAP ; APIP ;
2.5	Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour la préservation des ressources et la lutte contre la pêche INN	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et montage de partenariats avec des ONG et/ou des organismes internationaux, - Elaboration d'une méthodologie de travail avec les partenaires - Renforcement de la capacité et moyens de contrôle et la surveillance des débarquements du crabe en mer et à terre. 	150000	DGPA UTAP, AVFA, INSTM ; CRDA ; APIP ; GIPP

Axe 3 : Promotion de la qualité				
N°	Action	Activité	Coût sur 5 ans (DT)	Responsable/ Partenaire
3.1	Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les expériences similaires au niveau international, - Revue des Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, - Réaliser des supports de communication et de vulgarisation (prospectus, dépliants, CD, et vidéo) destinés aux professionnels du secteur, - Mettre en place un programme de vulgarisation du manuel 	47000	COPIL ; GIPP DGPA
3.2	Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dispositif normatif et réglementaire national et l'harmoniser avec celui des grands marchés d'exportations - Communiquer et transmettre les informations normatives et réglementaires à la profession - Utiliser le manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour les bateaux de pêche - Développer de partenariat technique et scientifique avec le secteur de la capture pour aider à la Msie à niveau des pratiques - Favoriser l'utilisation des techniques de pêche sélectives de crabe à travers : (i) l'encouragement de l'utilisation des nasses et l'adoption d'engins de pêche sélectifs en fonction des pêcheries - Améliorer les conditions de manutention du crabe par l'adoption des bonnes pratiques de pêche et l'encouragement et la systématisation de l'utilisation (i) des viviers à bord et à terre, (ii) de caisses spéciale pour les crabes en plastique alimentaire (modèle à promouvoir), (iii) des Cuves isotherme à température <5°C - Mettre en place un programme de formation et de sensibilisation des pêcheurs sur la pêche du crabe et la manutention du produit : captures, décrochage, mise en caisse etc. - Développer un modèle économique et des critères professionnels permettant d'assurer une juste rémunération de la qualité des matières première et garantissant Partenariat avec secteur de la capture 	120000	COPIL ; GIPP DGPA ; DGSV ; UTAP, INSTM APIP – CRDA, Industriels (indirectement ou sous forme d'incitation à la qualité pour le secteur de la capture)
3.3	Renforcement de la chaîne de froid au niveau de la collecte et du transport	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme d'incitation des privés pour l'investissement dans les complexes frigorifiques sur les lieux de débarquement de crabes bleu - Lancer une campagne pour la promotion de ces projets auprès des investisseurs potentiels (professionnels de la filière) 	60000	COPIL ; GIPP DGPA ; DGSV ; APIP, AVFA

		<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les opérateurs à s'équiper avec des moyens adéquats de stockage et de transport en leur accordant des subventions sur les investissements correspondants. - Lancer un large programme de sensibilisation des opérateurs à l'intérêt de cette opération - Exiger les unités d'entreposage et de transport de crabes d'utiliser le manuel de bonne pratique d'hygiène 		
3.4	Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation des crabes	<p>Encourager et soutenir les entreprises à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les structures de production du produit au Crabe (Espaces dédiés à la manutention du crabe, Viviers appropriés aux crabes, Chambre positive de grande capacité de stockage en cas de réception de grande quantité, Tables en inox pour triage et calibrage...); - Développer des lignes de transformation dédiée au crabe (bacs de transfert et de nettoyage approprié, tables de travail adaptées aux différentes opérations de traitement du crabe (coupe, éviscération, nettoyage), Equipements spécifiques et innovants crabes: tables de nettoyage et décorticage, Automate de tris, pesage et coupes, Machine d'extraction de chair etc ; et - Renforcer les moyens de stockage et d'emballage (Tunnel de congélation à -40 °c et de chambre de stockage négative à -18 °, Méthode de congélation a l'azote liquide - 180 °c, Packaging moderne et adéquat). - Mettre en place de standards internationaux de qualité à savoir : ISO 22000; FSSSC 22000 ; BRC ; IFS ; HALAL ; CERTIFICATION HACCP ; WILD CAUGHT CERTIFICATION, FRIEND OF THE SEA; MSC MARINE STEWARSHIP COUNCIL - Mettre en place des structures de contrôle de la qualité 	20000	COPIL ; GIPP DGSV ; CTAA, GICA

Axe 4 : Valorisation des produits				
N°	Action	Activité	Coût sur 5 ans (DT)	Responsable/ Partenaire
4.1	Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat Recherche-Industrie-Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un cadre de partenariat Université-Industrie-Administration et définir des grands axes de recherche dans le cadre d'un contrat programme établi avec les professionnels ; - Appui au développement des structures de recherches et renforcement du partenariat avec les centres de recherches étrangers ; - Réalisation des projets R&D collaboratifs dans le cadre du partenariat ; - Facilitation de la mise en place de séminaires technologiques ; - Promotion de la recherche et de ses résultats auprès des entreprises par la mise en évidence des gains induit et du rapport gain/coût ; - Incitation à une meilleure valorisation de la ressource par l'implication des opérateurs de la capture aux efforts du secteur de la transformation ; 	300000	COFIL ; GIPP – IRESA(CPERA) GICA ; CTAA ; CTPA, Structures de recherche universitaire Industriels
4.2	Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et diffusion des résultats de la recherche aux professionnels ; - Soutien aux projets innovants, notamment ceux de prétraitement à proximité des lieux de pêche, - Incitation des professionnels à innover et à moderniser leurs outils de commercialisation 	300000	COFIL ; GIPP GICA ; CTAA ; CTPA, INSTM ; Structures de recherche universitaire Industriels
4.3	Mise en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de l'état des lieux des recherches disponibles, - Organisation de séminaires de formation et des sessions; - Diffusion de l'information, de notices et de la veille technologiques ; 	50000	COFIL ; GIPP INSTM, GICA, CTAA, CTPA, ...
4.4	Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..).	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe de réflexion sur la question en associant différents organismes ayant une expérience dans ce domaine - Consultation des industriels pour sonder leur adhésion au projet ; - Rédaction d'un cahier de charge précisant entre autres les critères de qualité exigés et les conditions d'utilisation - Enregistrement de la marque 	50000	GIPP COFIL APIA, INNORPI, CEPEX
4.5	Conception d'emballage approprié au crabe.	<ul style="list-style-type: none"> - Engager une collaboration avec le PAKTEC et analyse les besoins - conception de solutions appropriées et réalisation des prototypes - Organisation des formations continues pour la promotion des packagings innovants 	50000	COFIL ; GIPP PAKTEC ;

Axe 5 : Promotion de la commercialisation à l'exportation				
N°	Action	Activité	Coût sur 5 ans (DT)	Responsable/ Partenaire
5.1	Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation des crabes sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des organismes et compétences pouvant fournir cette expertise ; - Etude des possibilités de passage par le CEPEX ; - Démarchage des programmes de développement en Tunisie pour soutenir cette action ; - Réalisation de l'action. 	54000	GIPP CEPEX
5.2	Développement de l'information commerciale sur le crabe	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des sources d'information nationales et internationales disponibles sur le crabe ; - Conception d'un système interne en s'inspirant de celui du CEPEX ; - Etablissement de conventions avec les différents partenaires nationaux disposant de l'information commerciale intéressant les exportateurs de crabe (INS, DGPA, CEPEX, INNORPI,) ; - Abonnements à des fournisseurs d'information étrangers, - Elaboration d'une note périodique « Veille Commerciale sur le Crabe » - Diffusion de l'information sous format électronique aux membres du réseau 	20000	COPIIL / GIPP CEPEX, APIA
5.3	Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse les caractéristiques et les forces de l'offre tunisienne, - Utilisation des outputs de l'action relative à la marque collective ; - Etablissement du plan proprement dit ; - Elaboration des supports retenus ; et - Exécution du plan de communication 	150000	GIPP CEPEX, APIA
5.4	Organisation de missions spéciales de promotion commerciale ; sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine , et organisation de rencontres avec des acheteurs invités	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de l'étude du projet (contacts avec des partenaires potentiels (locaux, étrangers, ambassades) et mobilisation des financements. - Etablissement des plans de participation à ces missions (Corée du sud, États-Unis et Chine), - Organisation des missions sur le terrain. 	900000	COPIIL ; GIPP CEPEX, APIA

4.2. Planning de mise en œuvre

Tableau n°6 : Planning de mise en œuvre du plan d'action

Axes	Actions		2020	2021	2022	2023	2024
Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel	1.1	Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations de crabe					
	1.2	Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes, et les accords d'évaluation					
	1.3	Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production					
	1.4	Mise en réseau des exportateurs de crabe (clusters)					
Axe 2 : Disponibilité et durabilité de la ressource	2.1	Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration					
	2.2	Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe portant sur les statistiques et les résultats de la recherche.					
	2.3	Organisation de la collecte : Projet pilote					
	2.4	Sensibilisation des pêcheurs, et mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées.					
	2.5	Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour la préservation des ressources et la lutte contre la pêche INN					
Axe 3 : Promotion de la qualité	3.1	Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.					
	3.2	Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture					
	3.3	Renforcement de la chaîne de froid au niveau de la collecte et du transport					
	3.4	Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation des crabes					
Axe 4 : Valorisation des produits.	4.1	Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat Recherche-Industrie-Administration					
	4.2	Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées					
	4.3	Mise en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe					
	4.4	Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..).					
	4.5	Conception d'emballage approprié au crabe.					
Axe 5 : Promotion de la commercialisation à l'export	5.1	Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation des crabes sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.					
	5.2	Développement de l'information commerciale sur le crabe					
	5.3	Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien					
	5.4	Organisation de missions spéciales de promotion commerciale ; sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine , et organisation de rencontres avec des acheteurs invités					

4.3. Synthèse des coûts et financement

Le budget total nécessaire à la réalisation de la stratégie est de 2,732 millions de Dinars Tunisiens sur cinq ans. Ce budget inclut le coût de fonctionnement de l'unité de pilotage, inscrit dans l'axe 1 et correspondant à l'action "comité de pilotage de la stratégie", avec un coût estimé à 70 mille dinars.

Une part considérable du budget (41%) sera consacrée à la promotion des exportations.

Le tableau suivant reprend les actions du plan précédent et détaille leurs coûts par an.

Tableau n°7: Coût du plan d'action sur la période 2020-2024

N°	Axes / actions	Total (mDT)	2020	2021	2022	2023	2024
Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel		115	65	20	10	10	10
1.1	Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations de crabe	70	30	10	10	10	10
1.2	Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes, et les accords d'évaluation	5	5	-	-	-	-
1.3	Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production	15	15	-	-	-	-
1.4	Mise en réseau des exportateurs de crabe (clusters)	25	15	10	-	-	-
Axe 2 : Disponibilité et durabilité de la ressource		496	170	166	140	20	-
2.1	Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration	300	100	100	100	-	-
2.2	Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe portant sur les statistiques et les résultats de la recherche.	10	10	-	-	-	-
2.3	Organisation de la collecte : Projet pilote	6	-	6	-	-	-
2.4	Sensibilisation des pêcheurs, et mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées.	30	10	10	10	-	-
2.5	Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour la préservation des ressources et la lutte contre la pêche INN	150	50	50	30	20	-
Axe 3 : Promotion de la qualité		247	117	70	60		
3.1	Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.	47	47	-	-	-	-
3.2	Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture	120	40	40	40	-	-
3.3	Renforcement de la chaîne de froid au niveau de la collecte et du transport	60	20	20	20	-	-
3.4	Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation des crabes	20	10	10	-	-	-
Axe 4 : Valorisation des produits.		750	350	300	100		
4.1	Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat Recherche-Industrie-Administration	300	100	100	100	-	-
4.2	Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées	300	150	150	-	-	-

4.3	Mise en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe	50	50	-	-	-	-
4.4	Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..).	50	50	-	-	-	-
4.5	Conception d'emballage approprié au crabe.	50		50	-	-	-
Axe 5 : Promotion de la commercialisation à l'export		1124	80	330	384	330	-
5.1	Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation des crabes sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.	54	-	-	54	-	-
5.2	Développement de l'information commerciale sur le crabe	20	20	-	-	-	
5.3	Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien	150	60	30	30	30	-
5.4	Organisation de missions spéciales de promotion commerciale ; sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine , et organisation de rencontres avec des acheteurs invités	900	-	300	300	300	-
TOTAL		2732	782	886	694	360	10

La réalisation des actions proposées requiert la mobilisation de ressources suffisantes pour :

- Couvrir les frais de fonctionnement du COPIL et
- Réaliser les actions proprement dites.

Les financements à mobiliser peuvent provenir de différentes sources :

- Les ressources propres du GIPP
- Les ressources provenant de fonds nationaux
- Les ressources à solliciter auprès des PTF (FAO, GIZ, SIPPO,
- La contribution des opérateurs.

4.4. Impacts attendus et conditions de mise en œuvre

4.4.1. Impacts attendus

La réalisation des différentes actions inscrites dans la stratégie devrait contribuer à :

- Une augmentation de la **production de 10 000 tonnes** :
- Une augmentation des **exportations** de près de **5 000 tonnes**
- Une augmentation des **recettes en devises** de 25 millions de dollars à travers un effet prix et effet volume
- Une augmentation du **revenu moyen des pêcheurs côtiers** grâce à une meilleure valorisation du produit par la qualité, une augmentation des rendements et des possibilités de commercialisation.
- Une amélioration de la préservation de l'environnement par la réduction de la pêche INN

4.4.2. Conditions de mise en œuvre

✓ Pilotage de la stratégie

La réalisation des différentes actions proposées sera supervisée par un comité de pilotage **COFIL** ayant pour mission, la validation des orientations, la mobilisation des moyens, la facilitation de l'exécution et la levée des contraintes éventuelle et l'évaluation des réalisations.

Le COFIL :

- sera composé des représentants des principaux partenaires impliqués. La composition finale devrait allier souplesse de fonctionnement et implication des partenaires.
- bénéficiera d'un secrétariat logé au GIPP
- se réunira deux fois par an pour évaluer l'état d'avancement.
- bénéficiera, dans la **phase d'initialisation**, de l'appui d'un consultant qui aura pour tâche l'élaboration des plans opérationnel et annuel, la contribution à la sécurisation des financements, l'élaboration des termes de référence et des cahiers des charges des projets inscrits dans la stratégie et la mobilisation des structures et les équipes (voir paragraphe 6.)

✓ Suivi et évaluation de la stratégie

La performance de la mise en œuvre de la stratégie peut être renforcée par l'établissement d'un système de suivi adéquat, basé notamment sur :

- La précision des indicateurs de réalisation au démarrage de l'activité
- Un système de reporting pour chaque action établi au démarrage.
- Une évaluation de chaque action dans le cadre du comité de pilotage
- Une évaluation des réalisations à l'occasion des ateliers annuels de présentation des résultats.

✓ Conditions de réussite

La réussite de la stratégie serait conditionnée par :

- le niveau d'engagement effectif des structures impliquées, et
- le niveau d'engagement suffisant des industriels et des pêcheurs
- la planification rationnelle des projets en fonction des priorités et dans le cadre de plans de charges équilibrés.
- la simplification des procédures et la mise sur les objectifs
- le passage de la décision unilatérale au partenariat.
- l'adoption d'outils de gestion prévisionnelle moderne et système de reporting.
- la mobilisation de moyens humains et matériels suffisants (...).

✓ Les facteurs d'échec

Ils sont étroitement liés à :

- **L'insuffisance de l'engagement des acteurs institutionnels et de leur faible réactivité.** Ce risque peut être réduit en veillant à inscrire les interventions dans les programmes d'activité dans partenaires et à établir un rapport de suivi régulier soumis au comité de pilotage.
- **L'insuffisance de l'engagement des acteurs professionnels (industriels, pêcheurs,).** Ce risque peut être réduit par un effort de sensibilisation et la priorité donnée à l'obtention de résultats et impacts tangibles.

- **L'insuffisance de la coordination** : Ce risque devrait être éliminé par l'adoption par le COPIL d'une approche, s'appuyant sur une réelle concertation des parties prenantes, ainsi par l'élaboration de procédures de suivi et un plan de mise en œuvre du projet.
- **L'insuffisance des moyens mobilisés au profit de la stratégie et à la hauteur des objectifs**. Cela est de nature à provoquer une démotivation importante au niveau des acteurs internes, et partant une démobilisation.

✓ **Phase de lancement**

Cette phase a pour objectif de préparer des cahiers des charges le plus complet possible, en partant des fiches action proposées dans cette étude. Ces cahiers des charges peuvent comporter pour chaque action :

- Titre du projet :
- Responsable opérationnel du projet
- Lettre de mission, formalisation de la demande.
- Définition du besoin, caractéristiques souhaitées, solutions possibles, analyse de la valeur, évaluation du risque.
- Cahier des charges fonctionnel, compromis, coûts, qualité, délai.
- Proposition de l'équipe.
- Quels sont les enjeux du projet?
- Quel budget?
- Quels résultats attendus?
- Quel impact en terme de :
 - Valeur ajoutée
 - Niveaux d'emploi créés
 - Nouvelles compétences
 - Investissements
 - Dimension commerciale, distribution
 - Importation
 - Exportation directe et indirecte
 - Valorisation économique,
 - Dimension sociale
 - Qualité, innovation
 - Image nationale et internationale
- Quels prescripteurs?
- Quels facteurs clés de succès?
- Quels types d'aides externes éventuelles?

4.5. Clarification des rôles des acteurs

En se basant sur les recommandations avancées sur le plan organisationnel et les programmes proposés pour la stratégie de promotion des exportations de crabe, une matrice finale des acteurs directs et des interventions dans la filière a été établie. Cette matrice schématise de manière approximative les intervenants dans la filière et leur rôle par rapport aux missions clés que devrait remplir un dispositif de pilotage performant d'une filière crabe.

Les interventions sur chaque mission ont été classées en quatre types :

- Planification et pilotage
- Réalisation
- Appui
- Suivi

Les différentes missions à accomplir sont classées par intervenant comme suit :

Tableau n°8 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du plan d’action

VOLET	MISSION	INTERVENANTS DIRECTS										
		GIPP	COPIL	DGPA	IRESA	INSTM	DGSV	APIP	CRDA	AVFA	UNIVERSITE	UTAP
Stratégie d’intervention	Elaboration	P	R	A	A	A	A	A				
	Validation	P	A									
	Evaluation	R	A									
Programmes d’amélioration du cadre réglementaire et institutionnel	Elaboration	P	A	R	A	A	A	A				A
	Validation	P	A									
	Mise en œuvre	S	P	R	A	A	A	A				
	Evaluation	P/R	A									
Programmes d’appui aux opérateurs (Assistance technique, Vulgarisation, sensibilisation et formation, incitations, ..)	Elaboration	P	R	A				A	A	A		A
	Validation	P	A									
	Mise en œuvre	S	P/R	A	A	A		A	A	A		A
	Evaluation	P/R	A									
Promotion des produits, des marchés et des projets	Elaboration	P	R	A		A	A					
	Validation	S	P/R									
	Mise en œuvre	P	A	A			A					
	Evaluation	S	P/R									
Veille et information	Collecte et traitement des données	A	R	A	A	A	A	A	A	A	A	
	Diffusion des informations	S	R									
Programmes de recherche et développement	Elaboration	A	A									
	Validation	P	A									
	Mise en œuvre	P	A		A	R					R	
	Evaluation	P/R	A									
Financement de la stratégie	Collecte des ressources	P	R	A	A							
	Gestion	P/S	R	S	A							
	Evaluation	P	A	S	S							

P : Planification et Pilotage

R : Réalisation

A : Appui

S : Suivi

FICHES ACTIONS

FICHES ACTIONS

1. FICHES – AXE 1 : DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Fiche action 1.1 : Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations (COPIL).

Fiche action 1.2: Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes et les accords d'évaluation.

Fiche action 1.3 : Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production

Fiche action 1.4 : Mise en réseau des exportateurs de crabe (cluster...)

2. FICHES – AXE 2 : MAITRISE DE LA DISPONIBILITE ET DE LA DURABILITE DE LA RESSOURCE

Fiche action 2.1 : Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration

Fiche action 2.2 : Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe, portant sur les statistiques et les résultats de la recherche

Fiche action 2.3 : Organisation de la collecte : Projet pilote.

Fiche action 2.4 : Sensibilisation des pêcheurs et des mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées

Fiche action 2.5 : Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour le renforcement des compétences en matière de préservation des ressources et de lutte contre la pêche INN

3. FICHES – AXE 3 : PROMOTION DE LA QUALITE

Fiche action 3.1: Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.

Fiche action 3.2 : Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture

Fiche action 3.3 : Renforcement de la chaine de froid au niveau de la collecte et du transport

Fiche Action 3.4 : Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation de crabes

4. FICHES – AXE 4 : VALORISATION DES PRODUITS

Fiche action 4.1 : Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat « Recherche-Industrie-Administration

Fiche action 4.2 : Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées : Projet pilote

Fiche action 4.3: Mise en place d'une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe

Fiche action 4.4: Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..)

Fiche action 4.5: Conception d'emballage approprié au crabe

5. FICHES – AXE 5 : PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION A L'EXPORT

Fiche action 5.1 : Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation du crabe sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.

Fiche action 5.2 : Développement de l'information commerciale sur le crabe

Fiche action 5.3 : Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien

Fiche action 5.4 : Organisation de missions spéciales de promotion commerciale sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine, et Organisation de rencontres avec des acheteurs invités en Tunisie

1. Fiches – Axe 1: Développement institutionnel et organisationnel

Fiche action 1.1 : Mise en place d'un comité de pilotage de la stratégie de promotion des exportations (COFIL).

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Responsable du projet	COFIL ; GIPP		
Partenaires au projet	INSTM, IRESA, APIP, CRDA, DGSV ; AVFA ; UTAP		
Bénéficiaires du projet	Acteurs de la filière : Pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, exportateurs ;		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Le PNPPVCC a été lancé dans un contexte de crise pour apporter des solutions d'urgence à la connaissance, la commercialisation et à la gestion du crabe en général. Le diagnostic a mentionné quelques réalisations appréciables ayant contribué à atténuer les contraintes et à développer les exportations.</p> <p>Compte tenu du changement de contexte, du changement de la problématique et du besoin de pilotage de la stratégie proposée, il conviendrait de mettre en place un nouvel dispositif chargé du pilotage de cette stratégie (COFIL par exemple)</p> <p>Ce dispositif devrait tenir compte des forces et faiblesses de l'expérience du PNPPVCC et répondre aux besoins effectifs de pilotage de la stratégie tels que explicité dans le plan d'action.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	– Réussir la mise en œuvre et le suivi de la stratégie		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – PNPPVCC – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – L'ensemble des activités du plan 		
Résultats et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Structure mise en place - Textes réglementaires promulgués - Moyens identifiés et mobilisés 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Evaluer le PNPPVCC – Etablir des règles de gouvernance ; – Promulguer les textes réglementaires nécessaires. 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 70 000 DT</p> <ul style="list-style-type: none"> – Engagement d'un consultant pour le démarrage du projet : 20 000 DT – Budget de fonctionnement : 20 000 DT (4 000 /an) – Ateliers : 1 atelier par an (Evaluation mi-parcours) : 6 000 x5 = 30 000 DT 		
Calendrier de réalisation	Durée 5 ans	Date de début Décembre 2019	Date de fin déc. 2024

Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès	
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un comité de pilotage 'COFIL' (structure interdépartementale) assurant le pilotage et le suivi de la stratégie et la coordination entre les intervenants. Il sera composé de représentants de GIPP, DGPA, IRESA, INSTM ; AVFA ; CRDA ; UTAP ; APIP,... 2. Recrutement d'un consultant indépendant pour l'appui à la mise en place de la stratégie, 3. Promulgation des textes réglementaires nécessaires (éventuellement). 4. Mobilisation des ressources financières nécessaires
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un rapport d'activité annuel - Evaluation à mi-parcours (à la fin de chaque année)
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des parties prenantes à la démarche
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des parties prenantes
Degré de priorité	<ul style="list-style-type: none"> - 5 : Hautement prioritaire

Fiche action 1.2: Mise à jour du cadre réglementaire concernant les modes d'exploitation du crabe, les normes et les accords d'évaluation.

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; DGPA		
Partenaires au projet	GIPP ; DGSV ; INNORPI ; ...		
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs ; Organisations professionnelles Industriels ; Investisseurs ;		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Le cadre juridique et réglementaire disponible en Tunisie est mis en place bien avant l'apparition du crabe.</p> <p>Le développement de cette pêcherie nécessite certainement quelques adaptations portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'exploitation de la ressource (engin, taille/poids de capture, campagne de pêche, organisation de la campagne de pêche,...) - les conditions d'installation des unités de cuisson à proximité des lieux de pêche, pour faciliter la création d'unités peu capitalistes contribuant à la préservation de la qualité de la chair et la réduction des déchets et l'optimisation des transport vers les unités de congélation ; - les normes et - les accords d'évaluation avec les pays partenaires ciblés, à savoir la Chine, la Corée du Sud et les Etats-Unis. 		
Objectifs spécifiques du projet	- Contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire concernant le crabe		
Liens éventuels avec d'autres projets	- Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Action 4.2		
Résultats et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Textes réglementaires mis à jour - Activité mieux cadrée - Installation des activités de préparation à proximité des lieux de pêche facilitée 		
Activités envisagées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer une revue des textes réglementaires actuels 2. Apporter des amendements nécessaires. 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 5 000 DT - Service d'un consultant pour l'appui à l'action (5000 DT)		
Calendrier de réalisation	Durée 1 année	Date de début Janvier 2020	Date de fin Décembre 2020
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 3. Constitution d'un groupe de travail et recrutement d'un consultant 4. Revue des textes réglementaires actuels et identification des passages où des précisions devraient être apportées, et 		

	5. Identification des besoins 6. Apport des amendements nécessaires.
Suivi et évaluation	– Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations
Risques éventuels	– Non adhésion des parties prenantes à la démarche
Facteurs clés de succès	– Adhésion effective des structures partenaires
Degré de priorité	– 5 : Hautement prioritaire

Fiche action 1.3 : Appui à l'organisation des pêcheurs et à l'établissement de contrats de production

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	DGPA ; UTAP
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs ; Organisation des pêcheurs Industriels
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Les pêcheurs collaborent en général de manière individuelle avec les mareyeurs et se plaignent de l'emprise de ses derniers et des difficultés d'écoulement des captures.</p> <p>Les industriels se plaignent du manque de crabe de qualité.</p> <p>L'expérience menée sous l'initiative d'un industriel étranger, portant sur l'organisation de la production, a montré le potentiel de gains en efficacité que procure la collaboration directe entre les pêcheurs et l'industriel, à travers l'établissement de contrats de production notamment.</p> <p>Par ailleurs, le ministère de l'agriculture a déjà exprimé son soutien à de telles initiatives.</p> <p>Il serait pertinent d'appuyer le montage telles collaborations et ce en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aidant les pêcheurs à s'organiser pour gagner en efficacité et renforcer leur pouvoir de négociation, ce qui pourrait passer par la création juridique de ces unités, - encourageant le montage de contrats de production.
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au renforcement de la position des pêcheurs et de la rentabilité de l'activité de la pêche de crabe - Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la filière
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Action 4.4
Résultats, démarche et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle économique élaboré - Appui juridique apporté - Nouvelles organisations de pêcheurs de crabe en activité - Des collaborations entre pêcheurs et industriels formalisées. - Revenus des pêcheurs améliorés - Condition d'approvisionnement des industriels améliorées
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un modèle économique pour l'intervention des groupements des pêcheurs sur la base d'expériences nationales et internationales, - Organiser des journées d'informations et d'incitation à l'adhésion des pêcheurs à des groupements professionnels : Chambres syndicale, associations, fédérations,....

	<ul style="list-style-type: none"> - Former les membres de ces organisations pour développer leurs capacités internes de gestion - Apporter le soutien à la création juridique de ces groupements, - Appuyer des actions d'agrégation des pêcheurs autour d'acteurs privés (transformateurs, exportateurs, ...) - Concevoir un modèle de « Contrat de production type » - Soutenir le montage de ce type de collaboration. 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 15 000 DT Recrutement d'un animateur du réseau : <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Etude des besoins et conception du modèle (8 jrs - 5 000 DT) - Phase 2 : Identification des Pêcheurs et industriels intéressés (8 jrs - 5 000 DT) - Phase 3 : Création juridique de l'OP et montage des CP (8 jrs - 5 000 DT) 		
Calendrier de réalisation	Durée 3 mois	Date de début Février 2020	Date de fin Avril 2020
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un groupe de travail parmi les membres du COPIL 2. Recrutement d'un expert en OP 3. Conception d'un modèle économique pour l'intervention des groupements des pêcheurs prévoyant des incitations indirectes, 4. Lancement des appels à la formation des OP 5. Apport de soutien à la création juridique de ces groupements, 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement au démarrage des indicateurs de performance - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des pêcheurs et des industriels à la démarche - Inadaptation du modèle proposé 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des structures partenaires - Modèle proposé intéressant pour les pêcheurs 		
Degré de priorité	- 5 : Hautement prioritaire		

Fiche action 1.4 : Mise en réseau des exportateurs de crabe (cluster...)

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	Industriels exportateurs
Bénéficiaires du projet	Industriels exportateurs
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Les exportateurs agissent actuellement de manière séparée et se considèrent plutôt comme des concurrents. Certains d'entre eux tendent à brader les prix.</p> <p>A l'inverse, dans de nombreux pays exportateurs de crabe l'on note l'existence d'une coopération plus ou moins accentuée, à travers la création de réseaux d'entreprises qui peuvent prendre la forme par exemple, d'associations de producteurs, d'associations d'exportateurs de crabe, de projets collaboratifs, de clusters etc.</p> <p>Une telle initiative allie compétition et coopération. Elle constitue un moyen efficace de développer des opportunités, des synergies entre les différents acteurs, de diffuser les bonnes pratiques et d'améliorer la compétitivité des entreprises membres. Les services proposés par le réseau correspondent notamment aux besoins en matière d'information, de veille, de formation et d'innovation. Ils permettent d'ouvrir les horizons de son activité, de développer des contacts, de faciliter l'accès aux marchés étrangers, d'échanger régulièrement avec les acteurs-clé de la filière...</p> <p>Il serait intéressant d'encourager la création d'un réseau d'entreprises autour de l'exportation de crabe en Tunisie, pour favoriser l'émergence de solutions aux problèmes communs et créer des synergies.</p>
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à l'amélioration de la performance des exportateurs
Liens éventuels avec d'autres projets	– Actions 5.1 ; 5.4,
Résultats et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des industriels sensibilisés à la collaboration – Un premier noyau de cluster d'industriels formé – Des actions de collaboration soutenues – Une forme de collaboration formalisée – Des performances accrues
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Recruter un animateur – <u>Etudier le projet</u> (Identification des besoins des entreprises en partant de leurs demandes ; Formalisation des besoins des entreprises pour élaborer) – <u>Lancer et formaliser le réseau</u> – <u>Animer le réseau</u> : (Développement et dynamisation du réseau d'entreprises, Suivi administratif et financier au quotidien ; Suivi et évaluation des actions du réseau ; Accompagnement du réseau dans sa prise d'autonomie)
Ressources, coût et calendrier de réalisation	

Coûts estimatifs Budget	Coût total : 25 000 DT. Recrutement d'un animateur du réseau rémunéré comme suit : - Phase 1 : Etude (8 jrs - 5 000 DT) - Phase 2 : Mise en place (8 jrs - 5 000 DT) - Phase 3 : Animation (24 jrs - 15 000 DT)		
Calendrier de réalisation	Durée 14 mois	Date de début Février 2020	Date de fin Avril 2021
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification Constitution d'un groupe de travail 2. Recrutement de l'animateur du réseau 3. Identification et formalisation des besoins des entreprises 4. Lancement du réseau et à sa formalisation 5. Développement et dynamisation du réseau d'entreprises 6. Accompagnement du réseau dans sa prise d'autonomie 		
Suivi et évaluation	- Evaluation finale des réalisations		
Risques éventuels	- Non adhésion effective des industriels.		
Facteurs clés de succès	- Adhésion effective des industriels.		
Degré de priorité	- 3 : Moyennement prioritaire		

2. Fiches – Axe 2 : Maîtrise de la disponibilité et de la durabilité de la ressource

Fiche action 2.1 : Etablissement et réalisation d'un programme de recherche concernant la disponibilité, la biologie et la localisation du crabe bleu, dans le cadre d'un partenariat Recherche-Administration

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL, GIPP ; IRESA (CPERA)
Partenaires au projet	DGPA ; Structures de la recherche
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs et Industriels ; Investisseurs Administration
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Selon les résultats préliminaires de l'étude réalisée par l'INSTM, les stocks de crabe dans le golfe de Gabès dépassent les 23 mT, et l'espèce semble bien installée. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la connaissance de cette ressource, notamment pour ce qui concerne les stocks que pour ce qui concerne la biologie de la reproduction, la répartition spatiale et temporelle et autres dimensions.</p> <p>Cela est nécessaire à la fois pour les acteurs et pour les exploitants et investisseurs.</p> <p>L'effort devrait être consolidé par la mobilisation des moyens nécessaires, l'association d'autres établissements universitaires et l'engagement dans des projets de coopération internationale.</p>
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Contribuer à l'amélioration de la connaissance de l'espèce : Stocks, biologie et répartition, en vue d'éclairer et de faciliter les décisions des pouvoirs publics et des investisseurs.
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Action 2.2 – Evaluation du Stock de crabe (INSTM) – Etude sur les ressources halieutique en Tunisie (En phase de lancement)
Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Stocks mieux estimés (méthodes et périodicité), etc. - Connaissance de la biologie de l'espèce en amélioration continue, - Prolifération de l'espèce localisée par des cartes - Décisions des pouvoirs publics mieux éclairées - Décisions des investisseurs facilitées
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Constituer une plateforme de recherche sur le crabe (appel à candidature) ; – Etablir le mode de fonctionnement de la plateforme, les règles et les priorités de recherche ; – Organiser les appels à candidature des laboratoires de recherche (3 lots proposés : Stocks, biologie et reproduction, cartographie et zones de pêche) – Publier et diffuser les résultats
Ressources, coût et calendrier de réalisation	

Coûts estimatifs Budget	Coût total : 300000 DT Soit : 100000 DT/lot /an		
Calendrier de réalisation	Durée 3 ans.	Date de début Février 2020	Date de fin Janvier 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution de la plateforme (Groupe de travail) et formulation de la charte de fonctionnement et de collaboration 2. Etablissement des priorités de recherche et estimation finale des financements nécessaires 3. Recherche de partenariats techniques et financiers. 4. Réalisation des travaux 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des structures de recherche - Dominance du fondamental au dépend de l'approche de développement - Faibles moyens mobilisés 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration structurée, efficace et originale entre la Recherche et l'Administration. - Collaboration efficace entre les structures de recherche - Des moyens mobilisés adéquats 		
Degré de priorité	- 5 : Hautement prioritaire		

Fiche action 2.2 : Mise en place d'un système d'information spécifique au crabe, portant sur les statistiques et les résultats de la recherche

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; GIPP + DGPA		
Partenaires au projet	APIP ; CRDA ; IRESA INS ou Base DOTI		
Bénéficiaires du projet	Réseau des exportateurs de crabe Investisseurs (accès partiel) Administration.		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Compte tenu de la jeunesse relative de l'activité, l'information sur la production, le commerce, les prix et les aspects techniques est limitée. Lorsqu'elle existe, elle est difficilement accessible, et cela constitue un obstacle au développement de ce créneau porteur et empêche d'établir des politiques pertinentes et réactives aux changements du marché.</p> <p>Cette action devrait corriger cette insuffisance, en organisant et en centralisant la collecte de l'information et en facilitant sa diffusion en particulier en direction du réseau des exportateurs.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de l'état des statistiques sur le crabe - Contribuer à l'amélioration de la disponibilité et à la diffusion de l'information technique et commerciale sur le crabe 		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Action 5.2 - Projet SIPPO (Action : Intelligence de marché) - Projets SID (Système d'Information Décisionnel de Pêche et d'Aquaculture) 		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats et effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur le crabe organisée, diffusée et accessible plus facilement - Décisions des opérateurs mieux éclairées, - Politique de crabe mieux éclairée. 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en place un système d'information sur le crabe logé au GIPP ; - Renforcer le système de collecte des statistiques des captures du crabe de la DGPA ; - Signer des conventions avec le DGPA, l'INS ou la DG du commerce extérieur (base DOTI) pour obtenir systématiquement et périodiquement les données sur le crabe (et les produits de la mer en général) ; - Mettre les données à la disposition des réseaux des exportateurs (newsletter, publication sur site GIPP,...) 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 10000 DT Financement projet SIPPO		
Calendrier de réalisation	Durée 6 mois	Date de début Janvier 2020	Date de fin Juin 2020
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			

Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none">1. Analyse des besoins2. Renforcement de la collecte des statistiques sur la production du crabe3. Intégration des données dans le système d'information du GIPPP4. Test du système.5. Organiser l'accessibilité des données pour les réseaux des exportateurs (newsletter, publication sur site GIPP,...)
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation finale des réalisations
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none">- Non adhésion des structures partenaires- Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion effective des parties concernées- Etablissement de règles claires concernant la gestion de l'information (collecte et diffusion)
Degré de priorité	<ul style="list-style-type: none">- 4 : Prioritaire

Fiche action 2.3 : Organisation de la collecte : Projet pilote.

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL, GIPP		
Partenaires au projet	DGPA, CRDA, APIP, UTAP Groupements de Pêcheurs, Centres de collectes		
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs ; Mareyeurs Industriels ;		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>La mise en place de centres de collecte par le PNPPVCC dans les régions de Djerba et Ghannouch, avait pour objectif de favoriser la collecte et la commercialisation du crabe capturé par les petits pêcheurs côtiers.</p> <p>Cette expérience, basée sur le mécanisme de la subvention, a atteint ses limites, avec la réalisation de faibles quantités traitées, la création de distorsions et de faibles niveaux de qualité et de gestion des déchets.</p> <p>Il serait judicieux de concevoir et tester d'autres approches permettant de capitaliser sur l'expérience précédente et mieux structurer le maillon Collecte.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à l'émergence de pratiques novatrices en matière de collecte		
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions 1.2 et 1.3		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Centres de collecte initiés par des privés – Expérience testée, en vue de sa duplication (éventuellement). – Commercialisation des produits des petits pêcheurs facilitée – Déchets limités. 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité d'intégrer l'activité de collecte parmi les activités de services liées à la pêche - Engager un appel à propositions pour le choix d'un investisseur intéressé par l'expérience pilote - Accompagner l'investisseur dans les différentes étapes de mise en place du projet 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 6000DT – Soit 2000 DT / journée de sensibilisation des acteurs sur le projet		
Calendrier de réalisation	Durée 1 ans	Date de début Janvier 2021	Date de fin Décembre 2021
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de 3 journées de sensibilisation des acteurs sur le projet 2. Lancement d'un appel à propositions 3. Sélection et accompagnement des opérateurs 4. Evaluation de l'expérience en vue de sa généralisation 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	– Non adhésion des parties prenantes.		
Facteurs clés de succès	– Adhésion effective des parties concernées		
Degré de priorité	– 4 : prioritaire		

Fiche action 2.4 : Sensibilisation des pêcheurs et des mareyeurs, sur la durabilité de la filière et la nécessité de fixer des règles d'exploitation et de gestion appropriées

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; GIPP + DGPA		
Partenaires au projet	INSTM ; AVFA ; CRDA ; UTAP ; APIP ;		
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs, Mareyeurs Administration – Industriels		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	La compréhension de toutes les composantes, les atouts et les faiblesses de l'exploitation du crabe bleu, sont les garants de la gestion durable de cette ressource. Les pêcheurs et les mareyeurs représentent la base de la filière crabe bleu. Leur implication sera avantageuse une fois ils ont acquis les informations et les données relatives au crabe bleus dont les techniques de pêche, la manipulation et le transport des captures..		
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à l'amélioration des conditions d'exploitation et de gestion de la ressource.		
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Action 2.5 (Rationalisation et renforcement du contrôle de la pêche INN) – Projet SIPPO		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats attendus	– Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés. – Des mareyeurs conscients de la fragilité et la dégradation du produit – Introduire auprès de toute l'éventuelle organisation de la filière et d'une campagne crabe bleu... – Introduire la notion de spécificité auprès des mareyeurs		
Activités envisagées	– informer les pêcheurs sur le cycle biologique et la croissance du crabe bleu. – informer les mareyeurs sur la fragilité du produit et leur contribution à la préservation de la qualité notamment lors du transfert		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 30000 DT – 5 000 DT / séminaire (6 séminaires en 3 ans)		
Calendrier de réalisation	Durée 3 ans.	Date de début Janvier 2020..	Date de fin Décembre 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	1. Constitution du groupe de travail 2. Etablissement d'un programme d'actions détaillé 3. Réalisation des actions de sensibilisation		
Suivi et évaluation	– Etablissement au démarrage des indicateurs de performance – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations		
Risques éventuels	– Non adhésion effective des pêcheurs et mareyeurs – Non adhésion des structures administratives		
Facteurs clés de succès	– Adhésion effective des pêcheurs et mareyeurs – Adhésion des structures administratives		
Degré de priorité	– 4 : Prioritaire		

Fiche action 2.5 : Rationalisation et renforcement des moyens de contrôle de la pêche INN et montage d'une collaboration avec des partenaires étrangers pour le renforcement des compétences en matière de préservation des ressources et de lutte contre la pêche INN

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	DGPA
Partenaires au projet	UTAP, AVFA, INSTM ; CRDA ; APIP ; GIPP
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs ; Industriels Administration
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>L'existence de la pêche INN et ses effets néfastes ne peuvent être ignorés. Les procédures de surveillance et la gestion des centres de débarquement méritent d'être rationalisées et renforcées et la pénalisation des fraudeurs.</p> <p>La Tunisie dispose d'une expérience non négligeable en matière de lutte contre la pêche INN. Cependant, l'affaiblissement de l'Etat et la connotation sociale a réduit l'efficacité de ses interventions.</p> <p>Une collaboration avec des organismes internationaux spécialisés pourraient aider à renforcer les moyens et les approches pour lutter contre ce fléau. Une telle percée contribuerait à une meilleure visibilité de l'offre tunisienne de crabe.</p>
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la réduction, voire l'éradication de la pêche INN - Amélioration de la visibilité de l'offre tunisienne respectueuse de l'environnement
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Action 1.4 (Sensibilisation des pêcheurs et des mareyeurs aux problématiques de durabilité des ressources) - Projet SIPPO
Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche INN réduite voire même éradiquée - Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés. - Une traçabilité du produit - Des circuits de commerce et de transport bien maîtrisés - Ressources bien gérée - Ecosystème mieux protégé - Actions de certification internationales utiles pour la commercialisation devenues envisageables.
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et monter des partenariats avec des ONG et/ou des organismes internationaux, - Arrêter avec les partenaires la méthodologie de travail - Renforcer la capacité et moyens de contrôle et la surveillance des débarquements du crabe en mer et à terre.

Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 150 000 DT - <u>50000 DT/an pour le contrôle et surveillance</u>		
Calendrier de réalisation	Durée 3 ans	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2023
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un groupe de réflexion sur la question, 2. Etablissement d'une méthodologie de travail, 3. Engagement de collaborations avec des ONG et organismes internationaux, 4. Réalisation des actions sur le terrain, 5. Renforcement du contrôle et de la surveillance des débarquements du crabe en mer et à terre. 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement au démarrage des indicateurs de performance - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des structures des acteurs institutionnels - Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des parties prenantes - Collaboration entre les acteurs locaux - Présence effective du contrôle (garde pêche, vétérinaire etc.) - Adhésion d'organismes étrangers spécialisés 		
Degré de priorité	- 4 : Prioritaire		

3. Fiches – Axe 3 : Promotion de la qualité

Fiche action 3.1: Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes.

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COPIL ; GIPP
Partenaires au projet	DGPA
Bénéficiaires du projet	Professionnels du secteur
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Les professionnels du secteur de la pêche doivent se conformer aux Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) pour préserver la qualité et la salubrité des produits de la pêche, et ce, conformément à l'Arrêté du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche publié le 2 novembre 2006.</p> <p>L'interprofession souhaite ne pas laisser se développer les mauvaises applications des règles et des usages qui ont pour effet de nuire à l'image des produits sur les plans qualitatifs et sanitaires. Un manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour la capture, l'entreposage, le transport et la transformation des crabes est plus que nécessaire</p>
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Aider les professionnels du secteur (armateurs, pêcheurs, etc.) par le développement de meilleures procédures à employer afin de s'adapter à cette nouvelle perspective de l'activité de pêche de crabes, – Aider les professionnels du secteur de se conformer aux Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) pour préserver la qualité et la salubrité des produits de la pêche – Favoriser dans ce secteur promoteur des pratiques et normes de conduite respectueuses de l'environnement.
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) – Actions 3.2, 3.3, 3.4 :
Impacts/Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Manuel de bonne pratique d'hygiène élaboré et diffusé – Des pêcheurs sensibilisés à la maîtrise de la qualité et la traçabilité des crabes – Pratiques professionnelles améliorées
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Etudier les expériences similaires au niveau international, – Revue des Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, – Réaliser des supports de communication et de vulgarisation (prospectus, dépliants, CD, et vidéo) destinés aux professionnels du secteur, – Mettre en place un programme de vulgarisation du manuel
Ressources, coût et calendrier de réalisation	
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 47 000 DT</p> <ul style="list-style-type: none"> – 15 000 DT pour l'élaboration du manuel (engagement expert : 15 HJ). – 20 000 DT/an pour la conception de supports de communication – 12000 DT pour la réalisation des actions de formation et de sensibilisation (12 HJ)

Calendrier de réalisation	Durée 1 an	Date de début Fevrier2020	Date de fin Février 2021
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement d'un expert/consultant - Revue des Guides Nationaux de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GNBPH) - Conception des supports de communication et de vulgarisation - Mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation - Réalisation des actions de formation et de vulgarisation 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement du rapport de la mission - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	- Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des pêcheurs - Adhésion des industriels 		
Degré de priorité	- 5 : Hautement prioritaire		

Fiche action 3.2 : Amélioration de la qualité des matières premières fournies par le secteur de la capture

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	DGPA ; DGSV ; UTAP, INSTM APIP – CRDA Industriels (indirectement ou sous forme d’incitation à la qualité pour le secteur de la capture)
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs - Organisations des pêcheurs Industriels (indirectement)
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	Cette action est essentielle pour être en mesure d’assurer un développement significatif de produits à haute valeur ajoutées. Les règles sanitaires interdisent en effet l’emploi de matières premières dégradées présentant des risques potentiels pour la santé L’objectif est d’améliorer le volume de produits utilisables pour la production de produits à valeurs ajoutées
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer le dispositif normatif et réglementaire national et l’harmoniser avec celui des grands marchés d’exportations – Mettre en place des signes de reconnaissance pour les opérateurs de la capture et de la transformation respectueux des règles hygiène et des bonnes pratiques de capture et de transformation garantissant la qualité des matières premières – Encourager l’utilisation des techniques de pêche sélectives de crabe – Améliorer les conditions de manutention du crabe par l’adoption des bonnes pratiques de pêche
Liens éventuels avec d’autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d’évaluation des interventions du GIPP – Etude de l’INSTM sur les techniques de pêche du crabe – Actions 2.4, 2.5, 3.1 et 3.3 :
Résultats, démarche et activités envisagées.	
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Très fort pour le secteur de la capture si le secteur de la transformation peut payer la qualité – Très fort en ce qui concerne le volume de ressources disponibles pour la production de produits à valeur ajoutée – Très fort pour les professionnels de la transformation – Fort en ce qui concerne la régulation de l’activité économique
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des pêcheurs sensibilisés et mobilisés. – Des industriels impliqués – Utilisation des nasses, des viviers à bord et à terre, de caisses spéciale et des cuves isotherme systématisée – Des crabes de meilleure qualité obtenus.
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer le dispositif normatif et réglementaire national et l’harmoniser avec celui des grands marchés d’exportations (Mettre à niveau les textes réglementaires, Renforcer le dispositif de surveillance, associer les professionnels à la surveillance des critères sanitaires et de qualité des matières premières, Diffuser les critères de qualité, Assurer l’information des parties prenantes et des consommateurs)

	<ul style="list-style-type: none"> – Communiquer et transmettre les informations normatives et réglementaires à la profession – Utiliser le manuel de bonnes pratiques d'hygiène pour les bateaux de pêche – Développer de partenariat technique et scientifique avec le secteur de la capture pour aider à la Msie à niveau des pratiques – Favoriser l'utilisation des techniques de pêche sélectives de crabe à travers : (i) l'encouragement de l'utilisation des nasses et l'adoption d'engins de pêche sélectifs en fonction des pêcheries, (ii) la conception et la diffusion de supports de communication (prospectus, dépliants, CD, et vidéo) sur les techniques de pêches sélectives de crabe – Améliorer les conditions de manutention du crabe par l'adoption des bonnes pratiques de pêche et l'encouragement et la systématisation de l'utilisation (i) des viviers à bord et à terre, (ii) de caisses spéciale pour les crabes en plastique alimentaire (modèle à promouvoir), (iii) des Cuves isotherme à température <5°C (glace humidificateur) – Mettre en place un programme de formation et de sensibilisation des pêcheurs sur la pêche du crabe et la manutention du produit : captures, décrochage, mise en caisse etc. – Développer un modèle économique et des critères professionnels permettant d'assurer une juste rémunération de la qualité des matières première et garantissant Partenariat avec secteur de la capture 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 120 000 DT <ul style="list-style-type: none"> – 25 000 DT/an pour la conception et diffusion de supports de communication – 15 000 DT/an pour la réalisation des actions de formation et de sensibilisation 		
Calendrier de réalisation	Durée ...3 ans...	Date de début Février 2020....	Date de fin Février 2023
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail 2. Conception des supports de communication et de vulgarisation 3. Mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation 4. Réalisation des actions de formation et de vulgarisation 5. Développement d'un modèle économique et des critères professionnels permettant d'assurer une rémunération de la qualité des matières première 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Non adhésion des structures institutionnelles – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> – Une adhésion effective des pêcheurs – Répercussions positives sur les coûts et bénéfices 		
Degré de priorité	– 5 : Hautement prioritaire		

Fiche action 3.3 : Renforcement de la chaine de froid au niveau de la collecte et du transport

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	DGPA ; DGSV ; APIP, AVFA
Bénéficiaires du projet	Pêcheurs ; Organisations de pêcheurs Transporteurs ; Industriels
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	Sachant que le produit final est commercialisé congelé, la maîtrise et l'optimisation de ce processus est primordiale pour la filière crabe bleu. D'ailleurs certaines dégradations de la chair seraient dues à une mauvaise opération liée au froid. L'usage de la cuisson congélation ou la surgélation sous atmosphère d'azote liquide assurent la stabilité lors de la congélation. La précaution relative au froid s'étend aussi au transport.
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à l'amélioration de la préservation de la qualité par le renforcement de la chaine de froid dans la collecte et le transport
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions : 3.1 ; 3.2 ; 3.4 et 3.5
Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Des complexes frigorifiques agréés sur les lieux de débarquement du crabe sont généralisés. - Des tunnels de congélation et des chambres négatives de stockage sont utilisées - Fourniture de glace pour les petits bateaux assurée - Usage des camions frigorifiques au lieu des camions isothermes généralisés - Moyens de transport homologués avec un enregistrement continu de la température de transport - Manuel de bonnes pratiques d'hygiène utilisés par les unités d'entreposage et de transport
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme d'incitation des privés pour l'investissement dans les complexes frigorifiques sur les lieux de débarquement de crabes bleu (centre de collecte) - Lancer une campagne pour la promotion de ces projets auprès des investisseurs potentiels (professionnels de la filière) - Encourager les opérateurs à s'équiper avec des moyens adéquats de stockage (tunnel de congélation, chambre négative de capacité > 5 tonnes) et de transport (camions frigorifiques homologués, enregistreurs de température,...) en leur accordant des subventions sur les investissements correspondants. - Lancer un large programme de sensibilisation des opérateurs à l'intérêt de cette opération - Prévoir une subvention de congélation et de stockage de surplus de la production - Exiger les unités d'entreposage et de transport de crabes d'utiliser le manuel de bonne pratique d'hygiène

Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 60 000 DT – 5 000 DT/an pour la réalisation d'une campagne pour la promotion de ces projets auprès des investisseurs potentiels – 15 000 DT/an pour la réalisation des actions de sensibilisation		
Calendrier de réalisation	Durée 3 années	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2023
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail 6. Mise en place d'un programme de sensibilisation des opérateurs à l'intérêt de cette opération 7. Réalisation des actions de sensibilisation et de vulgarisation 2. Mise en place d'un mécanisme d'incitation sur les investissements correspondants. 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Non adhésion des parties prenantes – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> – Adhésion effective des acteurs – Moyens mobilisés adéquats 		
Degré de priorité	– 5 : Hautement prioritaire		

Fiche Action 3.4 : Renforcement des moyens et outils de la qualité au niveau des usines de transformation de crabes

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	DGSV ; CTAA, GICA
Bénéficiaires du projet	Les industriels exportateurs de crabe
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	Tenant compte de certaines spécificités du produit crabes bleus, des méthodes et du matériel de traitement et des opérations unitaires devront être introduits. Des machines de coupes d'extraction de chair ou de tri pesage et de moulage des crabes méritent être adoptés au fur et à mesure que la capacité de production augmente.
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les unités de transformation de moyens innovants permettant d'améliorer la qualité
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Actions 3.1, 3.2, 33
Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Structures de production adaptées au crabe - Lignes de production dédiées au crabe et équipements spécifiques innovants développés. - Moyens de stockage et d'emballage renforcés
Activités envisagées	<p>Encourager et soutenir les entreprises à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les structures de production du produit au Crabe (Espaces dédiés à la manutention du crabe, Viviers appropriés aux crabes, Chambre positive de grande capacité de stockage en cas de réception de grande quantité, Tables en inox pour triage et calibrage...); - Développer des lignes de transformation dédiée au crabe (bacs de transfert et de nettoyage approprié, tables de travail adaptées aux différentes opérations de traitement du crabe (coupe, éviscération, nettoyage), Equipements spécifiques et innovants crabes: tables de nettoyage et décorticage, Automate de tris, pesage et coupes, Machine d'extraction de chair etc ; et - Renforcer les moyens de stockage et d'emballage (Tunnel de congélation à -40 °c et de chambre de stockage négative à -18 °, Méthode de congélation à l'azote liquide - 180 °c, Packaging moderne et adéquat). - Mettre en place de standards internationaux de qualité à savoir : ISO 22000; FSSCC 22000 ; BRC ; IFS ; HALAL ; CERTIFICATION HACCP ; WILD CAUGHT CERTIFICATION, FRIEND OF THE SEA; MSC MARINE STEWARSHIP COUNCIL - Mettre en place des structures de contrôle de la qualité
Ressources, coût et calendrier de réalisation	
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 20000 DT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10000 DT/an pour l'assistance technique pour la mise en place de standards internationaux de qualité - Coût d'investissement à la charge des Industriels

Calendrier de réalisation	Durée 2 années	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail 2. Harmonisation du choix des approches et des équipements..... 3. Assurer les formations spécifiques..... 4. Identification des vis-à-vis qualité. 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des structures de recherche - Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Une adhésion effective des pêcheurs - Facilitation de l'accès au financement 		
Degré de priorité	- 5 : Hautement prioritaire		

4. Fiches – Axe 4 : Valorisation des produits

Fiche action 4.1 : Etablissement et exécution d'un programme de recherche appliquée sur le crabe dans le cadre d'un partenariat « Recherche-Industrie-Administration

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP – IRESA(CPERA)
Partenaires au projet	GICA ; CTAA ; CTPA Structures de recherche universitaire Industriels
Bénéficiaires du projet	Industriels
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>La valorisation technique des produits suppose l'introduction d'innovations sur le produit et/ou les processus. Cette démarche qui incombe in fine à l'entreprise, peut être soutenue par la contribution de la recherche appliquée..</p> <p>En Tunisie, le processus concernant le crabe est enclenché avec quelques PFE réalisés par l'université et l'INSTM. Cet élan devrait être consolidé par la création d'une plateforme de recherche appliquée, qui aurait à l'établir et exécuter un programme répondant aux besoins de l'industrie. Cette plateforme reliant l'Université, l'Industrie et l'Administration, devrait être ouverte à des structures comme le GICA, le CTAA et le Centre de l'aquaculture.</p>
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Développer la recherche pratique portant sur la valorisation du crabe – Favoriser la diffusion de la connaissance
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions 2.1 ; 2.2 ; 4.2 et 4.3 – Programmes de recherche : PRF, VRR, etc.
Résultats attendus et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Cadre de partenariat Université-Industrie-Administration établi, et grands axes de recherches définis – Structures de recherche appuyées s et partenariats renforcés – Projets R&D collaboratifs réalisés – Séminaires technologiques organisés – Séminaires de formation pour la promotion des packagings innovants organisés – Cellule de diffusion et de veille scientifique et techniques mise en place – Etudes approfondies sur le crabe et toute innovation technique et commerciale financées – Diffusion de l'information scientifique et technique produits par les structures de recherches (séminaires, documentation papier et informatique) financée
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Créer un cadre de partenariat Université-Industrie-Administration et définir des grands axes de recherche dans le cadre d'un contrat programme établi avec les professionnels ; – Appuyer le développement des structures de recherches et renforcer le partenariat avec les centres de recherches étrangers ;

	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser des projets R&D collaboratifs dans le cadre du partenariat ; – Faciliter la mise en place de séminaires technologiques ; – Promouvoir la recherche et de ses résultats auprès des entreprises par la mise en évidence des gains induit et du rapport gain/coût ; – Inciter à une meilleure valorisation de la ressource par l'implication des opérateurs de la capture aux efforts du secteur de la transformation ; 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 300 000DT.		
	– Projet PNRI		
Calendrier de réalisation	Durée 3 ans	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2023
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail et Formulation de la charte de fonctionnement et de collaboration 2. Etablissement des priorités de recherche et estimation finale des financements nécessaires 3. Recherche de partenariats techniques et financiers. 4. Réalisation des travaux. 5. Diffusion des résultats de la recherche. 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Non adhésion des parties prenantes à la démarche – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> – Adhésion effective des structures de recherche et des chercheurs – Adhésion effective des industriels – Moyens mobilisés 		
Degré de priorité	– 5 : Hautement prioritaire		

Fiche action 4.2 : Appui à la réalisation des actions de recherche élaborées : Projet pilote

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; GIPP		
Partenaires au projet	GICA ; CTAA ; CTPA INSTM ; Structures de recherche universitaire Industriels		
Bénéficiaires du projet	Industriels		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	Les actions de recherche appliquée, sont très souvent réalisées en Tunisie par l'Université et trouvent peu d'impact sur la réalité. Il convient donc de promouvoir ces recherches auprès des professionnels et des investisseurs pour les inciter à les traduire en investissements.		
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à l'introduction d'innovations dans les processus de production		
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions 2.1 ; 21.2 ; 4.1 ; et 4.3		
Résultats, démarche et activités envisagées.			
Résultats attendus	– Recherches appliquées sur le terrain – Produits et processus innovés – Nouvelles unités innovante installées.		
Activités envisagées	– promouvoir et diffuser les résultats de la recherche aux professionnels ; – soutenir les projets innovants, notamment ceux de prétraitement à proximité des lieux de pêche, et – inciter les professionnels à innover et à moderniser leurs outils de commercialisation.		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 300 000 DT. – 150000 DT/an (IRESA, DGRS)		
Calendrier de réalisation	Durée 2 ans	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	1. Constitution d'un Groupe de travail et Formulation de la charte de fonctionnement 2. Appel à candidature 3. Evaluation des propositions 4. Annonces aux industriels 5. Etablissement de conventions 6. Appui à la réalisation des actions retenues.		
Suivi et évaluation	– Etablissement au démarrage des indicateurs de performance – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations		
Risques éventuels	– Non adhésion des parties prenantes à la démarche – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats		

Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion effective des structures de recherche et des chercheurs- Adhésion effective des industriels- Moyens mobilisés
Degré de priorité	- 3 : Moyennement prioritaire

Fiche action 4.3: Mise en place d'une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; GIPP		
Partenaires au projet	INSTM, GICA, CTAA, CTPA, ...		
Bénéficiaires du projet	Industriels ; Chercheurs ; Investisseurs		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Des pays comme l'Espagne et la Thaïlande ont bâti une excellente image de leurs produits de la mer à partir d'une collaboration avec la recherche appliquée. Le Maroc dispose de son Centre Technique de Valorisation des produits de la mer.</p> <p>En Tunisie, des interventions existent mais sont éparpillées et très peu visibles.</p> <p>Il serait judicieux de mettre en place une cellule de diffusion de l'information scientifique et technique concernant le crabe, qui pourrait évoluer ultérieurement en un centre technique de valorisation des produits de la mer.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la diffusion de l'information scientifique et technique sur le crabe. 		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Actions 2.1 ; 2.2 ; 4.1 et 4.2 		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Informations techniques capitalisées - Informations diffusées - Acteurs réactifs et plus innovants 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des recherches disponibles, - Organiser des séminaires de formation et des sessions; - Diffuser l'information ; - Assurer la veille technologique ; - Diffuser des notices technologiques ; - Organiser des formations et séminaires techniques 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 50 000DT		
Calendrier de réalisation	Durée 12 mois	Date de début Janvier 2021	Date de fin Décembre 2021
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail et Formulation de la charte de fonctionnement 2. Identification des sources d'information 3. Analyse des besoins 4. Conception du système 5. Réalisation de l'application 6. Exploitation et diffusion des notes d'information. 		

Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Etablissement de rapports périodiques d'avancement- Evaluation finale des réalisations
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none">- Non adhésion des parties prenantes à la démarche- Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion effective des structures concernées- Moyens mobilisés adéquats
Degré de priorité	<ul style="list-style-type: none">- 3 : Moyennement prioritaire

Fiche action 4.4: Conception et développement d'un système de labellisation approprié au crabe tunisien (marque collective, ..)

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	GIPP COFIL		
Partenaires au projet	APIA, INNORPI, CEPEX		
Bénéficiaires du projet	Industriels		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Le crabe de Tunisie est peu visible sur le marché international. Sa présence sur le marché est relativement récente et il est souvent mis sous emballage du client importateur. Par ailleurs la plupart des entreprises ne sont pas intéressées pour le moment d'investir dans leurs propres marques.</p> <p>La conception d'une marque collective « Crabe de Tunisie » par exemple aiderait à compenser ces manquements. Elle suppose l'élaboration de critères et normes communs, une collaboration minimale et une stratégie d'utilisation commune.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un système de labellisation contribuant à la visibilité et à la valorisation du crabe tunisien. 		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Action 5.3 		
Résultats et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des signes de qualité sur les produits, certification, IGP, ... mis en place – Des marques collectives sur des produits respectant des critères de qualité imposés par des Cahiers de charges constituées 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – créer un groupe de réflexion sur la question en associant différents organismes ayant une expérience dans ce domaine – consulter les industriels pour sonder leur adhésion au projet ; – rédiger le cahier de charge précisant entre autres les critères de qualité exigés et les conditions d'utilisation – procéder à l'enregistrement de la marque 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	Coût total : 50 000 DT		
Calendrier de réalisation	Durée 2 ans 6 mois	Date de début Janvier 2020	Date de fin Juin 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Création d'un groupe de réflexion sur la question en associant différents organismes qui ont une expérience dans ce domaine ; – Consultation des industriels pour sonder leur adhésion au projet ; – Rédaction d'un cahier de charge d'une étude précisant entre autres les critères de qualité exigée, – Recrutement d'un cabinet spécialisé – Réalisation de l'étude 		

	– Enregistrement de la marque
Suivi et évaluation	– Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations
Risques éventuels	– Non adhésion des parties prenantes à la démarche – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats
Facteurs clés de succès	– Adhésion effective des industriels – Moyens mobilisés adéquats
Degré de priorité	– 4 : Prioritaire

Fiche action 4.5: Conception d'emballage approprié au crabe

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COFIL ; GIPP		
Partenaires au projet	PAKTEC ;		
Bénéficiaires du projet	Industriels		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>Le coût élevé de l'emballage et son design peu valorisant constituent une contrainte à la commercialisation du crabe à l'export..</p> <p>Il est proposé de monter une collaboration entre les professionnels et le centre technique de l'emballage PAKTEC pour concevoir un emballage adéquat, qui laisse de l'espace à la personnalisation</p>		
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au renforcement de la compétitivité du produit par un emballage innovant et moins coûteux. 		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'évaluation des interventions du GIPP - Actions 3.2, 3.4 et 4.4 		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des besoins effectuée - Emballage conçu - Emballage innovant disponible pour les industriels à moindre coûts 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - engager une collaboration avec le PAKTEC, - analyser les besoins - concevoir des solutions appropriées - réaliser des prototypes - organiser des formations continues pour la promotion des packagings innovants 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total 50 000DT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40000 DT pour l'étude et la conception d'un emballage approprié au crabe - 10000 DT pour la promotion des packagings innovants 		
Calendrier de réalisation	Durée 1 année	Date de début Février 2020	Date de fin Février 2021
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapas de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Groupe de travail et Formulation de la charte de fonctionnement 2. Montage d'une collaboration avec le PAKTEC, 3. Analyse des besoins 4. Conception de solutions appropriées 5. Réalisation de prototypes 6. Organisation des formations continues pour la promotion des packagings innovants. 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		

Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none">- Non adhésion des parties prenantes à la démarche- Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion effective des structures partenaires- Adhésion effective des industriels- Moyens mobilisés adéquats
Degré de priorité	<ul style="list-style-type: none">- 3 : Moyennement prioritaire

5. Fiches – Axe 5 : Promotion de la commercialisation à l'export

Fiche action 5.1 : Organisation de formations « spéciales » : Commercialisation du crabe sur les marchés américains, sud-coréens et chinois.

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	GIPP
Partenaires au projet	CEPEX
Bénéficiaires du projet	Industriels
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Les formations en Marketing en Tunisie sont nombreuses et les entreprises peuvent y accéder facilement. Ce qui manque c'est surtout des formations spécialisées focalisées sur des segments Produits-marché particuliers.</p> <p>De telles actions peuvent être assurées plus efficacement par des opérateurs actifs dans les pays concernés.</p> <p>Il serait judicieux d'identifier les expertises étrangères dans ce domaine et prospecter des sources de financement auprès des partenaires techniques et financiers de la Tunisie.</p> <p>L'action gagnerait à être organisée avec les membres du cluster à créer et en visant les marchés cibles : Etats-Unis ; Corée du Sud et Chine.</p>
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Contribuer au développement des compétences en marketing des entreprises exportatrices de crabe (membres du cluster) pour approcher les marchés cibles : Etats-Unis ; Corée du Sud et Chine.
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions : 1.4 ; 5.4
Résultats et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Spécificités de la demande, de la distribution et des réglementations sur les marchés cibles mieux appréhendées. – Cadres et responsables export mieux formés – Exportations accrues ;
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les organismes et compétences pouvant fournir cette expertise ; – démarcher les programmes de développement en Tunisie pour soutenir cette action ; – identifier les participants – réaliser l'action.
Ressources, coût et calendrier de réalisation	
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 54 000 DT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Coût logistique : 9 000 DT (3 000 DT par session de 3 jrs) – Coût Experts Formateurs : 45 000 DT (15 000 DT par session de 3 jrs). <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Contribution des PTF, contribution des exportateurs et moyens propres du GIPP).

Calendrier de réalisation	Durée 3 mois	Date de début janvier 2022	Date de fin Mars 2022
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des organismes et compétences pouvant fournir cette expertise ; 2. Démarchage des programmes de développement en Tunisie pour soutenir cette action ; 3. Identification des participants 4. Réalisation de l'action. 		
Suivi et évaluation	– Evaluation finale des réalisations		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Non adhésion des parties prenantes à la démarche (y.c industriels) – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> – Adhésion effective des structures partenaires (y.c industriels) – Moyens mobilisés adéquats 		
Degré de priorité	– 4 : Prioritaire		

Fiche action 5.2 : Développement de l'information commerciale sur le crabe

Pilotage, partenaires et bénéficiaires			
Pilote du projet	COPIL / GIPP		
Partenaires au projet	CEPEX, APIA		
Bénéficiaires du projet	Industriels, Investisseurs		
Contexte, justification et objectifs du projet			
Contexte et justifications	<p>La disponibilité de l'information commerciale est un outil de grande importance pour le développement de l'exportation de crabe. Actuellement, la principale source d'information utilisée est le « Client importateur ». Cette source est certes intéressante, mais insuffisante.</p> <p>Pour accroître ses compétences et son autonomie, l'exportateur a intérêt à développer une culture de recherche de l'information en puisant dans différentes sources ; notamment dans les sites spécialisés, les alertes, etc.</p> <p>Le GIPP pourrait contribuer à cet effort en fournissant aux membres de la plateforme des exportateurs (Réseau) une note périodique, appelée par exemple « Veille Commerciale ».</p> <p>Ce service gagnerait à être intégré dans les activités du GIPP (réorganisées), tout en réservant un espace spécial au Crabe.</p>		
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer au développement de l'information commerciale sur le crabe		
Liens éventuels avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> – Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions 1.4 ; 2.2 ; 4.3 		
Résultats attendus et activités envisagées.			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Informations pointues, collectées et diffusées aux membres – Des exportateurs mieux informés – Réactivité aux marchés améliorée – Des produits valorisés commercialement – Des décisions mieux éclairées. 		
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – faire l'inventaire des sources d'information nationales et internationales disponibles sur le crabe ; – concevoir un système interne en s'inspirant de celui du CEPEX ; – établir des conventions avec les différents partenaires nationaux disposant de l'information commerciale intéressant les exportateurs de crabe (INS, DGPA, CEPEX, INNORPI, ...) – s'abonner à des fournisseurs d'information étrangers, – élaborer une note périodique « Veille Commerciale sur le Crabe » – diffuser l'information sous format électronique aux membres du réseau. 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 20.000 DT</p> <ul style="list-style-type: none"> – Moyens propres du GIPP – Abonnements à des sources d'information spécialisées. 		
Calendrier de réalisation	Durée 3 mois	Date de début janvier 2020	Date de fin Mars 2020

Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès	
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un inventaire des sources d'information nationales et internationales disponibles sur le crabe ; 2. Conception d'un système interne en s'inspirant de l'expérience du CEPEX ; 3. Etablissement de conventions avec les différents partenaires nationaux disposant de l'information commerciale intéressant les exportateurs de crabe (INS, DGPA, CEPEX, INNORPI,) ; 4. Abonnements à des fournisseurs d'information étrangers, 5. Elaboration d'une note périodique « Veille Commerciale sur le Crabe » 6. Diffusion de l'information sous format électronique aux membres du réseau.
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion totale des structures internes du GIPP - Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des structures internes du GIPP - Adhésion effective des industriels - Moyens mobilisés adéquats
Degré de priorité	<ul style="list-style-type: none"> - 5 : Hautement prioritaire

Fiche action 5.3 : Elaboration et exécution d'un plan de communication générique sur le crabe tunisien

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	GIPP
Partenaires au projet	CEPEX, APIA
Bénéficiaires du projet	Industriels Exportateurs de crabe
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>Malgré l'expansion de l'exportation de crabe, l'offre tunisienne reste encore peu connue sur le marché international. Cela est dû à la courte période de sa mise sur le marché, mais aussi au passage par des importateurs qui demandent le produit sous emballage anonyme, ce qui empêche la bonne visibilité de l'origine Tunisie et la familiarisation des consommateurs finaux avec notre produit. L'exportateur, agissant individuellement, ne peut dans les meilleurs des cas qu'investir pour promouvoir la marque de son produit ou de son entreprise.</p> <p>Par ailleurs la participation à des foires et salons spécialisés nécessiterait la présentation d'outils de promotion générique, matérialisés notamment par la « Marque collective » (Action 4.4) ou encore des films et autres supports.</p> <p>Il serait judicieux d'élaborer un plan de communication générique et d'entamer son exécution avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production des supports appropriés (outils et événements presse, création et diffusion de contenus informatifs). - L'intensification de la présence sur le web, les réseaux sociaux, événementiel, partenariats, etc.
Objectifs spécifiques du projet	– Améliorer la visibilité du crabe tunisien par des campagnes de communication générique
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude sur l'organisation du GIPP – Actions 3.4 ; 4.4
Résultats et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de communication élaboré (Atouts et forces de l'activité et du produit spécifiés, Cible de la communication identifiée ; Outils de promotion élaborés) – Actions de communication générique exécutées – Le crabe tunisien, mieux plus visible sur les marchés cible.
Activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> – analyser les caractéristiques et les forces de l'offre tunisienne, – utiliser les outputs de l'action relative à la marque collective ; – établir le plan proprement dit ; – élaborer les supports retenus ; et – exécuter le plan de communication
Ressources, coût et calendrier de réalisation	

Coûts estimatifs Budget	Coût total : 150 000 DT dont : – Expertise : 50 000 DT. – Supports matériels et présence sur le Web : 100.000 DT		
Calendrier de réalisation	Durée 4 ans	Date de début Juin 2020	Date de fin Juin 2024
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Constitution d'un groupe de travail – Recrutement d'un consultant spécialisé – Evaluation des expériences précédentes – Analyse les caractéristiques et des forces de l'offre tunisienne, – Utilisation des outputs de l'action 3.4, relatifs à la marque collective ; – Etablissement d'un plan de communication proprement dit ; – Elaboration des supports retenus – Exécution du plan de communication 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Etablissement de rapports périodiques d'avancement – Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Non adhésion des parties prenantes à la démarche – Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> – Adhésion effective des structures partenaires – Moyens mobilisés adéquats 		
Degré de priorité	– 4 : Prioritaire		

Fiche action 5.4 : Organisation de missions spéciales de promotion commerciale sur les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Chine, et Organisation de rencontres avec des acheteurs invités en Tunisie

Pilotage, partenaires et bénéficiaires	
Pilote du projet	COFIL ; GIPP
Partenaires au projet	CEPEX, APIA
Bénéficiaires du projet	Industriels exportateurs
Contexte, justification et objectifs du projet	
Contexte et justifications	<p>La participation aux foires et salons est un moyen intéressant pour rencontrer des acheteurs. Le GIPP dispose déjà d'un programme concernant les exportations des produits de la pêche, établi avec le CEPEX, et auquel elle pourrait associer les exportateurs de crabe.</p> <p>Il serait judicieux de tenter une expérience nouvelle portant sur l'organisation d'un évènement spécifique à l'exportation de crabe sur les trois marchés cibles, à savoir les États-Unis, la Corée du Sud et la Chine ; en sollicitant l'appui des ambassades de Tunisie dans ces pays.</p> <p>Ce type de rencontres permettra de présenter le crabe tunisien aux consommateurs finaux, d'étudier de plus près leurs préférences, de rencontrer des importateurs et/ou des intermédiaires disposés à collaborer à la commercialisation du produit. L'expérience de la participation de l'Islande à la fête du crabe en Corée du sud pourrait servir d'exemple.</p> <p>Une autre expérience proposée, concerne l'organisation des rencontres avec des importateurs étrangers invités en Tunisie.</p> <p>Ces missions spéciales et rencontres peuvent être organisées par le GIP avec une participation active de la plateforme (cluster) des exportateurs de crabe.</p>
Objectifs spécifiques du projet	– Contribuer à la facilitation de l'accès des exportateurs de crabe aux marchés américains, chinois et sud coréens.
Liens éventuels avec d'autres projets	– Etude d'évaluation des interventions du GIPP – Actions 1.4 ; 4.4
Résultats et activités envisagées.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Préférences des consommateurs étudiées - Origine Tunisie présentée - Contacts entre acheteurs étrangers et exportateurs tunisiens, établis - Commandes et perspectives de collaborations établies - Expériences de collaboration entre exportateurs testées - Expériences originales testées
Activités envisagées	<p><u>Missions spéciales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – approfondir l'étude du projet (contacts préalables avec des partenaires locaux (associations d'importateurs, ..) et les ambassades de Tunisie dans les pays cibles ; mobilisation des financements..)

	<ul style="list-style-type: none"> - établir les plans de participation à ces missions (Corée du sud, États-Unis et Chine), - organiser les missions sur le terrain <p><u>Le volet rencontres avec des importateurs invités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir l'étude du projet (contacter les membres de la plateforme collaborative des exportateurs, identifier les associations des acheteurs de crabe dans les pays cibles et demander leur collaboration pour passer l'information aux acheteurs potentiel) ; sonder leurs prédisposition et intérêt pour participer à ces rencontres ; - Préparer un plan d'affaires spécifique à ces rencontres et le présenter aux membres intéressés, - Etudier les manifestations d'intérêt et lancer les invitations et organiser les rencontres. 		
Ressources, coût et calendrier de réalisation			
Coûts estimatifs Budget	<p>Coût total : 900 000 DT, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 000 DT, pour les missions spéciales (200 000 DT par Evénement avec une contribution des exportateurs pour les frais logistiques). - 300 000 DT pour les rencontres (100.000 DT par Rencontre avec une contribution des exportateurs). 		
Calendrier de réalisation	Durée 3 ans	Date de début Janvier 2021	Date de fin Décembre 2023
Mise en œuvre, suivi & évaluation, risques et facteurs de succès			
Etapes de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un groupe de travail (GIPP – CEPEX) 2. Etablissement de plans d'action détaillés avec les exportateurs intéressés 3. Préparation des actions 4. Réalisation des actions 		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de rapports périodiques d'avancement - Evaluation finale des réalisations 		
Risques éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des exportateurs à la démarche - Moyens mobilisés : faibles ou inadéquats 		
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion effective des exportateurs et des structures partenaires - Moyens mobilisés adéquats 		
Degré de priorité	- 4 : Prioritaire		

ANNEXES

ANNEXE 1 :
Liste des membres du comité de pilotage de l'étude

Comité de pilotage de l'étude

Nom et Prénom	Administration
1. Rakia BELKEHIA	GIPP
2. Habib METHLOUTHI	GIPP
3. Sonia GHARBI	GIPP
4. Intissar CHARGUI	GIPP
5. Achref ben SLIMEN	GIPP
6. Amal ZHIOUA	GIPP
7. Imen njeh	GIPP
8. Moutie GHARSI	Division pêche Sfax
9. Ali ben ATITALLAH	GIPP Sfax
10. Ines ben HAFSIA	DGPA
11. Yassin ben ARFA	INSTM
12. Marouene BDIQUI	INSTM
13. Olfa CHINE	DGSV

ANNEXE 2 :
Photos des crabes potentiellement concurrents sur le marché international

1^{er} groupes concurrents : Crabes bleus



Portunus seignis



Portunus pelagicus



Calinectes sapidus



Portunus trituberculatus (Crabe gazami)

2^{ème} groupes concurrents : Crabes durs



Crabe caillou moré ; *Homalaspis plana*



Crabe caillou noir ; *Menippe mercenaria*



Crabe tourteau : *Cancer pagurus*



Crabe de palétuviers : *Scylla serrata*

3^{ème} groupes concurrents : Crabes royaux et crabes de neige



Crabe royal rouge : *Paralomisaculeata*



Crabe royal de Patagonie : *Lithodessantolla*



Crabe royal bleu : *Paralithodesplatypus*



Crabe royal brun : *Paralithodesbrevipes*



Crabe royal doré : *Lithodesaequipina*



Crabe royal du Kamtchatka : *Paralithodescamtschaticus*



Crabe royal hérisson : *Paralomis granulosa*



Crabe des neiges : *Chionoecetesopilio*

4^{ème} groupes concurrents : Crabes divers



Crabe sardine : *Macropipuspuber*



Crabe lénée : *Callinectesdanae*



Crabe mantou vert : *Ucidesoccidentalis*



Crabe moro : *Carpiliuscorallinus*



Crabe vert : *Carcinusmaenas*



Crabe vert de Méditerranée : *Carcinusaestuarii*



Crabe velu : *Erimacrusisenbeckii*



Crabe charybdis : *Charybdisspp*

ANNEXE 3 : Les visites réalisées sur site

دراسة تموقع السلطعون الأزرق بالأسواق العالمية برنامج الزيارات الميدانية لمكتب الدراسات من 26 إلى 30 مارس 2018

❖ ولاية مدنين:

✓ يوم الإثنين 26 مارس 2018:

- من 8 إلى 9 صباحا :
- زيارة ميناء الصيد البحري بحومة السوق ووعقد لقاءات مع البحارة أثناء الانزال.
- من 9 إلى 11 صباحا:
- اجتماع بمقر وكالة الموانئ وتجهيزات الصيد البحري بحومة السوق
- زيارة نقطة التجميع بميناء حومة السوق
- من 11 إلى 12h30:
- زيارة موقع الشرافي ببرج جليج
- من 14 إلى 16 ظهرا :
- زيارة الميناء نقطة تجميع السلطعون بأجيم.
- من 16 إلى 18 مساء:
- عقد اجتماع بمقر وكالة الموانئ وتجهيزات الصيد البحري بأجيم.

✓ يوم الثلاثاء 27 مارس 2018:

- من 9 إلى 10 صباحا :
- زيارة مصنع Tu-crab وعقد جلسة عمل مع صاحب المصنع التركي.
- من 10 إلى 13 ظهرا:
- زيارة مصنع منار تتمع مدير المصنع ومدير الانتاج
- زيارة نقطة التجميع بميناء حومة السوق
- من 15h30 إلى 17 مساء:
- زيارة نقطة التجميع ببوغرارة وعقد اجتماع بمقر وكالة الموانئ وتجهيزات الصيد البحري

❖ ولاية قابس:

✓ يوم الأربعاء 28 مارس 2018:

- من 8 إلى 11 صباحا :
- زيارة ميناء الصيد البحري بالزارات وعقد لقاءات مع ممثل نقابة الصيد الساحلي ورئيس مجمع التنمية للصيد البحري وأمر الميناء ورئيس خلية الصيد البحري .
- من 11 إلى 13 ظهرا:
- زيارة ميناء الصيد البحري بقابس وعقد جلسة عمل مع ممثلي الفريق الجهوي الخاص بالخطة الوطنية بدائرة الصيد البحري
- من 14 إلى 17 مساء :
- زيارة ميدانية لنقطة التجميع بغنوش
- عقد لقاء مع رئيس مجمع التنمية للصيد البحري
- معاينة تقنيات صيد السلطعون ونجاعة وحدات الصيد الموزعة من قبل المجمع

❖ ولاية صفاقس:

✓ يوم الخميس 29 مارس 2018:

- من 8 إلى 10 صباحا :
- زيارة ميناء الصيد البحري بصفاقس وعقد لقاءات مع البحارة أثناء الانزال .
- من 10 إلى 13 ظهرا:
- زيارة مصنع NOVOGEL ومصنع BENA PESCA

❖ ولاية المنستير:

✓ يوم الجمعة 30 مارس 2018:

- من 9 إلى 11 صباحا :: زيارة مصنع CAP SAISON

دراسة تموقع السلطعون الأزرق بالأسواق العالمية
برنامج الزيارات الميدانية لمكتب الدراسات من 05 الى 10 ديسمبر 2018

❖ ولاية المنستير :

✓ يوم الأربعاء 05 ديسمبر 2018:

- العاشرة صباحا: زيارة مصنع CAP SAISON

❖ ولاية صفاقس:

✓ يوم الخميس 06 ديسمبر 2018:

- السابعة صباحا : زيارة ميناء الصيد البحري بصفاقس وإجراء لقاء مع الطبيب البيطري المشرف بالميناء.

- التاسعة صباحا: زيارة مصنع NOVOGEL

- العاشرة صباحا: زيارة مصنع Sogepêche

- الحادية عشر صباحا: زيارة شركة الخير والبركة

❖ ولاية مدنين:

✓ يوم الجمعة 07 ديسمبر 2018:

- الساعة السابعة صباحا : زيارة ميناء الصيد البحري بحومة السوق ونقاط التجميع والقيام بلقاءات مع بعض البحارة والإدارات والطبيب البيطري.

- الساعة العاشرة: زيارة مصنع Tu-crab

- الساعة الحادية عشر : زيارة مصنع منارتن.

❖ ولاية بنزرت :

✓ يوم الاثنين 10 ديسمبر 2018:

- التاسعة صباحا: زيارة مصنع BDPM

- العاشرة صباحا: زيارة GLOBAL SEAFOOD

ANNEXE 4 : Sélections des photos prises dans le cadre de l'études

Atelier de concertation avec les professionnels de la filière organisé à Sfax



Séminaire de la présentation des résultats de l'étude



Cession de formation en commerce international organisé à Agro-services aux profits des cadres et techniciens du GIPI



Réunions du comité du pilotage



Visites organisées sur site de production (Ports et entreprises exportatrices)

